

Rapport d'activités 2022



Sommaire

[ce sommaire est dynamique : cliquer sur un titre pour accéder directement au contenu afférent]

Edito	3
Préambule : présentation du territoire et de la Communauté.....	4
Carte d'identité du Pays d'Iroise	5
Rôle de la Communauté	10
Gouvernance	11
Projet de territoire	13
Politiques territoriales	14
Territoire en réseau.....	15
1^e PARTIE : Garder la côte auprès des jeunes, garantir la mixité sociale et la diversité économique	16
# 1 Permettre l'accès à des logements et des services adaptés à toutes les générations.....	17
Accès et amélioration du logement.....	18
Accès aux soins.....	23
# 2 Mettre en place les conditions de mobilités durables	24
Mettre en œuvre la compétence mobilité	25
Promouvoir les solutions de mobilité disponibles et la mobilité durable	27
Favoriser les modes actifs	29
Faciliter les usages plus durables de la voiture et améliorer les conditions de circulation	31
Améliorer la desserte en transports en commun	33
Relever l'enjeu du numérique	35
# 3 Offrir les conditions d'un développement économique et touristique équilibré.....	38
L'accueil et l'offre de services aux entreprises	39
Conforter le développement des filières stratégiques.....	41
Accompagner les transformations du secteur agricole.....	44
Fédérer et dynamiser l'économie locale	45
Un développement touristique équilibré	46
La « maritimité » du territoire et le nautisme.....	51
# 4 Une qualité de vie à préserver.....	56
Les enjeux du vieillissement	57
Les enjeux de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse	59
Répondre aux besoins des personnes fragiles et précaires.....	61
Rendre la musique accessible à tous	62
Favoriser l'accès à la culture	66
2^e PARTIE : Inscrire le Pays d'Iroise à la pointe des changements.....	67
# 1 Développer une politique d'aménagement et une stratégie foncière ménageant les espaces nécessaires aux évolutions de l'habitat, de l'activité économique et de l'agriculture.....	68
# 2 Promouvoir l'autonomie énergétique et l'économie circulaire	72
Gestion des déchets	73
Le Plan Climat Air Energie Territorial pour agir en faveur des transitions.....	76
# 3 Nous prémunir des menaces environnementales.....	77
Eau : préserver les ressources et la qualité.....	78
Risques littoraux	86
Préserver, restaurer et valoriser la biodiversité	87
3^e PARTIE : Des moyens techniques et humains au service du projet de territoire	89
# 1 Des moyens mutualisés.....	90
Ressources humaines	91
Prévention hygiène et sécurité	97
Le service commun des systèmes d'information	99
Instruction des actes d'urbanisme	101
Ingénierie territoriale	103
Systèmes d'informations géographiques (SIG)	105
Commande publique.....	107
Bâtiments communautaires	109
Entretien des infrastructures.....	110
#2 Ressources	113
Finances	114
Relations usagers.....	118
Communication.....	119

Edito

La présentation annuelle d'un rapport d'activités est un temps fort : cet exercice permet de prendre un peu de recul et de hauteur pour analyser les avancées de notre intercommunalité. Malgré un contexte difficile avec des crises qui se succèdent, la Communauté de communes a néanmoins poursuivi son action en faveur de l'attractivité de son territoire et la qualité de vie de ses habitants.

En amont même de la crise de l'énergie, en cohérence avec son plan climat, la communauté a adopté un plan de sobriété énergétique et engagé des investissements pour répondre à cet enjeu : réhabilitation thermique de Tech Iroise, mise en service d'un parc et d'une toiture photovoltaïques, projets d'installation de trackers sur les stations d'épuration, etc.

La Communauté se doit aussi de répondre à l'enjeu de l'eau. A ce titre, elle a adopté au dernier semestre 2022 deux schémas directeurs de l'eau et de l'assainissement avec une programmation ambitieuse pour moderniser et sécuriser l'approvisionnement et le traitement de l'eau. Le changement climatique avec ses épisodes de sécheresse à venir s'est traduit dès 2022 par le besoin d'équiper l'île de Molène d'une unité de dessalement.

L'enjeu des mobilités prend de l'ampleur. Pour y répondre, la communauté a validé en fin 2022 les orientations de son futur plan des mobilités qui sera adopté au premier semestre 2023.

La question de l'habitat a été au cœur des réflexions intercommunales en 2022. Il nous faut être en capacité d'offrir un logement aux personnes à tous les âges de la vie. C'est un facteur d'attractivité pour notre territoire, son économie, ses services... La création de parcours résiduels est un objectif essentiel comme notre capacité à développer une offre variée de logements (taille, social, privé, etc.).



Relever ces enjeux constitue une condition de notre capacité à rester attractif, à renforcer notre économie et la vie sociale dans notre beau pays d'Iroise. Notre **plan local d'urbanisme intercommunal en cours de construction** doit aussi nous permettre de créer les conditions d'un aménagement équilibré et durable.

Ce rapport d'activités donne aussi **une vision de l'action quotidienne de notre intercommunalité** au service des habitants, des entreprises. Déchets, eau, assainissement, emploi, CLIC, nautisme, tourisme, cheminements doux, espaces naturels, école de musique, aides aux entreprises sont quelques illustrations loin d'être exhaustives de son action de tous les jours au service du territoire.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce nouveau rapport d'activités.

André Talarmin,
président de Pays d'Iroise Communauté



Préambule : présentation du territoire et de la Communauté



Carte d'identité du Pays d'Iroise

Instantané 2022 du territoire

19

communes

317,1

km² de superficie

50 186

habitants (densité de
158 hab/km²)

27 026

logements (dont 5 130 résidences
secondaires)

20 703

ménages

89,4%

de maisons dans le parc de logement

81,5%

de ménages propriétaires de leur logement

8 décembre 1992,

Date de création de la Communauté
de communes du Pays d'Iroise

• • • • •

55

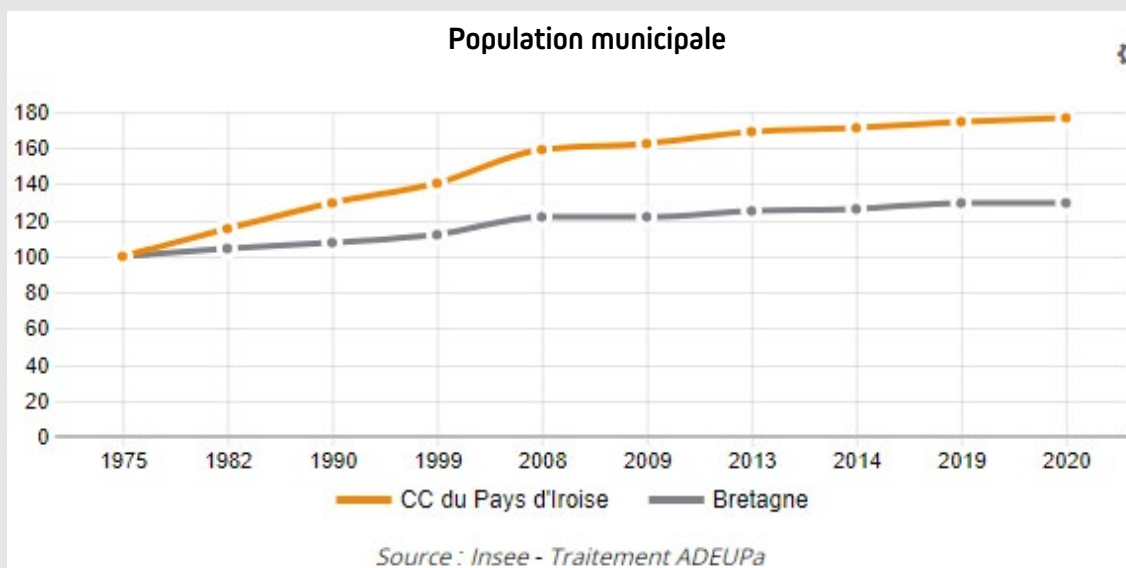
conseillers communautaires



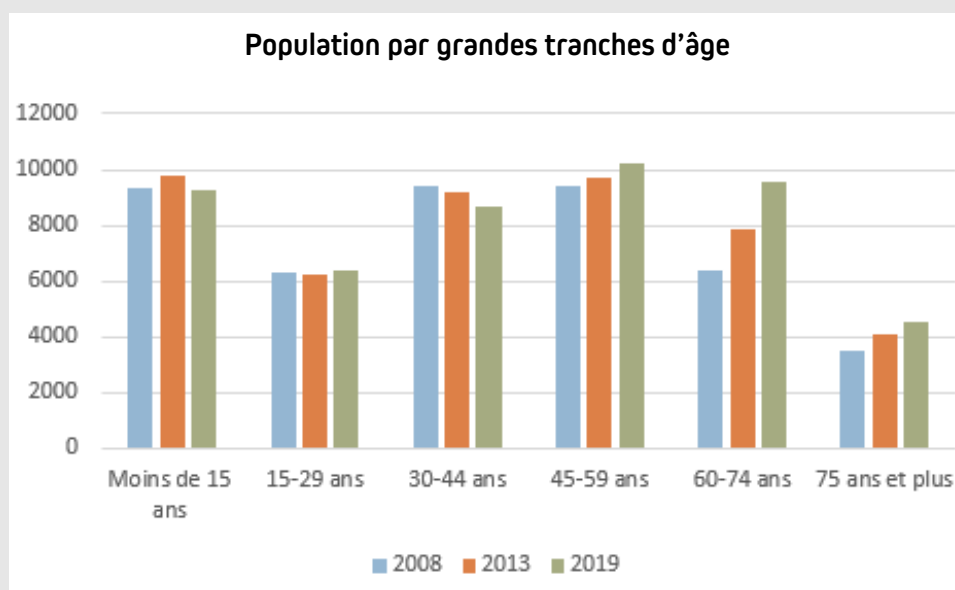
Pays d'Iroise, un territoire et une communauté de 19 communes
Source : recensement Insee 2020

Zoom sur la démographie du Pays d'Iroise

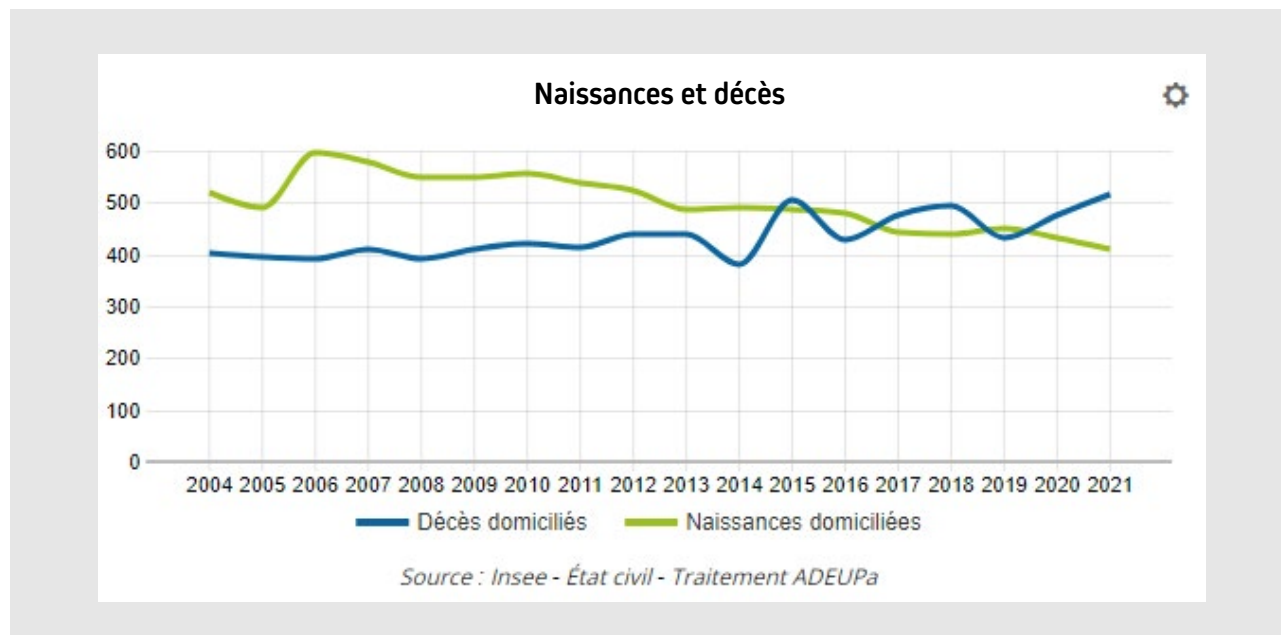
	POPULATION MUNICIPALE	POPULATION TOTALE
2008	44 358	45443
2013	46 934	47944
2019	48 630	49 753
2020	49 096	50186



A l'échelle départementale, la Communauté de communes du Pays d'Iroise enregistre un fort taux de progression de sa population (+ 0,56% en moyenne par an). Une progression marquée par une croissance forte du vieillissement de la population comme le met en exergue le tableau ci-dessous :



Un solde naturel devenu négatif



Indice de jeunesse

Périodes	CC du Pays d'Iroise	Pays de Brest
2008	1,19	1,17
2013	1,04	1,03
2016	0,93	0,98
2019	0,86	0,93

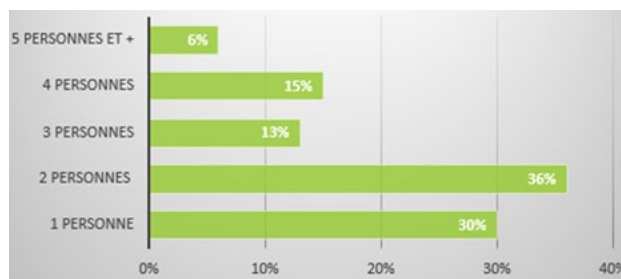
Le vieillissement de la population est particulièrement sensible sur le Pays d'Iroise depuis deux décennies.
Source : Insee - Traitement ADEUPa

Taille des ménages

Périodes	CC du Pays d'Iroise
1968	3,61
1999	2,63
2013	2,40
2019	2,31

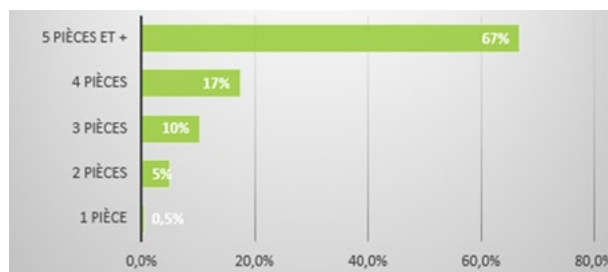
Depuis 1968, la taille des ménages n'a cessé de diminuer sur le territoire. La baisse est plus de 35 % entre 1968 et 2019

Nombre de personnes par ménage en 2019



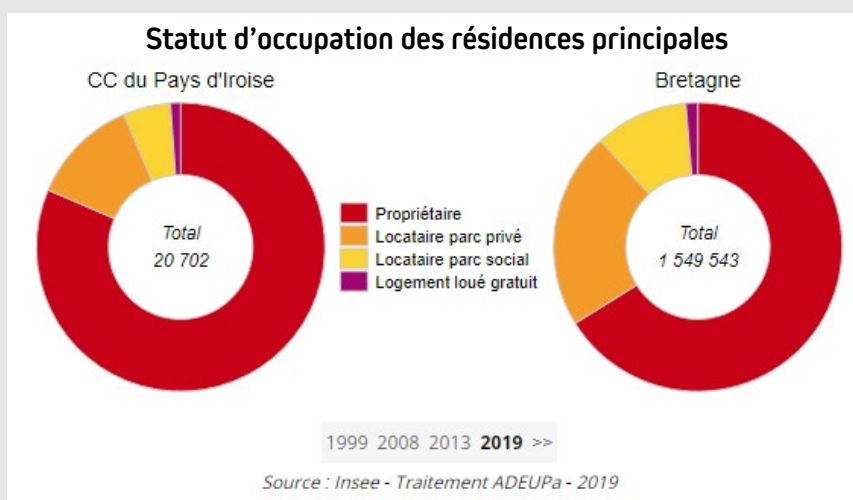
Les 2/3 des logements en Pays d'Iroise sont occupés par seulement 1 ou 2 personnes marquant un découplage progressif entre taille des ménages et taille des logements.

Taille des résidences principales en 2019

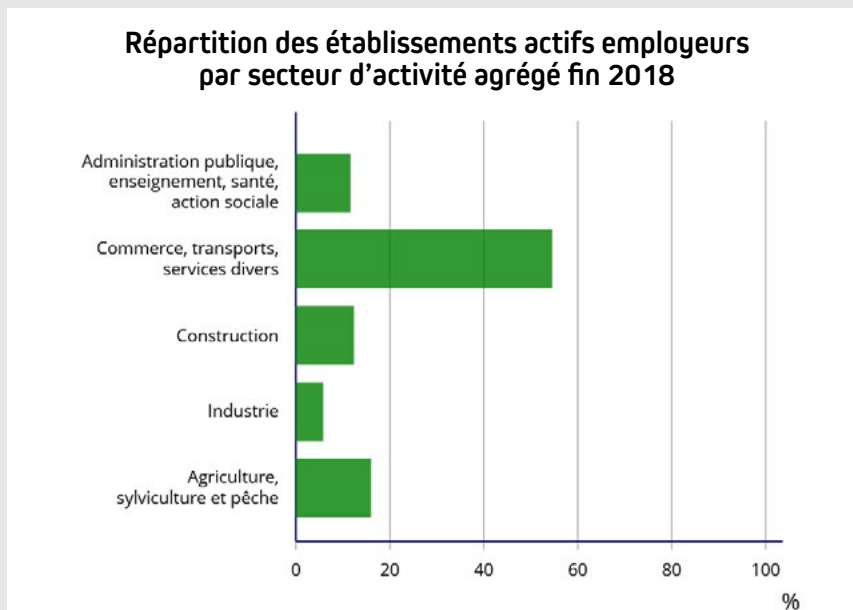


Statut d'occupation des résidences principales

L'habitat individuel est caractérisé par une dominante forte des résidences principales (76.6 %).
90 % des logements sont des maisons individuelles.



Economie présenteielle forte, place de l'agriculture conséquente



Un territoire touristique (données Insee 2023)

	Hôtels	Campings	Résidences de tourisme et villages vacances
Nombre	8	13	3
Nombre chambres/places	183	1 250	1 595

Population active des 15-64 ans par type d'activité

Indicateurs	CC du Pays d'Iroise
Ensemble	28 745
Actifs : (%)	74,5
- actifs en emploi (%)	68,0
- chômeurs (%)	6,5
Inactifs : (%)	25,5
- élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés (%)	9,8
- retraités ou préretraités (%)	10,3
- autres inactifs (%)	5,4

Revenus

Indicateurs	CC du Pays d'Iroise
Nombre de ménages fiscaux	21 314
Part des ménages fiscaux imposés (%)	55,8
Médiane du niveau de vie (€)	24 260
Taux de pauvreté (%)	6,1

Population active des 15-64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle (données Insee 2019)

	ACTIFS	ACTIFS OCCUPÉS
	CC du Pays d'Iroise	CC du Pays d'Iroise
Ensemble	21 556	19 684
Agriculteurs exploitants	618	608
Artisans, commerçants, chefs entreprise	1 217	1 172
Cadres et professions intellectuelles supérieures	3 335	3 138
Professions intermédiaires	5 943	5 550
Employés	6 219	5 565
Ouvriers	4 057	3 650

Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail (actif de 15 ans ou plus ayant un emploi)

INDICATEURS	PAYS D'IROISE	France
Pas de déplacement	4,6	4,1
Marche à pied (ou rollers, patinette)	3,0	6,1
Vélo (y compris à assistance électrique)	0,7	2,3
Deux-roues motorisé	0,8	1,8
Voiture, camion ou fourgonnette	88,8	70,4
Transports en commun	2,1	15,2

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2019

Rôle de la Communauté

Les champs d'intervention de l'EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) sont délimités par un ensemble de dispositions figurant dans les statuts. Ils fixent les domaines dans lesquels la Communauté de communes est dite compétente. En Pays d'Iroise, les prérogatives de la Communauté sont les suivantes :

7 compétences obligatoires

Aménagement de l'espace communautaire

- Outils et travaux
- PLUi-H

Développement économique

- Actions de développement économique
- Zones d'activités économiques
- Actions pour l'emploi
- Actions pour le tourisme dont office de tourisme

Gestion des milieux aquatiques et prévention inondations

Eau

Assainissement

Déchets des ménages et déchets assimilés

Gens du voyage



7 compétences supplémentaires ou facultatives

Politique du logement social d'intérêt communautaire

- Politique du logement social d'intérêt communautaire et actions en faveur du logement des personnes défavorisées
- Actions d'intérêt communautaire pour le logement

Protection et mise en valeur de l'environnement

- Carénage
- Espaces naturels
- Paysages et cadre de vie
- Education et éco-conseil
- Transition écologique et énergétique

Voirie d'intérêt communautaire

- Créer, Aménager et entretenir la voirie d'intérêt communautaire
- Créer, Aménager et entretenir les cheminements doux
- Signalisation
- Sentiers et circuits de randonnée

Mobilités

Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire

- Nautisme
- Ecole de musique communautaire



Culture et patrimoine et services à la population

- Action culturelle
- Mise en valeur du patrimoine
- Logistique et évènementiels
- Sécurité
- Fourrière animale
- Abattoir



Action sociale

- Action sociale
- Contrat local de santé
- Distribution alimentaire
- Information et coordination gérontologique

Assistance aux communes

Gouvernance

La communauté n'est pas une collectivité territoriale mais un établissement public de coopération intercommunale disposant d'élus représentant à la fois la communauté et les communes du territoire. Le conseil communautaire a adopté un pacte de gouvernance indiquant le mode d'organisation retenue au service de valeurs partagées.

A ce titre, le pacte de gouvernance met en avant un principe de proximité. Ce dernier se traduit par une volonté de développer un service de proximité aux habitants, aux associations et entreprises mais aussi aux communes.

Proximité, une valeur entretenue

Le partenariat avec les communes est dans l'ADN de l'action communautaire. Elle se matérialise outre la représentation des élus au sein du conseil communautaire par une participation des élus municipaux aux différentes instances consultatives communautaires : commissions, copil, conseils d'exploitation. **Près de 50% des élus municipaux contribuent aux travaux de ces groupes de travail** et permettent d'avoir une connaissance accrue des actions portées par l'intercommunalité. Cette appropriation de l'action communautaire est aussi favorisée par la mise à disposition d'un extranet mais aussi d'une newsletter mensuelle.

Ce lien étroit avec les communes est entretenu de différentes manières : organisation des quotas de travaux avec les adjoints aux maires, rencontres de préparation du plan pluriannuel de l'eau et de l'assainissement pour organiser une bonne gestion patrimoniale des réseaux et une coordination des travaux avec chaque commune en 2022. Les projets intéressant la commune et l'intercommunalité font l'objet d'échanges réguliers et étroits entre elles, comme les travaux d'aménagement du site de Illien à Ploumoguier, la mise en place d'une unité de dessalement sur Molène pour lutter contre un risque de pénurie d'eau, la passation d'une maîtrise d'ouvrage déléguée pour les travaux d'aménagement de voirie et d'une piste cyclable à Ridiny sur Ploudalmézeau, un partenariat étroit dans la lutte contre les pollutions sur le secteur de Penfoul, la

mise en place d'un orchestre à l'école à Porspoder, etc.

Les mairies sont bien les portes d'entrée de l'intercommunalité comme l'illustre la gestion des actes d'urbanisme avec un soutien et un accompagnement du service ADS aux services municipaux... Il ne se passe pas de jour sans des échanges entre services communaux et communautaires : ingénierie, commande publique, hygiène et sécurité, urbanisme, mobilités, voirie, cohésion sociale, etc. Ce travail en bonne intelligence est aussi nourri par les travaux de la conférence des DGS et secrétaires de mairie qui se rencontrent à minima une fois par trimestre.

La gouvernance de l'intercommunalité voit à favoriser une politique de co-construction de l'action publique du territoire communautaire. Il en va ainsi en matière d'élaboration du PLUI-H, sous la coordination de la conférence des maires (3) mais aussi des 6 tables rondes qui ont pu être organisées dans le courant de l'année 2022 pour la définition des orientations du PADD. Autre illustration : la volonté partagée de mettre en place un chantier d'insertion avec l'association « Le Rail Emploi Services » pour l'entretien des espaces verts et naturels.



Une gouvernance à plusieurs échelles

La gouvernance de la communauté s'attache à la définition de politiques territoriales à plusieurs échelles territoriales. Ainsi, en 2022, la communauté a contribué à l'échelle du Pays de Brest à la mise en œuvre d'une étude portant sur la planification énergétique afin de partager la connaissance et mutualiser les études. Ces dernières auront ensuite vocation à se décliner à l'échelle du territoire communautaire dans le cadre d'un schéma directeur des énergies renouvelables notamment... Face aux défis de l'eau, des réflexions prospectives ont vu le jour en 2022 afin de sécuriser, économiser réutiliser la ressource en eau. La gouvernance de l'eau s'apprécie à l'échelle du Pays d'Iroise mais aussi nécessairement à des échelles bien plus larges (Etat, Département, Sage du Bas Léon, Pays de Brest...).

La participation des habitants à la définition des politiques publiques

La Communauté a instauré en 2020 la commission intercommunale d'accessibilité composée de représentants d'associations du handicap, des personnes en situation de handicap et des élus intercommunaux. Cette commission s'est réunie à deux reprises en 2022, objectif atteint. Cette commission permet d'apporter un éclairage sur la progression de la mise en accessibilité des bâtiments communautaires et des espaces publics adjacents, mais aussi d'associer et faire réagir sur les projets en cours comme l'extension du siège communautaire, l'aménagement du site de la pointe Saint Mathieu...

Le plan des mobilités, un produit de la participation

L'année 2022 a été consacrée à l'élaboration du plan des mobilités simplifié. Cette feuille de route en faveur des différents types de mobilité a mobilisé les élus communautaires et municipaux mais aussi des acteurs de la société civile que ce soit en termes d'entretiens, d'enquête ou de réunions de travail.

		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
CONSEIL COMMUNAUTAIRE	Nombre	8	7	7	7	8	9	9	9	7
	Délibérations	204	152	157	235	231	230	257	178	202
	Avis	-	4	6	3	5	3	17	2	18
BUREAU COMMUNAUTAIRE	Nombre	10	10	9	11	9	8	7	9	9
	Délibérations	91	96	79	96	144	67	77	95	118
	Avis	-	46	47	69	49	53	45	37	54
COMMISSION EXECUTIVE	Nombre	3	6	5	7	5	8	4	5	7
	Avis	29	52	32	42	77	104	59	49	70
CONFÉRENCE DES MAIRES	Nombre	-	-	-	-	-	-	2	1	3
COMMISSION	Nombre	16	27	17	20	23	29	19	24	23
COMITE DE PILOTAGE	Nombre	3	4	14	1	-	17	14	24	20
CONSEIL D'EXPLOITATION	Nombre	15	19	17	29	24	23	20	20	21

Projet de territoire

La Communauté de communes s'est dotée en 2021 d'un nouveau projet de territoire, véritable feuille de route pour les élus et les services. Le Cap vers 2030 est ainsi bien tracé avec 245 actions y figurant dont un certain nombre s'inscrivent dans la continuité des actions définies au projet de territoire 2014-2020.

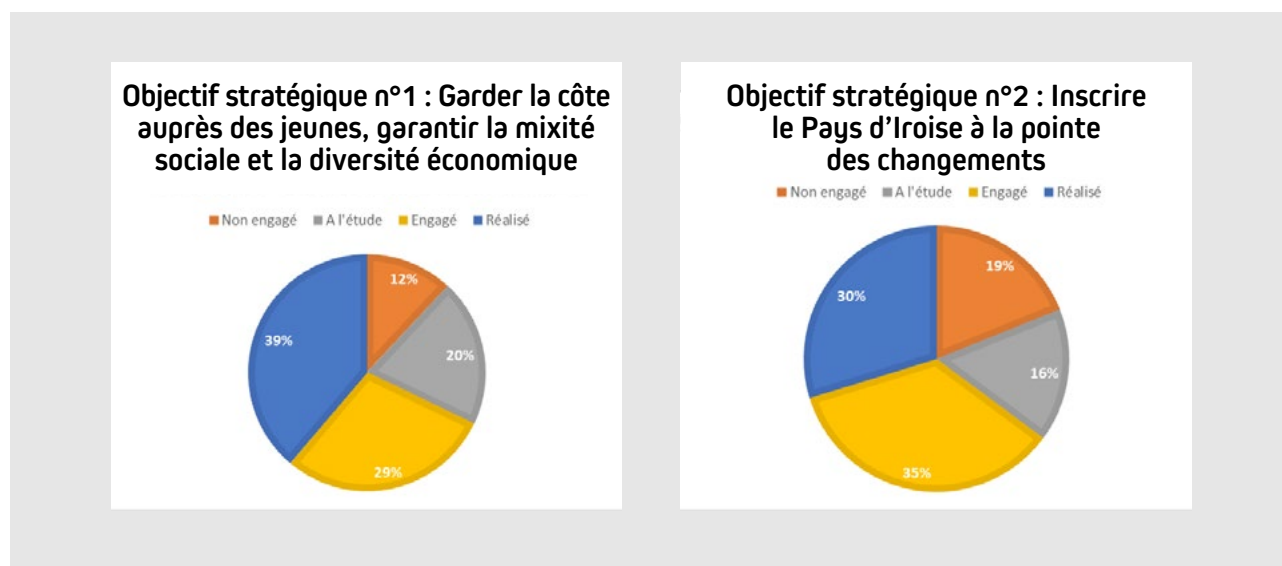
	Non engagé	A l'étude	Engagé	Réalisé	Total actions
Bilan synthétique chiffré	37	45	78	85	245
Taux de réalisation des actions	15%	18%	32%	35%	100%

L'ambition politique du projet de territoire est de « préserver l'attractivité en misant sur la qualité d'un cadre de vie harmonieux, les solidarités et la préservation de l'environnement » mais aussi de « conserver les conditions d'un développement économique et résidentiel équilibré » permettant « de rester à la pointe ».

Cette ambition se traduit par 2 orientations stratégiques :

- Garder la côte auprès des jeunes, garantir la mixité sociale et la diversité économique
- Inscrire le Pays d'Iroise à la pointe des changements

Les graphes suivants ont pour objet de présenter l'état d'avancement de la mise en œuvre des projets.



Parmi les actions nouvelles engagées ou réalisées en 2022, il y a lieu de lister notamment :

- L'évaluation du PLH et sa prolongation
- L'adoption formelle du projet social de territoire en juin 2022
- L'engagement de l'étude visant à doter le territoire d'un plan des mobilités simplifié
- La mise en œuvre de la navette du littoral à titre expérimental pour l'été 2022 mais aussi une action de sensibilisation du grand public en faveur du développement du covoiturage
- L'acquisition de nouveaux véhicules électriques
- L'accélération du déploiement de la fibre optique dans le cadre du programme Très Haut Débit
- La préparation de la réorganisation des services tourisme avec le rattachement au 1er janvier 2023 des phares et muséographies à l'office de tourisme
- L'aménagement du cénotaphe
- Le développement de l'action orchestre à l'école
- Le déploiement du PCAET (plan climat) avec la mise en service de 2 projets d'énergie renouvelable et du cadastre solaire
- L'engagement du dispositif contrôle d'accès en déchetterie et la reconduction du programme G4Dec
- L'adoption des schémas directeurs de l'eau et de l'assainissement avec un important programme de travaux engagés : sécurisation de postes de relèvement, renouvellement de réseaux, études de capacité de station d'épuration.

Politiques territoriales

La Communauté de communes est au cœur des politiques contractuelles territoriales, une courroie de transmission entre projets du territoire et les différentes collectivités territoriales supra-communautaires, l'Etat et l'Europe. Elle œuvre en lien étroit avec le Pays de Brest pour certaines de ces politiques contractuelles.

Au dernier trimestre 2022, à la demande de la région Bretagne s'est engagée une réflexion visant à élaborer un pacte de cohérence entre les territoires et la Région, complémentirement au dispositif Bien vivre partout en Bretagne. Ce futur document cadre devrait se traduire un ciblage des politiques régionales sur les actions prioritaires du territoire.

Contrat DLAL FEAMPA 2023-2027

Développement Local pour les Acteurs Locaux - Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture

A l'issue des conventions signées le 23 janvier dernier, la Région a confié **8 millions d'euros du FEAMPA à 8 territoires maritimes bretons** : ces fonds territorialisés ont été nommés « DLAL FEAMPA ». **1,085 millions d'euros** ont été attribués au Pays de Brest pour soutenir des projets collectifs et innovants en faveur de la transition maritime sur la période 2023-2027.

A travers le dispositif DLAL FEAMPA, l'Europe souhaite soutenir les actions et décisions au plus près du terrain en faveur d'une transition maritime et favoriser une gouvernance maritime pilotée par les acteurs locaux. Le fonds DLAL FEAMPA du Pays de Brest soutiendra des projets s'inscrivant dans l'une de ces 3 thématiques :

- 1. Pratiques durables et qualité du milieu marin** : afin de renforcer les modèles conciliant activités de production et préservation des écosystèmes
- 2. Circuits courts et économie circulaire** : afin de valoriser nos produits locaux de la mer et engager les acteurs maritimes vers une transition circulaire de leurs activités
- 3. Développement de la culture maritime en Pays de Brest** et valorisation de la diversité des métiers de la mer



LEADER 2023-2027

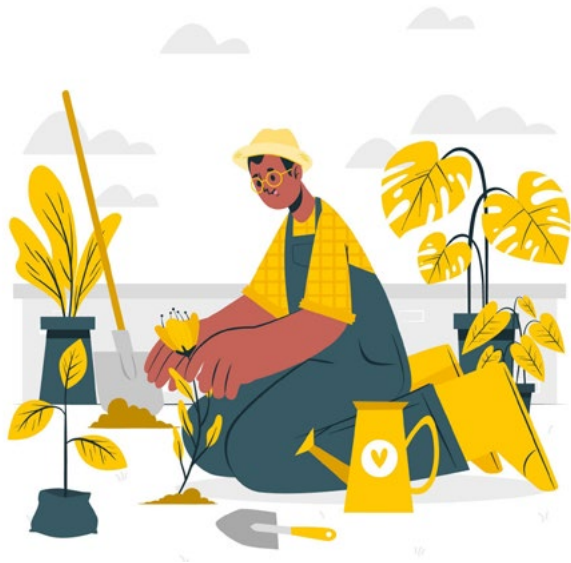
Liaisons Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale

A l'issue d'un appel à candidatures, la Région a attribué 1 964 002 € de crédits européens LEADER au Pôle métropolitain du Pays de Brest afin de soutenir des actions collectives et expérimentales portées par des acteurs privés et publics en faveur de l'économie rurale sur la période 2023-2027.

La convention actant le démarrage de ce programme sera signée le 31 août prochain avec la Région Bretagne.

Le fonds LEADER du Pays de Brest soutiendra des projets s'inscrivant dans l'une de ces 4 thématiques :

- 1. Gestion et Valorisation des ressources naturelles**
- 2. Circuits courts et économie circulaire**
- 3. Mobilités et Énergies**
- 4. Services collectifs essentiels**



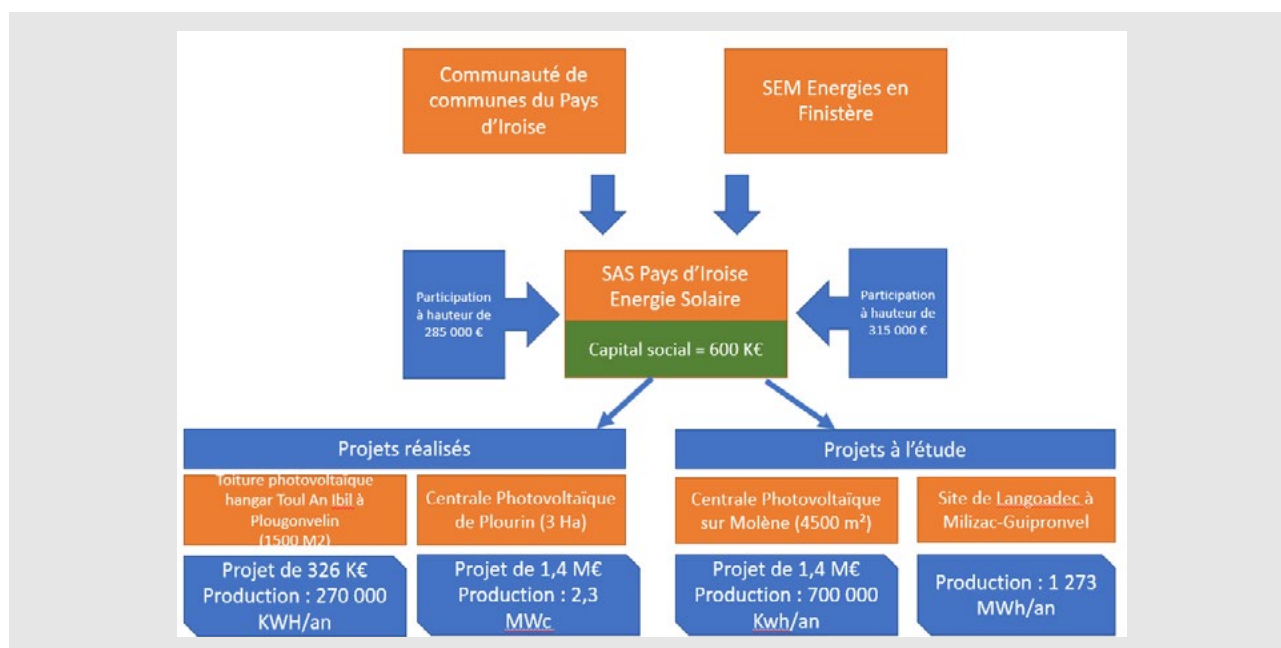
Territoire en réseau

SAS Pays d'Iroise Energie Solaire : un acteur au service du territoire

Répondre au défi de l'énergie est un réel enjeu d'attractivité et de développement du territoire. La crise énergétique enregistrée en 2022 nous l'a encore rappelé. Pour ce faire, la Communauté de Communes du Pays d'Iroise a créé avec la SEM Énergies en Finistère une SAS dénommée Pays d'Iroise Énergie Solaire, dont l'objet est le développement de l'énergie renouvelable de source solaire sur le territoire communautaire.

Cette société est le fruit d'une coopération entre Pays d'Iroise Communauté et la SEM Energies en Finistère. Son objectif est de permettre le déploiement d'installations photovoltaïques sur le territoire communautaire et en premier lieu sur les propriétés de la communauté de communes et des communes membres.

Le graphe ci-dessous présente la structuration de cette SAS et les projets en cours en 2022 avec les productions attendues :



En 2022, ont été mis en service le parc solaire de Lanrinou (17 juin) et la toiture photovoltaïque de Toul an Ibil (décembre).

Production de la centrale solaire de Lanrinou

Comparaison estimatif et réalisation	Production électrique théorique - source ARCHELIOS (kWh)	Production électrique 2022 (kWh)
juillet	289 600	375 735
août	274 700	323 851
septembre	210 200	209 084
octobre	134 000	151 003
novembre	76 200	94 229
décembre	51 300	57 677
année	1 036 000	1 211 579
Synthèse / estimatif		16,95%

1^e PARTIE

Garder la côte auprès des jeunes,
garantir la mixité sociale
et la diversité économique





1

**Permettre l'accès
à des logements et des services
adaptés à toutes les générations**

Accès et amélioration du logement

L'attractivité résidentielle passe par un accès facilité au logement et l'aptitude à proposer un parcours résidentiel, et ce à tous les âges de la vie. Face à une tension croissante en termes de locatifs tant dans le parc public que privé mais aussi une problématique de logements pour les jeunes et les saisonniers, le déploiement d'une offre nouvelle s'avère nécessaire. Le futur programme local de l'habitat intégré au plan local d'urbanisme verra à répondre à cette ambition et à celle du plan climat.

Tinergie, la plateforme locale de la rénovation énergétique de l'habitat

Mis en place en 2012 sur Brest Métropole et depuis novembre 2020 sur le Pays d'Iroise, le dispositif Tinergie s'occupe à la fois de renseigner les ménages (1er niveau d'information et conseils) mais également de les accompagner dans leur projet de rénovation, de l'évaluation énergétique du logement jusqu'aux travaux. Les propriétaires ont également accès à une liste de professionnels locaux partenaires et à des aides financières mises en place par les Communauté de communes.



Tinergie : le sens du service rendu au public

Les habitants peuvent solliciter Tinergie sur rendez-vous au siège de la Communauté ou à Brest, ainsi que par téléphone et mail. 2 journées de permanences mensuelles sont tenues dans les locaux de la Communauté de Communes.

Pour la **gestion des dossiers Tinergie**, les particuliers sont suivis par un conseiller référent dans le cadre de rendez-vous personnalisés (présentation de l'évaluation énergétique, analyse des devis ...) à la Communauté de Communes et en dehors des créneaux de permanences mensuelles.

Bilan des actes d'accompagnement en 2022

La réalisation d'actes d'information et de conseil sur la rénovation énergétique est en léger retrait. Une diminution du nombre d'actes d'accompagnement en phase amont d'un projet de rénovation globale est également constatée. Après une phase de forte sollicitation due à la nouveauté du programme sur le territoire, les contextes économique et énergétique ont semble-t-il freiné l'engagement des particuliers dans un projet de rénovation.

- **641 conseils personnalisés** donnés en matière de rénovation, dont 132 lors des permanences : 2^e meilleure année en termes de fréquentation, après 2021, année de déploiement du dispositif Tinergie sur le territoire
- Principalement des propriétaires occupants, thématiques abordées principalement : technique et aides financières
- **41 ménages** accompagnés en phase amont d'un projet de rénovation globale
- **42 dossiers de demande de subvention** déposés, 18 projets terminés
- Montant des travaux réalisés en 2022 : 938 843€ (1 890 933€ depuis le lancement de la plateforme)
- Montant moyen du programme des travaux : 38 051€
- Montant moyen de la subvention accordée : 1 573€ (total des subventions engagées : 80 237€)
- **Pour 1€ de subvention, 24€ de travaux engagés**
- **Gain énergétique moyen : 51%**

Des actions d'animations à destination du grand public

En vue d'ancrer la connaissance du dispositif chez les habitants, différentes animations à destination du grand public ont eu lieu :

- Participation au salon de l'habitat de Saint Renan fin janvier
- Participation à la fête du vélo à Saint Renan en juin
- Participation à la « Faites des alternatives » à Plouarzel en juin
- Organisation de la visite d'une maison rénovée ayant bénéficié de l'accompagnement Tinergie. Visite ouverte à la presse, fin juin
- Organisation de la visite d'une maison ayant installé du solaire thermique et photovoltaïque et ayant bénéficié de l'accompagnement Tinergie. Visite ouverte au public, octobre
- Organisation d'un café débat à la médiathèque de Plouarzel, sur le thème « quelle énergie pour se chauffer ? »

L'ensemble de ces événements ont permis de sensibiliser plus de **400 personnes** à la plateforme Tinergie et à ses missions.

Des réunions d'information avec les professionnels du territoire : 73 professionnels sur 8 rencontres

A l'échelle du Pays de Brest :

- Les diagnostiqueurs : une réunion d'information avec les diagnostiqueurs partenaires Tinergie du territoire
- Maîtres d'œuvre –architecte : une réunion d'information pour création d'une filière spécifique «Tinergie+»
- Entreprises/artisans du bâtiment :
 - Une réunion d'information sur territoire du Pays des abers
 - Une réunion d'information à Brest métropole
 - Une réunion d'information avec les adhérents de la coopérative Pen-Ar-Bat
 - Une réunion d'information sur les aides financières pour les adhérents CAPEB
 - Des contacts avec les artisans présents lors du salon de l'habitat du Pays d'Iroise
 - Un atelier ITI au lycée Dupuy de Lôme
 - Formation pro-paille

Au-delà de ces échanges en direct, les professionnels partenaires sont par ailleurs régulièrement informés des actualités liées à Tinergie, à l'énergie ou aux aides financières en général. Les équipes Tinergie sont disponibles toute l'année pour échanger avec les professionnels sur les questions techniques et financières liées à la rénovation.

Une communication renouvelée et renforcée

Accompagné par une agence spécialisée, les EPCI du Pays de Brest ont engagé un travail visant à repenser la stratégie de communication dans le but de rendre le service plus accessible et plus lisible pour les habitants et les entreprises. L'objectif est d'harmoniser les messages, de créer une identité commune et partagée par tous les territoires et d'affirmer les atouts et les valeurs de ce service public de la rénovation énergétique. Parmi les actions concrètes

qui seront engagées à partir de 2023, il y aura la refonte du site internet.

Le coût de fonctionnement de la plateforme Tinergie est de près de 100K€, financée à hauteur de 70% par le programme SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique).



L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Depuis le 1^{er} novembre 2021 et pour une durée de 5 ans, une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** a été mise en place sur le territoire du Pays d'Iroise afin d'accompagner les ménages aux ressources modestes dans le projet d'amélioration de leur logement (rénovation énergétique et/ou adaptation à la perte d'autonomie ou au handicap). Cette opération, financée par 3 intercommunalités (Pays d'Iroise, Pays des Abers et Lesneven-Côte des Légendes), l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et le Conseil départemental du Finistère, est une nouvelle opportunité pour les propriétaires privés de bénéficier d'aides financières pour la rénovation et/ou l'adaptation de leur(s) logement(s).

Un accompagnement gratuit et personnalisé

L'opérateur Soliha a été missionné par la Communauté de communes pour animer le programme. Il s'assure de l'éligibilité du projet, conseille les demandeurs dans leurs travaux et les accompagne aux montages administratif, technique et financier des demandes d'aides. Il se charge des dossiers de subventions auprès des différents partenaires.

Sur 5 ans, ce dispositif prévoit d'intervenir sur **1 040 logements** répartis à part égale sur les 3 territoires dont :

- 995 logements occupés par leur propriétaire
- 15 logements locatifs appartenant à des bailleurs privés
- 30 logements dans le cadre d'aide aux syndicats de copropriété

Depuis le début de l'opération (uniquement pour le Pays d'Iroise) :

- **300 contacts***
- **46 personnes** reçues en permanence
- **140 dossiers** ont été déposés auprès de l'Anah : 84 dossiers de rénovation énergétique et 56 dossiers pour l'adaptation du logement liée à une perte d'autonomie ou à un handicap.

Les aides à l'investissement des ménages versées par la Communauté, en complément des aides de l'ANAH, représentent un engagement financier de 71 784€ (37 734€ pour les dossiers énergie et 34 050€ pour les dossiers d'adaptation). Les frais d'accompagnement des ménages sont pris en charge à 100% par la Communauté pour permettre aux ménages de bénéficier d'un service gratuit et neutre.

**La voie dématérialisée est le mode de contact le plus utilisé : 37% par mail (via principalement le site Soliha Bretagne et le service en ligne de l'ANAH); 19% par les permanences ; 11% via le formulaire contact internet plateforme Tinergie, et entreprises,...); 11% par la fiche contact partenaire (principalement la CCPI et les CLIC).*



La plateforme locale de rénovation de l'habitat Tinergie constitue la porte d'entrée de la Communauté de communes pour toutes les questions liées à la rénovation énergétique des logements. Une articulation entre Tinergie et Soliha a été exigée pour garantir un accompagnement efficace des ménages sous plafonds de ressources Anah et faire en sorte que les dispositifs soient lisibles et accessibles. Une expérimentation est en cours pour faciliter l'accès des publics modestes au réseau des partenaires Tinergie. Depuis septembre 2022, dans le cadre du PIG habitat durable sur la Métropole, l'opérateur peut se connecter au site Tinergie et adresser par mail le listing d'entreprises au particulier. Cette initiative va être également expérimentée sur les autres territoires du Pays de Brest. Aussi, une démarche collective a été engagée en 2022 afin de mettre en place une communication actualisée qui répond au double enjeux d'articulation avec les territoires et d'efficacité du message pour les particuliers et les acteurs locaux.

Dans les actions concrètes à venir, la création d'un site vitrine pour promouvoir la politique de rénovation de logements privés :

- Capitaliser sur une page publique simplifiée (pages plus lisibles, plus ergonomiques...) mais également renforcée (plus d'outils interactifs : améliorer l'attractivité du site.)
- Réaffirmer le site web sur une vision Pays
- Rénover les pages copropriétés et précarité énergétique
- Positionner les professionnels partenaires en page publique

Le parc de logements d'urgence

A ce jour, la Communauté de communes dispose d'une offre de 6 logements d'urgence communautaires. Sur le territoire, il existe également une offre sur Saint Renan et une autre sur Plougonvelin, gérées respectivement par les deux communes.

Rappel de la procédure

Le dispositif doit être saisi via un travailleur social qui établit une évaluation sociale et l'oriente vers des solutions adaptées. Selon la situation, une mesure d'accompagnement social liée au logement (ASLL) peut être mise en place pour que la personne puisse bénéficier d'un accompagnement spécifique.

Exception : en cas de sinistre (incendie, dégât des eaux...) ou d'une obligation impérieuse de protection et de mise en sécurité de la personne, la demande peut émaner directement de la commune.

PÉRIODE	2021	2022
Nombre de logements	6	6
Nombre de nouvelles demandes	32	20
Nombre d'accueil sur la période	24 situations soit 1453 j	13 situations soit 1720 j

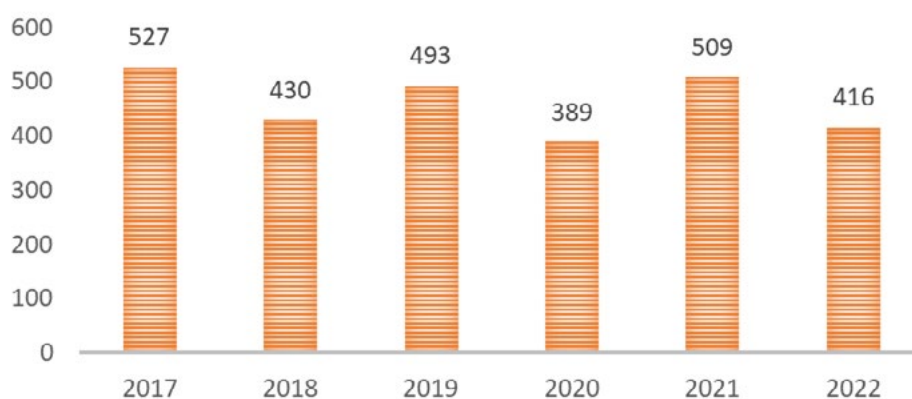
2022			
Ploudalmézeau	Studio RDC	1 entrée	344 jours
	T3 étage	2 entrées	298 jours
	T3 (cullompton)	0 entrée	365 jours (1 locataire depuis le 20/10/21)
Plouarzel	T2 RDC	2 entrées	300 jours
	T2 étage	1 entrée	137 jours
Milizac-Guipronvel	T3	2 entrées	276 jours

Aire d'accueil des gens du voyage « L'escale »

Depuis le 1^{er} janvier 2017, suite à l'adoption de la loi NOTRe, Pays d'Iroise Communauté gère l'aire d'accueil des gens du voyage « L'Escale » à Saint Renan. En 2022, le taux d'occupation s'est établi à 47%.

COMPARATIF OCCUPATION DE L'AIRE	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre total de personnes accueillies	527	430	493	389	509	416
Nombre d'hommes	174	147	168	139	178	158
Nombre de femmes	164	143	137	117	156	123
Nombre d'enfants de moins de 18 ans	189	140	188	133	175	135
Durée moyenne de séjour (en mois)	3	2,3	1,87	1,81	1,32	0,94
Dépenses de travaux et entretien	10 750,18€	13 045,43€	11 387,81 €	4054,85€	4390,52€	14716,49€
Recettes des droits d'occupation	13 816,00€	12 593,00€	14 632,00€	8171,50€	14568,10€	11124,50€

Nombre de personnes accueillies de 2017 à 2022



Durée moyenne de séjour (en mois) de 2017 à 2022



MONTANT DES REDEVANCE D'OCCUPATION de 2017 à 2022



* En 2020, dans le contexte de la crise sanitaire, des mesures de soutien financier ont été mises en place pour aider les occupants.

Accès aux soins

Le Pays d'Iroise est engagé depuis 2019 dans le contrat local de santé du Pays de Brest, pour agir en faveur de la santé des habitants.

La présence d'une offre de soins diversifiée constitue une attente des élus comme de la population. La santé est un des trois thèmes identifiés comme prioritaires par les habitants dans le cadre de l'étude « analyse des besoins sociaux du territoire » menée en 2021 et ce quelle que soit les tranches d'âge. Disposer d'une bonne couverture en professionnels de santé constitue un réel enjeu pour les années à venir comme l'organisation de la prévention. L'accueil de spécialistes constitue un objectif pour faciliter l'accès aux soins en proximité.

Contrat local de santé 2019-2023

Les facteurs sociaux, économiques et environnementaux concernent 80 % des inégalités sociales de santé. La **faiblesse des ressources financières** constitue un obstacle important à l'accès aux soins et par conséquent à une « bonne santé ». Les **facteurs environnementaux** influent aussi sur la santé : contamination des milieux (eau, air et sol), conditions de logement et précarité énergétique. Vivre en bonne santé intègre une absence de maladie mais plus largement un **état de bien-être physique et social**.

Signés entre Le Pôle Métropolitain, les intercommunalités (EPCI) du Pays de Brest et l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bretagne, les Contrats locaux de santé visent à mettre en cohérence les démarches locales de santé avec les priorités du Projet régional de santé.

Ils s'articulent autour de 6 thèmes : accès aux soins et précarité, santé mentale, prévention et promotion de la santé, accompagnement du vieillissement de la population, santé-environnement et interconnaissance des acteurs.

Sensibilisation et prévention : le Mois sans tabac

Intégré au Contrat local de santé, le service cohésion sociale et santé a organisé en partenariat avec le Pays de Brest, l'action de sensibilisation Mois sans tabac.

Objectifs

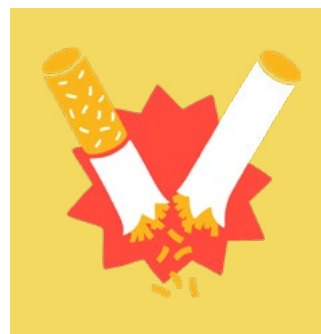
- Relayer la campagne nationale
- Proposer un accompagnement de proximité autour du sevrage tabagique

Action

Avec une infirmière du service de tabacologie du CHU de Brest, mise en place de consultations délocalisées d'aide au sevrage tabagique en direction des agents communaux, communautaires et des publics vulnérables.

Bilan

Une dizaine de consultations sur les 4 jeudis de novembre ont eu lieu en 2022. Une fréquentation en baisse par rapport à l'an passé qui pourrait s'expliquer du fait d'un plus grand nombre de permanences sur le territoire. (Saint-Renan, Le Conquet, Ploudalmézeau, Molène et Lanrivour).





2

**Mettre en place les conditions
de mobilités durables**

Mettre en œuvre la compétence mobilité

Elaboration du Plan de Mobilité Simplifié (PDMS)

La Communauté de communes a lancé début 2022 une démarche d'élaboration d'un **Plan de Mobilité Simplifié (PDMS)** au sens de l'article L1214-36-1 du Code des transports qui précise les conditions de son élaboration et les quelques principes à respecter en termes de participation du public et de consultation des acteurs.

Pour rappel, le PDMS vise à organiser la mobilité sur le territoire en abordant différents aspects de cette thématique selon les spécificités locales (l'analyse des besoins en mobilité, l'accessibilité aux offres de transport, l'adaptation de la mobilité aux évolutions sociétales, etc.). Il peut être mis en œuvre par les Communautés de communes, sans obligation de liste thématique à aborder, ni de caractère opposable avec d'autres plans ou documents d'urbanisme.

Suite à la **prise de compétence Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM)** en juillet 2021, la Communauté de communes a souhaité engager cette démarche afin de définir et d'affirmer ses ambitions en matière de politique en faveur des transports en commun, des modes actifs et des modes de déplacements alternatifs à l'autosolisme.

La démarche d'élaboration du document s'est organisée de la manière suivante : la conduite du diagnostic du territoire, la formalisation des enjeux et objectifs, et la définition du plan d'actions.

Il est souligné que l'élaboration du diagnostic territorial a été menée en concertation avec les communes, les partenaires institutionnels, ainsi qu'avec les représentants du monde économique et de la société civile :

Concertation locale

→ **Enquête en avril 2022** : nombre de répondants 677 répondants

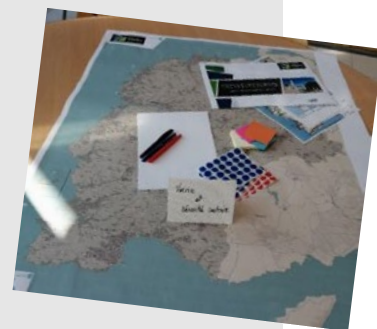
Une enquête en ligne déployée auprès des habitants du territoire afin de recueillir leurs avis sur la mobilité sur le territoire. Le questionnaire alternait questions fermées et questions ouvertes afin de disposer à la fois d'une vision globale quantitative et de détails qualitatifs pour asseoir le diagnostic.

→ **Séminaire de concertation le 31 mai 2022** : 75 participants voir détails en pièce-jointe

L'objectif de cette rencontre était de recueillir le ressenti des habitants du territoire sur leurs conditions de déplacement, à l'échelle de la CCPI et vers/depuis les territoires voisins, quelque que soit leur profil, leur mode de transport et leurs habitudes de déplacement.

La soirée s'est déroulée autour de **trois ateliers** : « Chacun sa voix/voie », « Un pour tous, tous pour un », puis « Cartes sur table ». Ces différentes animations visaient des objectifs différents : 1/ partager un avis personnel sur le territoire, 2/ replacer son point de vue individuel à l'échelle d'un groupe d'individus aux besoins et problématiques différentes et enfin 3/ identifier collectivement les points durs rencontrés en matière de déplacement.

→ **Une vingtaine d'entretiens individuels** réalisés auprès d'élus et de partenaires institutionnels et associatifs



Le comité de pilotage du PDMS, composé d'élus, de techniciens et de partenaires, s'est réuni à 3 reprises en 2022 pour suivre les avancées de l'étude et valider les différentes étapes de mise en œuvre. En parallèle, des points étapes ont été réalisés régulièrement au comité de pilotage des mobilités dans le but d'associer étroitement les membres qui le composent.

Avant d'engager le travail de définition du plan d'actions, le Conseil communautaire en date du 14 décembre 2022 a validé les orientations stratégiques qui ont été élaborées sur la base du diagnostic territorial, fruit d'une analyse approfondie du territoire (analyse des flux et des pratiques de déplacement, enquête auprès de la population, atelier de concertation, entretiens avec les principaux acteurs de la mobilité).

Les orientations stratégiques

Priorité n°1

Les transports collectifs et le covoiturage

- Adapter l'offre de transport en commun sur le territoire
- Renforcer l'usage des transports en commun par le développement de services associés (intermodalité, communication ciblée), la création de nouveaux points d'arrêt, le prolongement de lignes existantes et l'interconnexion avec les territoires voisins
- Étendre et adapter le réseau selon les saisons (ligne des plages en période estivale par ex)
- Renforcer la sensibilisation et des conditions à la pratique du covoiturage

Priorité n°2

Les mobilités solidaires

- Favoriser la mobilité de tous
- Développer un transport à la demande (TAD) qui réponde aux besoins des publics
- Favoriser le retour à l'emploi et à l'insertion professionnelle
- Renforcer et créer une dynamique d'entraide sur le territoire sur le thème via le levier mobilité

Priorité n°3

Les modes actifs et la pacification de la voirie

- Renforcer l'écosystème « vélo » du territoire
- Assurer la continuité des aménagements cyclables
- Améliorer le partage de la voirie,
- Poursuivre le déploiement d'une offre de stationnement vélo
- Pacifier et sécuriser les voiries et les centres bourgs
- Développer les services associés au vélo (location, réparation, équipement,...)

Priorité n°4

Le stationnement

- Améliorer l'accès aux centralités et aux pôles à vocation touristique
- Poursuivre les actions sur les réglementations de l'offre de stationnement pour de meilleures rotations par place (stationnement minute et zone bleue à développer)
- Systématiser du stationnement de courte durée à proximité directe des commerces
- Développer l'offre d'accueil en matière d'aires de camping-cars



Définition d'un plan d'actions

Ces orientations stratégiques seront traduites dans un plan d'actions qui constituera la feuille de route opérationnelle en matière de mobilité pour les 3 prochaines années. Ce travail sera réalisé sur le 1er trimestre 2023 en vue d'une adoption du PDMS au 2nd semestre.

Promouvoir les solutions de mobilité disponibles et la mobilité durable

La connaissance des différentes formes de mobilité est une condition nécessaire à l'évolution des pratiques en termes de déplacement. L'élaboration d'un plan de communication est recherchée pour améliorer l'accès à l'information des habitants et divers acteurs.

Affichage de la marque engagement Vazii!

Premier né de cette marque, un kit de communication tourné vers la pratique du vélo : guide usager, stickers, affichage et, point d'orgue, a été distribué lors de la Fête du vélo le 5 juin 2022 à Saint Renan et campagne d'affichage sur les réseaux de panneaux du Pays d'Iroise sur 3 périodes pour décliner les pratiques et usages du vélo.



Vélo : challenge mai à vélo

Dans le cadre de Mai à vélo, initiative nationale visant à promouvoir et encourager l'usage du vélo tout au long du mois de mai, Pays Iroise Communauté s'est inscrite au Challenge d'activité national organisé sur l'application Geovelo.

Celui-ci rassembla tout au long du mois de mai les entreprises, associations, collectivités et écoles de toute la France au sein d'un challenge qui visera à faire ensemble le plus de kilomètres à vélo !

Objectifs

Faire parcourir à sa communauté le plus de kilomètres à vélo au cours du mois de mai. Tous les kilomètres enregistrés avec l'application Geovelo sont pris en compte, et des classements locaux et nationaux sont établis selon le type d'entité, leur taille, et la zone géographique d'activité.

Bilan

- 122 participants au challenge
- 9 066 km parcourus pour notre communauté



Fête du vélo : 2^e édition le 5 juin à Saint Renan

Un budget 2022 de 4 600 euros avec une subvention de l'Ademe dans le cadre de l'appel à projet Mobilisation citoyenne (865 €).

Bilan satisfaisant des standistes et des animations.

Il est convenu de repartir sur ce format village pour l'édition 2023 avec des animations.



Aménagements cyclables

Réalisés en 2022

- 1 km sur Ploudalmézeau (dans le cadre appel à projet des continuités cyclables)
- 300 m de Ploumoguer bourg à la ZA de Cohars Nevez
- Jalonnement sur 3,2 km liaison Lampaul-Plouarzel à Plouarzel

Covoiturage : plateforme Ouest Go et partenariat Ehop

Se reporter à la [page 31](#) (Faciliter les usages les plus durables de la voiture et améliorer les conditions de circulation)

Mobilité inclusive : le partenariat avec l'association Don Bosco Mobilité

La Direction Mobilité de l'association Don Bosco a bien trouvé sa place dans le paysage des acteurs de la mobilité et de l'insertion. Fruit de l'agrégation des services de l'association En Route Pour l'Emploi (ERPE) et de l'auto-école feu Vert mobilité, Don Bosco développe son service au plus près des habitants, en lien avec les partenaires de l'emploi, de l'insertion et de la mobilité.

La Communauté de communes, par l'intermédiaire de la Maison de l'emploi, est engagée avec cette structure pour offrir des solutions de mobilité aux publics en insertion

professionnelle. Le partenariat a été reconduit pour 3 ans en février 2020. La Communauté lui verse chaque année une participation financière de 5 000€ pour son fonctionnement.

A noter que ces services sont accessibles aux publics relevant des minima sociaux. C'est pourquoi l'association n'intervient qu'après avoir reçu une prescription d'un travailleur social du Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS), de Pôle Emploi, de Cap Emploi, de la Mission locale ou de la Maison de l'emploi.

Favoriser les modes actifs

Les modes actifs désignent tous les modes de déplacement mobilisant l'énergie musculaire, tels que la marche à pied, la trottinette, le vélo classique ou à assistance électrique. Peu coûteux et écologiques, ils sont aussi un moyen de faire de l'exercice physique au quotidien.

Poursuivre la mise en œuvre du programme de cheminements doux

A travers les schémas communautaires de développement des modes de déplacements actifs, Pays d'Iroise Communauté a travaillé de manière transversale en 2022.

Tout d'abord avec les communes en apportant une assistance à l'élaboration du schéma communal vélo. Quatre nouvelles communes ont amorcé en 2022 une phase de diagnostic visant à poser les bases d'une réflexion « vélo » à l'échelle de la municipalité (Milizac-Guipronvel, Trébabu, Lanildut, Plouarzel). Les schémas des 4 communes ont été approuvés par délibération de leur conseil municipal.

5 communes sont en phase d'adoption dans leur plan vélo communal (Brélès, Porspoder, Le Conquet, Lanrivoaré, Landunvez).



Poursuivre l'animation du schéma directeur vélo

La campagne de communication 2022 sous l'égide de la marque engagement Vazii! (voir page 28) et les différentes actions avec la création de 4 boucles vélos ont généré beaucoup d'engouement autour de la pratique du vélo en Pays d'Iroise.

Fête du vélo : 2^e édition

La deuxième édition se veut plus festive autour d'un temps fort : le dimanche 5 Juin de 10h à 18h sur le parking Guyader à Saint Renan, choisie sur les dates nationales de la fête du vélo 4-5 juin 2022 par le comité de pilotage des Mobilité du 28/10/2021 et le bureau communautaire du 6/12/2021.

Le programme :

10h-12h : Parcours ludique avec les enfants

11h : Course de 2 roues organisée par le CMJ de Saint Renan catégorie 5/8 ans (sur inscription 02 98 84 90 63 ou enfancejeunesse@saint-renan.fr)

11h30-12h : Animation musicale - Ecole de Musique Iroise

14h-15h30 : Sorties vélos encadrées par Saint Renan Iroise Vélo et Entente Cycliste de Saint Renan : 20 km (inscription conseillée à thierry.bodenes@gmail.com)

14h-17h : Parcours ludique avec les enfants

14h30 : Course de 2 roues organisée par le CMJ de Saint Renan catégorie 9/12 ans (sur inscription 02 98 84 90 63 ou enfancejeunesse@saint-renan.fr)

14h45 : Course de 2 roues organisée par le CMJ de Saint Renan catégorie +12 ans (sur inscription 02 98 84 90 63 ou enfancejeunesse@saint-renan.fr)

15h30-16h15: spectacle enfant- Mission ZURBL à partir de 4 ans

Restauration sur place au Village de la Fête du vélo

Nombreux stands : ateliers d'autoréparations, santé, vélo smoothie, essais de VAE mais aussi la mise à disposition gratuite de vélos pousseurs, trottinettes PMR, vélos stabilisés et trottinettes pour fauteuils roulants !

Une fête résolument inclusive !

Place à la découverte, priorité au plaisir !

Venez en famille, entre amis !

Parking vélos sur place !

Organisé par Pays d'Iroise Communauté en partenariat avec la Commune de Saint Renan, Saint Renan Animations et les associations : Entente Cycliste Renanaise, Saint Renan Iroise Vélo, Repair Café Iroise Plougonvelin, Les bricoleurs du dimanche de Plouarzel.



Faciliter les usages plus durables de la voiture et améliorer les conditions de circulation

L'amélioration de l'accessibilité dans et en dehors du Pays d'Iroise suppose des aménagements des infrastructures routières et une politique de cheminements doux. Face à l'évolution de la mobilité électrique, un maillage en bornes de recharge est à conforter. L'enjeu est aussi de limiter l'autosolisme pour fluidifier la circulation et améliorer le bilan carbone. Autre enjeu : le renforcement de la mobilité inclusive.

Moins d'autosolisme, plus de covoiturage avec Ouest Go et Ehop

L'Etat, la Région Bretagne, le Département du Finistère, Rennes Métropole, Nantes Métropole, Brest Métropole et Saint Nazaire Agglomération ont initié le projet collectif de la **plateforme de covoiturage « Ouest Go »** avec le soutien financier de l'Ademe. Cet outil est hébergé chez Mégalis Bretagne qui en assure l'administration et la gestion.

Cette plateforme dont l'objectif est de massifier l'offre en covoiturage sur le grand Ouest est aussi un outil qui permet l'animation du covoiturage selon les compétences propres de chaque collectivité.

Pays d'Iroise Communauté a adhéré à cette plateforme et a fait le choix de s'adosser à un opérateur externe pour assurer le suivi et l'animation des actions. Un partenariat a donc été établi pour une durée de 3 ans avec l'**association Ehop** qui a grandement contribué à la mise en place de l'outil « Ouest Go » et qui a développé une vraie expertise et un savoir-faire pour accompagner les territoires dans cette transition.

Pour rappel entre septembre 2021 et janvier 2022, une vaste campagne de communication avait été lancée pour sensibiliser les habitants sur le co-voiturage (affiches, banderoles, visuels web, conférence de presse...). Sur la période septembre 2021 (démarrage de la campagne) et août 2022, la plateforme Ouest Go a enregistré 247 nouveaux inscrits avec un pic de 70 inscrits en mars 2022.

En 2022, le travail de sensibilisation des habitants s'est poursuivi avec l'organisation d'un défi du co-voiturage du 03/10 au 21/10.





Objectifs :

- Sensibiliser et faire parler de la pratique du covoiturage sur le territoire
- Augmenter le nombre de conducteurs covoitureurs inscrits sur ouestgo pour massifier le maillage du territoire
- Créer du lien entre les habitants
- Faire tester : passage à l'acte

La préparation de ce défi a démarré dès avril pour organiser la campagne de communication puis d'inscription.

- **Phase d'interpellation** : réalisation de tags au sol sur 8 communes aux abords de lieux fréquentés, un relais presse locale, communication sur les réseaux sociaux,...
- **Phase d'inscription** : un kit de communication complet pour des posts sur les réseaux sociaux, des animations sur le terrain (présence au marché de Saint Renan et au forum des associations de Plouarzel, un relais presse locale)

➤ Phase d'accompagnement des testeurs :

- 91 inscrits sur 97 inscriptions
- 45 mises en relation effectuées
- 27 équipages de covoitureurs constitués

➤ La suite de l'accompagnement :

- Plus de 75% des personnes actives durant le défi souhaitent continuer à covoiturer
- Plus de 95% des inscrits seront transférés sur Ouest go

2 157 Km
covoiturés soit l'équivalent
de 4 allers-retours
Lampaul-Plouarzel/Rennes

3 056 Km
évités

659 Kg CO2
économisés



Parole d'Angélique, participante au défi :

« Le défi m'a poussée à covoiturer. Je ne covoiturerai pas avant. J'ai testé avec quelqu'un du défi, que j'avais déjà vu sur Ouest go d'ailleurs mais finalement ça n'a pas duré car à 10 minutes près ça ne correspondait pas au niveau des horaires. Mais bon, ça m'a poussée à en parler avec des collègues et on arrive à en faire à 3 voire 4. Je fais une partie toute seule et je les rejoins mais c'est déjà ça ».

Etes-vous satisfaite du défi ? Avez-vous des points d'amélioration à nous partager ? : « Je suis satisfaite car ça m'a lancée à covoiturer. J'aimerais bien trouver quelqu'un de chez moi mais c'est déjà ça. Bravo pour l'organisation ».



Améliorer la desserte en transports en commun

Le réseau de desserte de transport en commun existant mérite d'être évalué et adapté aux évolutions de l'urbanisation et des besoins.

La navette du littoral

C'est une première en Pays d'Iroise : du 12 au 25 août, les mardis et jeudis, une navette a été affrétée par la Communauté de communes permettant de rallier le nord au sud du territoire (et inversement) avec pas moins de 16 arrêts.

Une solution de transport accessible aux habitants et visiteurs de passage pour accéder à des sites clés du littoral d'Iroise en profitant d'un panorama exceptionnel entre Locmaria-Plouzané et Lampaul-Ploudalmézeau.

Les objectifs de ce nouveau service étaient les suivants :

- Offrir une solution aux visiteurs non motorisés
- Faciliter la mobilité pour enrichir l'expérience touristique et la découverte du territoire
- Réduire le nombre de voitures sur les routes
- Promouvoir les déplacements collectifs et favoriser l'accès aux plages et la fréquentation des espaces touristiques attractifs

Quelques chiffres :

- Nombre de passagers transportés : 391
Plus de 26 ans (311), moins de 26 ans (56) et moins de 12 ans (24)
- Coût du service : 15 245,76€
Comprenant les frais de communication (5 286,96€), la prestation de transport (9 781,20€), divers (177,60€)
- Recette commerciale : 889,50€



Dans l'ensemble :

Un service bien accueilli, considéré comme une bonne initiative qui favorise un tourisme convivial et respectueux de l'environnement.

Un itinéraire judicieux qui permet de profiter des paysages du littoral, les plus recherchés.

Un service utile pour visiter un site sans se préoccuper du stationnement (ex : Pointe Saint-Mathieu, Le Conquet).

Le bilan de cette première expérimentation est plutôt positif compte tenu du fait qu'il n'a pas été possible de lancer la communication avant le mois de juin. Des pistes d'amélioration ont été évoquées afin rendre le service plus attractif et plus visible. Pour cela, il apparaît indispensable de mieux sensibiliser les professionnels du tourisme pour qu'ils communiquent auprès de leur clientèle.

Le transport collectif

Depuis la promulgation de la loi NOTRe, la Communauté est engagée au côté du Conseil régional pour organiser et faciliter les déplacements en transport collectif sur son territoire. En effet, depuis septembre 2017, train, car et liaisons vers les îles sont gérés par la Région.

La participation financière annuelle de la Communauté est d'environ 80 K€ et porte sur le financement des lignes complémentaires et de transport à la demande (TAD).

A ce jour, le réseau armature est composé de 6 lignes régulières :

- Ligne 11 : Le Conquet-Brest
- Ligne 12 : Saint Renan-Brest
- Ligne 13 : Lampaul-Plouarzel-Saint Renan
- Ligne 14 : Ploudalmézeau-Brest
- Ligne 15 : Guipronvel-Brest
- Ligne 16 : Porspoder-Saint Renan

Ce réseau est complété par des lignes de transport à la demande (Ligne Ploumoguier-Saint Renan-Brest ; Landunvez-Ploudalmézeau-Saint Renan-Brest, Melon-Lanildut-Brélès-Saint Renan-Brest et Trézien-Plouarzel-Saint Renan-Brest).

Depuis juillet 2020, l'opérateur de transport en charge de l'exploitation des lignes régulières et scolaires pour le compte de la Région est le groupe Océlor dont le siège social est basé sur Landivisiau.

Evolution de la fréquentation des lignes :

LIGNES	NOMBRES DE VOYAGES COMMERCIAUX 2020/2021	NOMBRE DE VOYAGES COMMERCIAUX 2021/2022	EVOLUTION
11	65 955	75 179	13,99%
12	82 660	93 911	13,61%
13	10 826	21 318	96,91%
14	37 880	40 138	5,96%
15	9 083	12 523	37,87%
16	13 828	18 465	33,53%
CS	148	202	36,49%
TOTAL	220 380	261 736	18,77%

Les résultats se rapprochent d'une année de fonctionnement normal après deux années perturbées par la crise COVID. A noter une progression du nombre d'abonnement à l'année sur l'ensemble des lignes.

En ce qui concerne le Transport à la Demande : 456 déclenchements ont été réalisés entre septembre 2021 et août 2022

- TAD Landunvez : 25
- TAD Melon/Lanildut : 181
- TAD Ploumoguier : 167
- TAD Trézien : 83

Cela représente un total de 642 usagers transportés par TAD.

Il est à noter que le Plan de Mobilité Simplifié (PDMS), élaboré sur l'année 2022, a intégré un volet sur le transport collectif. L'objectif est de travailler en étroite collaboration avec la Région (AOM régionale compétente en la matière) et le transporteur afin d'apporter des améliorations au réseau et de faciliter les interconnexions avec la Métropole. Concernant la problématique du vieillissement de la population, la Communauté de communes entend s'appuyer sur le tissu associatif et les communes pour accompagner le développement d'une offre en direction des publics âgés ou en situation de handicap. Un volet mobilité solidaire sera ainsi développé dans le cadre du PDMS.

Relever l'enjeu du numérique

L'évolution des outils et technologies de communication génère une croissance exponentielle et continue des besoins en débits internet. L'aménagement numérique du territoire est devenu un enjeu, notamment en termes de cohésion sociale, d'attractivité, d'équité territoriale et de développement économique. Face au numérique, il s'agit aussi de relever le défi d'une possible fracture numérique dans une société faisant une place conséquente à la dématérialisation.

Le déploiement du Très Haut Débit : accélération en 2022

Les collectivités bretonnes via le syndicat mixte Megalis ont fait le choix de déployer un réseau public régional de fibre optique, qui remplacera le réseau téléphonique actuel basé sur des câbles en cuivre. Le déploiement du dispositif a pu générer de fortes attentes voire des frustrations au regard des délais enregistrés.

2022 marque un tournant avec une accélération sensible de la couverture du réseau de fibre et notamment sur le pays d'Iroise.

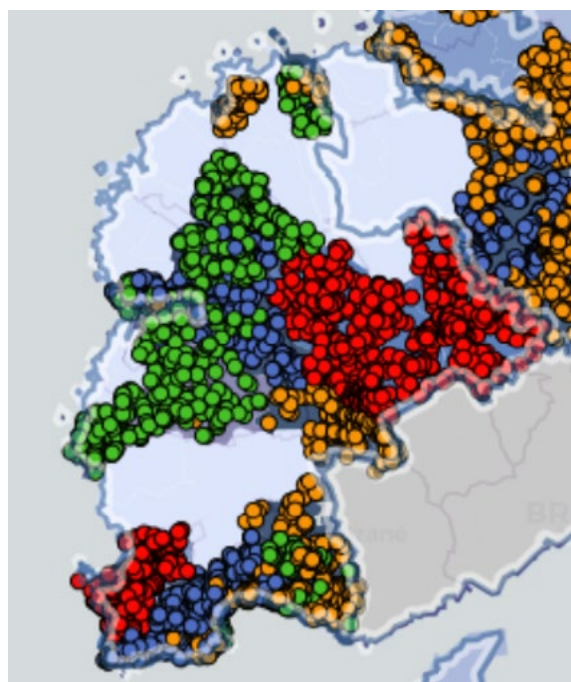


Graphique à l'échelle de la Bretagne

Ainsi sur les 140 nouvelles communes ouvertes à la commercialisation à l'échelle bretonne, 5 l'ont été en 2022 sur le Pays d'Iroise : Plourin, Lanildut, Brélès, Lampaul-Ploudalmézeau et Plougonvelin. Dès 2021, celle-ci avait été engagée sur la commune de Plouarzel. La fin de la phase 1 est quasi achevée en décembre 2022. La phase 2 est désormais bien engagée et devrait se terminer en 2023. Sont ainsi concernées par cette phase, les communes de Plougonvelin, Locmaria-Plouzané, Saint-Renan, Trébabu, Le Conquet, Milizac ; Portsall en Ploudalmézeau.

La fin du déploiement est estimée à fin 2026 à raison d'un rythme de 25 000 prises par mois, comme c'est le cas actuellement.

Vert : disponible à la commercialisation
Bleu : travaux en cours d'achèvements
Orange : travaux commencés
Rouge : en cours d'étude



Situation d'avancement en chiffres sur le Pays d'Iroise

	nbre de locaux estimés
Phase 1	3 678
Phase 2	11 727
Phase 3	12 500
Montées en débit	403

7 629 locaux ont été construits (c'est-à-dire que les travaux sont terminés et réceptionnés) dont 3 498 rendus raccordables en 2022. Cela porte le total à 8 363 locaux construits soit 28% du territoire.

- Coût moyen à la prise sur l'ensemble de l'opération pour l'EPCI : 308 € (contre 445 € initialement)
- Montant payé en 2022 : 1 043 702 €.

La participation de la communauté à ce programme devrait avoisiner 10 M€ au terme de l'opération.

Des ateliers pour lutter contre la fracture numérique

Afin de favoriser le lien social et de limiter la fracture numérique, le CLIC (centre local d'information et de coordination gérontologique) organise depuis plusieurs années des ateliers numériques d'initiation à l'utilisation de la tablette numérique. En 2022, des ateliers d'utilisation des smartphones ont également été proposés.

Le financement : conférence des financeurs

Les objectifs

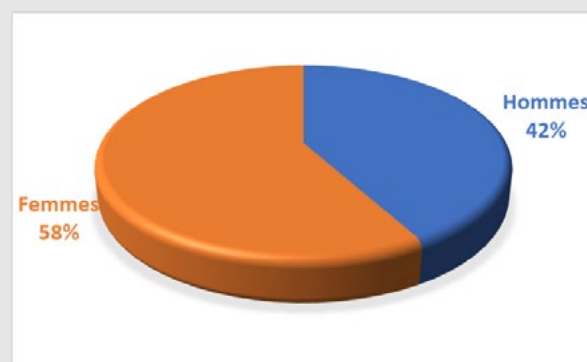
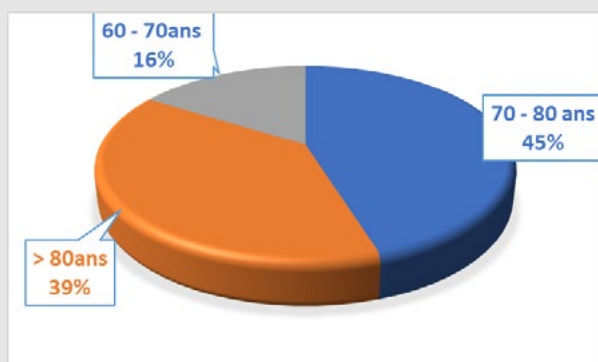
- sensibilisation des personnes âgées aux nouvelles technologies afin qu'elles puissent se connecter à leur environnement
- créer du lien social et rompre l'isolement grâce aux relations intergénérationnelles
- valoriser le rôle des aînés à domicile/petits enfants/grand parentalité
- éviter l'isolement administratif par la généralisation de la dématérialisation
- accompagner les usagers dans leurs démarches administratives
- favoriser l'accès aux droits, à la santé, aux services publics

Bilan 2022

5 sessions ont été mises en place au cours de l'année 2022, 31 personnes y ont participées.



Critères des participants :



Les journées du numérique du 8 au 20 octobre 2022

Le numérique en part'âges ?
Même pas peur !



Tous aux
JOURNÉES DU NUMÉRIQUE

Objectifs

- Accompagner les usagers dans leurs démarches administratives des personnes fragilisées, favoriser l'accès aux droits, à la santé, mobilité et l'accès au service public.
- Sensibiliser les jeunes, enfants, familles aux principaux facteurs de risque des réseaux sociaux et autres usages du numérique
- Favoriser des actions intergénérationnelles

Environ 525 participants

- **Saint Renan**, Espace culturel, le samedi 8 octobre (ateliers, conférences, jeux, stands...)
- **Plouarzel**, Salle omnisports, le vendredi 14 octobre (ateliers, conférences, expositions, jeux et échanges intergénérationnels)
- **Ploudalmézeau**, Centre culturel l'Arcadie, le vendredi 14 octobre (pièce de théâtre « Vivre dans un monde entièrement dématérialisé »)
- **Milizac-Guipronvel**, Centre ar Stivell, le mardi 18 octobre (conférence « Ecrans sans être à cran »)
- **Plougonvelin**, Espace culturel Kéraudy, le jeudi 20 octobre (pièce de théâtre « Vivre dans un monde entièrement dématérialisé »)
- **Plourin** : annulation conférence / formation / l'UBO à l'intention des élus



3

Offrir les conditions
d'un développement économique
et touristique équilibré

L'accueil et l'offre de services aux entreprises

Informar, accompagner les entreprises, faciliter leur implantation et leur développement, tels sont les objectifs de la politique de développement économique de Pays d'Iroise Communauté.

Offre foncière

Les zones d'activités économiques

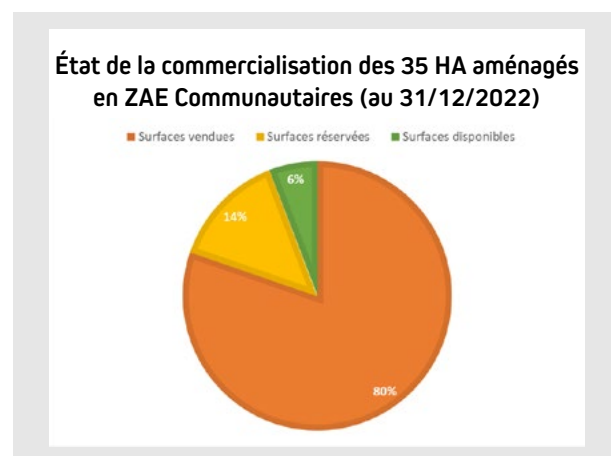
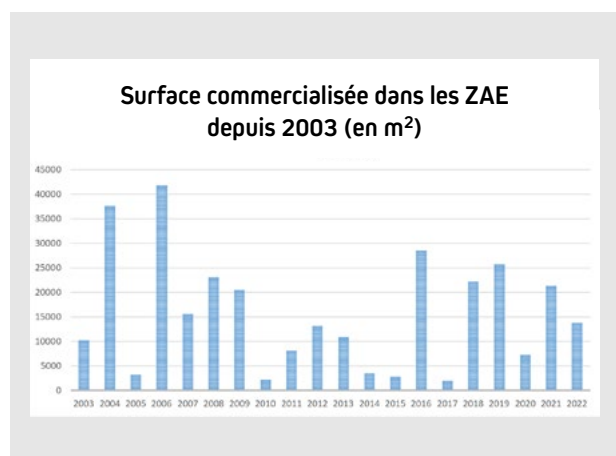
L'année 2022 a été marquée par un certain attentisme des porteurs de projets qui ont eu tendance à retarder de quelques mois le lancement de leurs projets de construction et donc les acquisitions foncières. 1,37 ha ont été cédés en 2022 sur les zones d'activités communautaires, un chiffre en recul par rapport à la moyenne des années précédentes si l'on exclue 2020 et la crise COVID.

Les ventes en ZAE de Kerhuel (Milizac-Guipronvel) représentent en volume 76% des ventes de l'année et totalisent 10 421 m², les autres opérations se répartissent entre Kerdrioual (Lanrivouaré), Toul an Ibil (Plougonvelin), et Menez Crenn (Plouarzel).

Le taux de disponibilité foncière remonte légèrement et s'établit à 6% grâce à la finalisation en 2022 de plusieurs

opérations de viabilisation : La tranche n°3 de KERHUEL (Milizac-Guipronvel) est finalisée et les premières ventes ont été signées ; l'extension de Pen ar Menez (Locmaria-Plouzané) est également achevée, avec 4 lots d'ores et déjà réservés ; les travaux de 1ère phase du lotissement de Toul an Ibil (Plougonvelin) ont été réceptionnés et une première vente a été réalisée ; enfin l'opération de Menez Crenn (Plouarzel) a pu être mise en œuvre et a abouti à la vente d'un 1er lot.

Le taux de surfaces indiquées comme « réservées » reste important et au même niveau qu'en 2021, soit 14%, ce qui peut présager d'un bon niveau de commercialisation pour 2023.



Deux hectares était disponible à fin 2022 pour l'implantation des entreprises, ces terrains à bâtir se répartissent sur 6 zones d'activités :

- **Keryard (Plourin)** : 3 parcelles sont disponibles, pour une surface totale de 7 229 m², ce qui représente 35% du foncier communautaire disponible
- **Mespaol (Saint Renan)** : 2 lots sont disponibles, représentant une surface de 3 379 m² soit 16% du foncier total disponible sur la CCPI
- **Menez Crenn (Plouarzel)** : 1 parcelle de 3 277 m² est disponible, soit 16% du foncier total sur le Pays d'Iroise
- **Toul an Ibil (Plougonvelin)** : 2 parcelles sont disponibles, totalisant 2 757 m² soit 13% de l'ensemble du foncier disponible sur la CCPI
- **Kerhuel (Milizac Guipronvel)** : 1 lot est disponible, pour une surface de 2 544 m² soit 12% du foncier total disponible sur la CCPI
- **Saint Roch (Ploudalmézeau)** : 1 parcelle est disponible, d'une surface de 1 500 m²

Au bilan de l'année 2022, sur l'aménagement de zones d'activités, ont été finalisés :

- **Kerhuel (Milizac-Guipronvel)** : 9 lots ont été réalisés, pour une surface commercialisable de 2 hectares, seul 1 lot était disponible à fin 2022, tous les autres sont vendus ou réservés.
- **Toul an Ibil (Plougonvelin)** : 5 lots ont été aménagés, pour une surface de 7 663 m², 2 lots étaient entièrement disponibles au 31/12/2022.
- **Menez Crenn (Plouarzel)** : 1 parcelle de 4 077 m² fait l'objet d'un découpage à la demande. En 2022 un premier lot de 800 m² a été détaché : 3 277 m² restent disponibles.

En complément de cette offre désormais disponible, quelques opérations d'aménagements sont en cours avec une prévision d'achèvement en 2023 : aménagement de 3 lots en ZAE Saint Roch, à Ploudalmézeau, ainsi que la valorisation du foncier ex-Kanabeach à Locmaria-Plouzané

Offre immobilière à destination des entreprises

L'offre communautaire en matière de locaux destinés aux entreprises, pourtant conséquente, fait l'objet d'une forte tension en termes de disponibilité : au 31 décembre 2022, la totalité des locaux de stockage, ou ateliers, était occupée.

En ce qui concerne l'offre de bureau, il reste un petit peu de marge à l'Hôtel d'Entreprise de Mespaol, mais celle-ci est très étroite. Sur la plupart des sites, désormais, il faudra des départs pour permettre d'envisager de futures arrivées.

Récap Immobilier	Nouveaux locataires en 2022	Nb locaux occupés au 31-12-2022	Surface totale de bureaux (en m ²)	Surface totale d'ateliers (en m ²)	Taux de remplissage au 31-12-22
TECH IROISE	0	36/37	875	300	98%
HE MESPAOL	1	12/14	306	0	86%
CAMBARELL	0	4/4	352	651	100%
AR MESPAOL	0	5/5	0	525	100%
AR PEN AR MENEZ	1	4/4	0	620	100%
AR KERYARD	1	5/5	0	615	100%
AR KERDRIOUAL	1	2/2	0	150	100%
AR TOUL AN IBIL	0	1/1	0	1 465	100%

Par ailleurs le travail se poursuit au niveau du site Kanabeach, qui pourrait permettre à court terme d'apporter des solutions d'hébergement pour des entreprises en recherche de locaux, une perspective de commercialisation se dessine pour la fin de l'année 2023.

Conforter le développement des filières stratégiques

Certaines activités sont particulièrement présentes en Pays d'Iroise : l'agriculture, le tourisme, le nautisme et, plus largement, l'économie bleue, la construction, etc. Ces secteurs forgent l'identité économique du territoire et doivent être accompagnés dans leur développement et leurs transformations

Une année 2022 record pour le dispositif «PASS Commerce et Artisanat»

En place depuis le 1er janvier 2018, le « PASS Commerce & Artisanat » est un dispositif initié par la Région Bretagne en coopération avec la majeure partie des EPCI de Bretagne. Il permet de soutenir les artisans et commerçants du territoire dans leurs projets d'investissement, en prenant en charge 30 % de leurs dépenses éligibles pour des travaux liés à l'embellissement, à la modernisation ou à l'acquisition de matériels professionnels.

En 2022, 18 dossiers ont été validés : un chiffre en nette augmentation par rapport aux années précédentes

(moyenne de 12 à 13 dossiers entre 2018 et 2021) et auquel est associée une somme de 120 000 € de subventions octroyées sur l'année (représentant 60% de plus que la moyenne des subventions versées les années précédentes).

Ce volume d'aide est basé sur un total de 660 000 € investis par les entreprises en 2022, cela signifie que pour 1 euro de subvention versé, c'est 5 euros et 50 centimes qui ont été dépensés.

Nom entreprise	Type PASS	Commune	Activité	Montant des investissements (HT)	Montant subvention accordée
SNC MECRIDA (LE GALION)	Classique/Socle	LAMPAUL-PLOUARZEL	Bar, tabac, jeux	12 816,23 €	3 844,87 €
SNC TREGUER	Classique/Socle	LAMPAUL-LOUDALMÉZEAU	Bar, tabac, jeux	23 132,02 €	6 939,60 €
MF Beauté et Bien Être	Classique/Socle	LANRIVOARÉ	Soins, bien être	30 387,50 €	7 500,00 €
LES FEES COIFF'	Classique/Socle	LANRIVOARÉ	Salon de coiffure	12 000,00 €	3 600,00 €
LA BOUCHE RIT	Classique/Socle	LOCMARIA-POUZANÉ	Boucherie, Charcuterie, Traiteur	87 652,91 €	7 500,00 €
LES ALIZÉES (Franc-Wan)	Classique/Socle	MILIZAC-GUIPRONVEL	Salon de coiffure	37 500,00 €	7 500,00 €
LE P'TIT MEAL	Classique/Socle	MILIZAC-GUIPRONVEL	Restauration, sandwicherie	45 245,00 €	7 500,00 €
Boulangerie du Menhir	Classique/Socle	PLOUARZEL	Boulangerie, pâtisserie	86 937,67 €	7 500,00 €
SNC LE 5 - Glenn Café	Classique/Socle	LOUDALMÉZEAU	Bar, tabac, café, restauration	27 633,00 €	7 500,00 €
Bijouterie AGNES G	Classique/Socle	LOUDALMÉZEAU	Bijouterie	63 651,83 €	7 500,00 €
SNC HELOGRAPH	Classique/Socle	LOUDALMÉZEAU	Bar Tabac PMU	31 881,65 €	7 500,00 €
CAP OUEST	Classique/Socle	POUGONVELIN	Bar Tabac PMU	33 800,00 €	7 500,00 €
FLO DÉLICES	Classique/Socle	PLOURIN	Pâtisserie, snacking	27 669,11 €	7 500,00 €
Génération coiffure	Classique/Socle	SAINT RENAN	Salon de coiffure	13 088,12 €	3 926,44 €
AMBRE INSTITUT	Classique/Socle	SAINT RENAN	Soins, bien être	25 321,00 €	7 500,00 €
SARL COZIEN (La Duchesse Anne)	Classique/Socle	SAINT RENAN	Pâtisserie, salon de thé	62 037,22 €	7 500,00 €
SNC MELONA	Classique/Socle	SAINT RENAN	Bar Tabac PMU	28 723,68 €	7 500,00 €
LES FRERES COMPLICES	Numérique	LOUDALMÉZEAU	Vente de détail spécialisés	9 500,00 €	4 750,00 €

Des soutiens financiers pour les entrepreneurs

Grâce à l'action de la **structure associative loi 1901 Initiative Pays de Brest (IPB)**, créée en 1996 sous l'impulsion des Communautés de communes, **les entrepreneurs qui créent ou reprennent une entreprise** peuvent bénéficier d'un prêt d'honneur à taux zéro et sans garantie.

Ces fonds proviennent de subventions de collectivités territoriales, de dons d'entreprises ou d'organismes financiers. Ils permettent de financer et faciliter la création, la reprise et le développement d'entreprises sur le Pays de Brest.

Concrètement, l'objectif du dispositif est de renforcer les fonds propres des créateurs-repreneurs d'entreprise de tous secteurs d'activité. Pour en bénéficier, l'activité doit engendrer la création ou le soutien d'un emploi au minimum. Les montants accordés peuvent aller jusqu'à 25 000 € pour les commerces et entreprises artisanales de service, et même jusqu'à 50 000 € pour les entreprises innovantes et de production. Il est démontré que l'octroi de ce prêt d'honneur facilite ensuite l'accès à un financement bancaire avec un effet de levier conséquent (x 13).

Au bilan en 2022, **64 prêts d'honneur** ont été accordés sur le Pays de Brest pour un montant total **972 000 €**. Ces aides ont permis à ces entreprises de lever ensuite 12,2 Millions d'Euros de prêts bancaires en complément soit un effet levier de (x 13).

La ventilation de ces 972 000 € de prêts accordés selon la nature des dispositifs est la suivante :

- 636 000 € de prêts d'honneur (soit le dispositif classique destiné aux commerces, aux industries et entreprises de services)
- 220 000 € de prêts d'honneur agricoles
- 116 000 € de prêts d'honneur solidaires

En Pays d'Iroise, **4 bénéficiaires** ont été accompagnés pour cette année 2022, soit un total de **56 016 € de prêts d'honneur**. Tous ont été accordés dans le cadre du dispositif classique. En 2022, 8 % des fonds attribués en Pays de Brest l'ont été pour des entreprises implantées sur le Pays d'Iroise.



Des partenariats pour accompagner les entreprises

Renouvellement du partenariat avec l'ADIE

Le 27 octobre 2022, les représentants de la Communauté de communes et de l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique se sont retrouvés pour renouveler pour une durée de 3 ans le partenariat visant à renforcer l'action de l'association sur le territoire et ainsi permettre aux entrepreneurs de bénéficier d'un service de proximité pour les accompagner dans la création et le développement de leur activité.

LES 3 MISSIONS DE L'ADIE

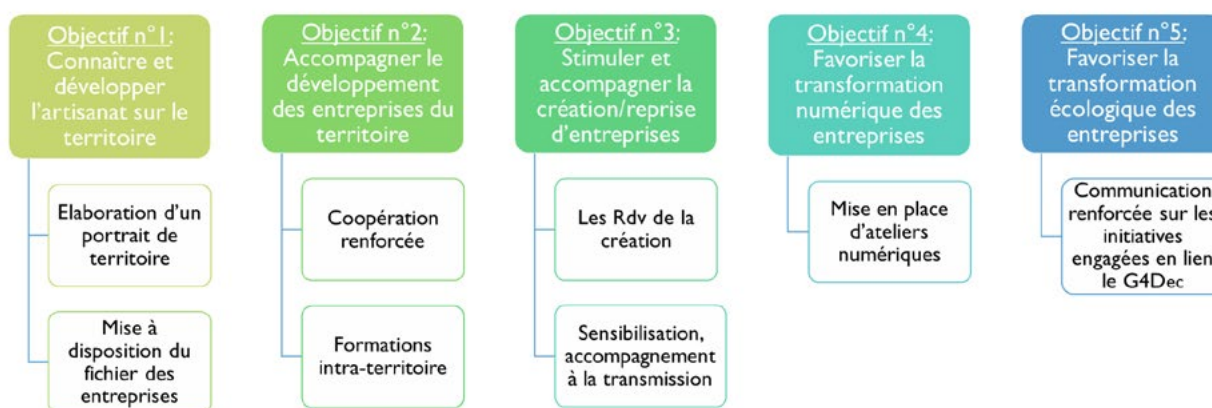


L'offre s'articule autour de services financiers (microcrédits, prêt apport en capital, microassurance) et de services d'accompagnement (formations, ateliers, rendez-vous individuels) sur les thématiques de gestion et développement commercial. En termes de financement, la Communauté apporte un soutien financier à l'ADIE pour les missions qui lui sont confiées. Le montant de la participation communautaire est fonction de l'activité de l'association : 500€ par projet d'entreprise accompagné et financé sur le territoire, plafonné à un maximum de 3 500 €. En 2022, un seul dossier a été accompagné et financé.

Mise en place d'un partenariat avec la Chambre des métiers et de l'artisanat de Bretagne

La CMA de Bretagne et la Communauté de communes ont souhaité établir, pour la première fois, une convention pluriannuelle pour formaliser la démarche de partenariat et mettre en œuvre des conditions favorables au maintien, au renouvellement et au développement des entreprises artisanales sur le territoire.

Cette démarche a été engagée en 2022 afin de définir les objectifs stratégiques déclinés en un plan d'actions opérationnel :



Prévue en fin d'année 2022, la signature officielle de la convention a été repoussée en début d'année 2023.

Accompagner les transformations du secteur agricole

L'agriculture dans l'espace, dans l'économie, dans le paysage occupe une place à part dans le territoire. Cette agriculture est aussi confrontée à plusieurs défis dont celui de la résilience au changement climatique, aux nouveaux modes de vie et de consommation et aux évolutions technologiques.

Face à ces multiples enjeux, Pays d'Iroise Communauté entend maintenir une agriculture dynamique, s'adaptant aux évolutions sociétales, aux circuits courts, aux besoins fonciers, aux enjeux climatiques et énergétiques, en développant un travail partenarial avec les acteurs et divers partenaires (SAFER, Chambre d'Agriculture...).

Renouvellement du partenariat avec la Chambre d'agriculture

La Chambre d'agriculture et la Communauté de communes ont renouvelé leur convention de partenariat le 17 octobre 2022.

Avec ses 376 exploitations agricoles, 603 chefs d'exploitations, 1480 emplois dans la filière agricole et agroalimentaire, l'agriculture sur le pays d'Iroise occupe une place importante.

Conscient de ce rôle majeur de l'agriculture dans l'aménagement du territoire et dans l'économie communautaire, de la nécessité de maintenir une agriculture forte dans sa diversité, une première convention de partenariat avaient été signée en 2018.

Elle a permis de conduire conjointement de nombreuses actions en faveur de ce secteur d'activité : aide aux jeunes installés, mise en place de la cellule foncière, action de communication, journée de découverte des métiers verts,

Pour poursuivre cette collaboration, la Chambre d'agriculture et Pays d'Iroise Communauté s'engagent dans une nouvelle convention pour une durée de 5 ans (2022/2026).

Le vivre ensemble est un des fils conducteurs de ce partenariat. De nouvelles opérations seront initiées pour favoriser l'interconnaissance et montrer l'agriculture d'aujourd'hui. La communication sur l'agriculture peut contribuer à répondre à un des enjeux majeurs de l'agriculture : le renouvellement des générations. Des actions seront aussi menées pour soutenir la filière agricole, notamment l'accompagnement de l'installation et l'attractivité des métiers.

Aides aux agriculteurs

L'agriculture constitue un véritable pilier de l'économie locale (14 % de l'emploi); Maintenir un maximum d'actifs, c'est-à-dire un maximum d'exploitations, doit être un objectif pour la collectivité, tout en promouvant une agriculture innovante, de qualité et à forte valeur ajoutée.

Afin d'encourager le renouvellement des générations et de maintenir une activité agricole sur le territoire, la Communauté de communes a mis en place un dispositif de soutien financier aux personnes s'installant pour la 1ère fois en qualité de chef d'exploitation agricole, en complément des aides versées par l'Etat (Dotation Jeune Agriculteur – DJA) et le Conseil départemental du Finistère.

En 2022, 4 porteurs de projet ont été soutenus, représentant un engagement financier pour la collectivité de 8 000€.

A noter aussi qu'en 2022, a été lancé un nouveau dispositif destiné aux agriculteurs et qui consiste en une aide au financement de prestations de désherbage mécanique et



d'ensemencement dans les périmètres de captage. Concrètement, une aide de 40 € /l'hectare et par passage en désherbage mécanique des cultures maïs pourra être octroyée aux exploitants agricoles, sur la base minimale d'un passage par an et dans une limite de trois par an. Cette incitation financière correspond à la prise en charge par la collectivité de 80 % du coût estimé. Pour la semence d'herbe, l'aide est de 80% sur la base d'un coût à l'hectare de 170€ HT.

Fédérer et dynamiser l'économie locale

Les liens avec tous les acteurs, entreprises, associations et institutionnels, seront recherchés pour fédérer les énergies et promouvoir le développement économique du territoire.

La Maison de l'emploi communautaire

La Maison de l'emploi et ses partenaires accompagnent un public très large : demandeurs d'emploi, salariés, scolaires et étudiants... et également de plus en plus d'entreprises du territoire.

4227

passages (maison de l'emploi + partenaires) et 432 entretiens téléphoniques ou par mails

326

inscriptions et 184 inscriptions de jeunes pour les jobs d'été

4800

abonnés pour la page Facebook « Economie & emploi - Pays d'Iroise Communauté », plateforme reconnue pour les offres d'emploi et les informations économiques à destination des habitants et des entreprises du Pays d'Iroise.

1254

offres reçues (1214 en 2021)
CDI (26%) / CDD + 6 mois (24%) /
CDD - 6 mois (25%) / jobs d'été (23%) /
particuliers (2 %)

La Maison de l'emploi accueille de nombreux partenaires

La Mission locale pour les jeunes de 16 à 25 ans,
Le dispositif PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'emploi)
Le Rail emploi services (association de mise à disposition de personnes,
Ladapt (reconnaissance travailleur handicapé,
Le dispositif Prépa-clés (initiation et perfectionnement informatique et français).



Le BUS de l'EMPLOI

La maison de l'emploi a embarqué à bord du Bus de l'emploi de l'association Don Bosco.

Du 21 septembre au 25 novembre, le bus s'est arrêté dans 18 communes avec pour but d'aller à la rencontre des habitants, des entreprises et des élus. **Bilan : 36 entretiens**

Afin d'être au plus proche des jeunes, la Mission locale a mis en place le dispositif Contrat d'Engagement Jeune depuis le 1er mars 2022 avec 1 conseillère présente 2 jours /semaine.

La maison de l'emploi au service des jeunes du territoire avec des interventions en classe de 3ème avec collègues Dom Michel du Conquet et St Joseph de Ploudalmézeau (informations sur les métiers, aide à la recherche de stage, ...) et également en lien avec la MFR de St Renan, notamment en accueillant dans nos locaux les élèves du CAPA services à la personne

Un développement touristique équilibré

Le Pays d'Iroise représente l'alliance de la terre et de la mer. Riche d'un patrimoine diversifié et de magnifiques paysages, il est aussi une terre de tourisme, tout en veillant aux équilibres territoriaux et à la répartition dans le temps. L'enjeu est de favoriser cette activité toute l'année en valorisant les atouts maritimes, patrimoniaux, historiques et identitaires du territoire. Un territoire authentique.

L'Office de tourisme Iroise Bretagne (OTIB)

www.iroise-bretagne.bzh la nouvelle vitrine pour le territoire

Juillet 2022 a vu l'arrivée du nouveau site internet de l'OTIB, nouveaux concepts de découverte du territoire à travers les grands sites et les différentes escales possibles sur tout le territoire, mais surtout un format pensé pour les smartphones ! De quoi séduire à distance, mais aussi permettre aux habitants de profiter au mieux des nombreuses activités du territoire, tout en chouchoutant leurs invités avec des programmes de découvertes originales !

Aussi, pour un accueil chaleureux tel qu'attendu en Bretagne, l'équipe de l'OTIB a conseillé en 2022 : plus de 48 551 personnes physiquement, 5 880 personnes au téléphone, 794 par courriers, 327 par emails.

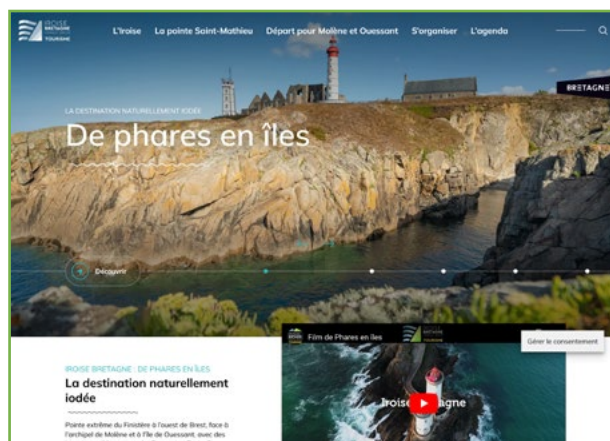
Un message commun pour se différencier

« Iroise Bretagne de phares en îles, la destination naturellement iodée ! »

Un territoire unique, des prestations multiples et de qualité, il ne manquait plus qu'un message touristique différenciant sur lequel chacun puisse s'appuyer ! Après un travail collaboratif, le message touristique a donc vu le jour, il est désormais relayé sur nos supports et les partenaires sont encouragés à se l'approprier !

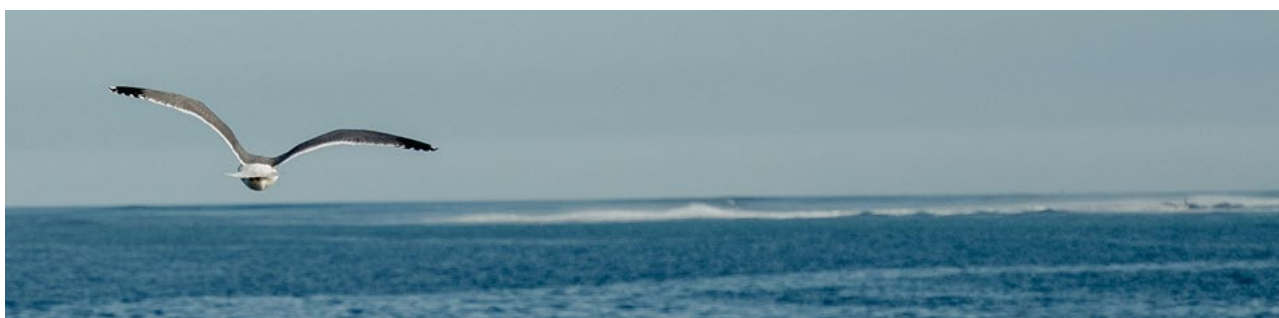
Étaler la saison pour éviter la sur fréquentation

Maintenir la fréquentation en très haute saison, et surtout développer l'attractivité des ailes de saison voici la commande passée pour un tourisme cohérent avec les volontés de préservation des atouts naturels. En 2022 l'accueil de touriste en Iroise s'est développé sur le total annuel et plus particulièrement sur tous les mois de l'année hormis juillet, août, octobre et décembre, les résultats sont donc ceux attendus sur cet aspect.



Dévoiler tout un territoire !

Plus de 75 activités de loisirs sont valorisées par l'OTIB chaque année, en plus des nombreux événements, artistes et commerçants qui animent le territoire, de quoi encourager à séjourner plus longtemps et revenir chez nos hébergeurs partenaires dont le réseau se développe ! En 2022 plus de 156 000 € de ventes d'activités ont été réalisées par l'OTIB, ce qui ne représente qu'une petite part de tout le travail de conseils et de prescriptions auprès des visiteurs.



« CHOUCHOUTEZ VOS INVITES » : L'Office de Tourisme un concentré d'idées pour faire rêver vos proches !

En 2022, l'OTIB a commencé à afficher ce discours, en effet les habitants rentrent initialement peu dans les Offices de Tourisme, et pourtant nous avons la chance de vivre là où les autres viennent en vacances, pourquoi se priver ? Il serait dommage de rater des pépites du territoire à 15min de chez vous et nombreuses activités, sorties, événements, sont idéaux pour redécouvrir votre territoire !

Pour vos invités, mais donc aussi pour vous, et ce toute l'année, n'hésitez pas à venir récupérer une carte et un guide touristique dans nos bureaux ! Pour vous convaincre ? Les finistériens sont les plus représentés chez nos visiteurs, vous pourriez même y croiser des amis !



Equipements touristiques communautaires

LA MAISON DE L'ALGUE

Fréquentation

En 2022, la Maison de l'algue a accueilli 22 756 visiteurs, toutes activités confondues. La fréquentation du site est très satisfaisante. La période d'ouverture s'est étendue de fin mai à fin septembre.

Accueil mutualisé

L'accueil est mutualisé entre le bureau du port, l'accueil de l'espace muséographique et le relais tourisme. Cette mutualisation permet d'avoir une équipe polyvalente et des horaires d'ouverture élargis.

La billetterie de la compagnie Finist'Mer s'est de nouveau installée dans les locaux. Les visiteurs étaient très satisfaits de pouvoir acheter leurs billets vers les îles à la Maison de l'algue. La nouveauté 2022 : à partir du 17 juillet et jusqu'au 21 août inclus, une traversée vers Molène a eu lieu tous les dimanches avec la mise à disposition d'un navire de 196 places.

Le bilan des ventes de l'ensemble des traversées est très positif.

Des excursions en mer d'Iroise étaient également proposées par la compagnie Finist'Mer Excursions. Cette proposition est également très appréciée des visiteurs.



Position des angles de vues



Animations autour des algues

Plusieurs ateliers de récolte d'algues ont été proposés. Cette animation consiste à descendre sur l'estran et à apprendre à reconnaître les différentes espèces présentes, mais également à s'initier aux bonnes pratiques de récolte. Cette animation se poursuit par une initiation à la cuisine aux algues et affiche complet de plus en plus tôt au fil des ans.

Des ateliers de cuisine aux algues sont également proposés une fois par semaine en juillet et en août. Ils remportent eux-aussi un franc succès et les demandes de privatisation de ces ateliers sont de plus en plus nombreuses. Cette offre nous permet de nous adresser à une grande diversité de publics et de présenter la Maison de l'algue ; c'est pourquoi nous avons décidé de l'exporter en dehors de nos locaux en allant une fois par semaine au centre nautique de Landunvez en juillet et août.



Refonte de la muséographie

Le projet de refonte de la muséographie s'est poursuivi en 2022, le marché pour la refonte a été passé fin 2022. Les travaux débutent en mars 2023 en vue d'accueillir la nouvelle scénographie fin mai 2023.



L'ANCRE AN EOR / MUSEOGRAPHIE DE PORTSALL

Fréquentation

Année	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Total
2022	530	205	656	1855	2491	411	0	6148
2021	-	-	870	3371	4651	1561	0	10453
2020	0	0	0	1977	3237	0	0	5823
2019	1194	857	2736	6986	6735	2712	937	22633
2018	1802	2185	2233	7565	10845	1773	795	28302

L'accueil à l'espace muséographique est effectué par l'intermédiaire de l'Office de tourisme Iroise Bretagne. On constate une baisse de 45% des visites en juillet et de 46 % en août.

LES PHARES SAINT-MATHIEU, TRÉZIEN ET KERMORVAN

Phare Saint-Mathieu (Plougonvelin)

194 jours d'ouverture en 2022 soit 993 heures / 33 367 visiteurs soit + 17,21 % par rapport à 2021
80 430 € de chiffre d'affaires pour la boutique soit + 40.47 % par rapport à 2021

Nouveautés en 2022

- Modification des ouvertures des petites vacances de Printemps et de la Toussaint (ouvert 7j/7 et on ferme à 18h aux vacances de la Toussaint).
- Le pont du 11/11 reste avec la fermeture à 17h30.
- Juillet et août, l'ouverture se fait à 10h30.

Animations

- **Exposition temporaire** : exposition photos de Frank Jezequel. A St Mathieu
- **Nuits du phare** : 2 en juillet et 2 en août avec animations; Mise en place avec Phares et Balises devenir un veilleur de feu avec des supports quiz, boussole, vidéo. **1 nuit du phare le 26/12**
- **Atelier découverte** de la cuisine aux algues avec la Maison de l'algue.
- Concert des Gabiers du Drellac'h.
- Contes et légendes aux phares Trézien et St-Mathieu
- Association les petits débrouillards aux phares Trézien et St-Mathieu
- Balade en calèche sur le site avec les « Roulottes en Pays d'Iroise »
- Balade découverte de la faune & flore de la pointe St-Mathieu, organisée par un agent de Pays d'Iroise Communauté



Phare Trézien (Plouarzel)

98 jours d'ouverture soit 446.50 heures / 6 564 visiteurs soit +44.1 % par rapport à 2021
8 423 € de chiffre d'affaires pour la boutique soit + 53.8 % par rapport à 2021
26 478 € de chiffre d'affaires global soit + 49.46 % par rapport à 2021



Animations

- Exposition 2022: Exposition temporaire avec Armand Breton « Balade sur le GR34 ».
- Ateliers de dessins avec Joël Marc
- Atelier « Lire au phare Trézien »
- Après-midi contées avec Florence Le Dreff
- Journées européennes du patrimoine : une meilleure fréquentation que 2021 avec 491 visiteurs soit 105 %.

Nouveauté en 2022 : le phare de Trézien était ouvert matin et après-midi sur juillet et août

Phare Kermorvan (Le Conquet) : nouveauté 2022

Mise en tourisme du phare, ouverture au public début juillet, le phare était ouvert de 10h à 12h sur juillet et août

109 jours d'ouverture en 2021 soit 397 heures / 8 415 visiteurs
5 307 € de chiffre d'affaires pour la boutique
31 249 € de chiffre d'affaires global



VALORISATION DU PATRIMOINE

Poursuite du programme d'interprétation

En 2013, Pays d'Iroise Communauté a lancé un premier appel à projets auprès des communes. L'objectif était de valoriser le patrimoine identitaire et d'intérêt communautaire, visible sur ou depuis les sentiers de randonnée ; et par conséquent mettre en exergue ces deux thématiques afin de renforcer l'attractivité des sentiers. Ce programme a pour objectif de jaloner ces sentiers de randonnée par des plaques en lave émaillée valorisant les éléments de patrimoine remarquables qui y figurent. Il est financé par la Communauté de communes avec l'aide du Conseil départemental et du Conseil régional.

La 3^e phase du programme est en cours avec la réalisation avec 2 plaques posées en 2022 : Plouarzel (Le menhir de Kerloas) et Ploudalmézeau (Jeunesse et courage). Il est prévu 5 plaques qui seront posées en 2023 et qui concernent les communes de Plourin, Saint Renan, Ploumoguier, Brélès.



La « maritimité » du territoire et le nautisme

Dans un territoire maritime comme le Pays d'Iroise, doté de nombreuses infrastructures portuaires, le nautisme est un vecteur d'attractivité et de différenciation.

Pour en faire un facteur incontournable de la vie et des expériences vécues dans le Pays d'Iroise, l'ambition est de promouvoir et de favoriser l'accès au nautisme pour tous, d'offrir des animations de qualité dans un souci de préservation de l'environnement. Cela passe par une mobilisation de l'ensemble des acteurs intéressés, la coordination des actions entre les pratiques, les sites et les événements, l'incitation à la mutualisation et l'animation des plans d'eau du Pays d'Iroise.

Les centres Nautisme en Pays d'Iroise (NPI)

SAISON D'ÉTÉ / ACTIVITÉ TOURISTIQUE

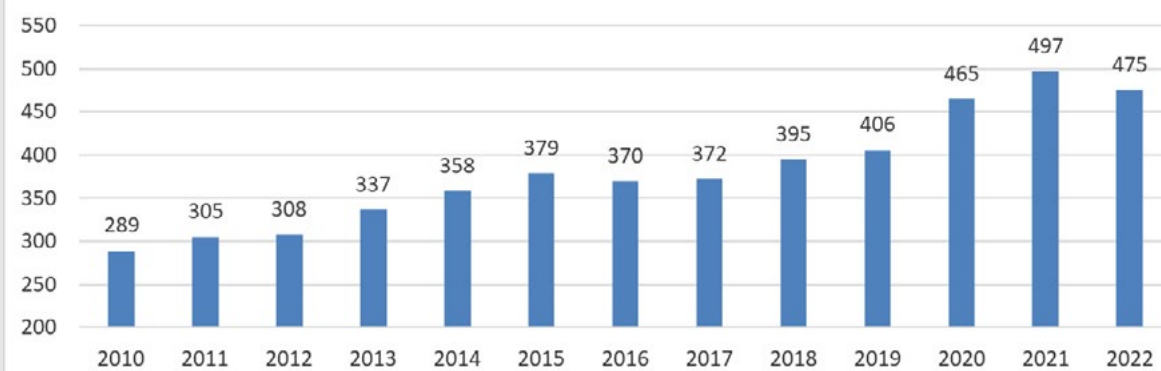
Les centres NPI, équipements à dimension et rayonnement communautaire. L'attrait des activités nautiques pour les habitants et visiteurs s'est confirmé en 2022 alors que les chiffres de fréquentation de la saison 2021 étaient historiquement les plus élevés.

Le protocole sanitaire a été allégé tout en maintenant le dispositif de non accueil dans les vestiaires des centres. Les stages des vacances de printemps ont connu une fréquentation moindre dû aux dates avancées de vacances de la zone B (1ère zone du mois d'avril). Les températures

relativement fraîches et la météo n'ont pas incité les inscriptions de dernière minute.

Le chiffre d'affaires est en relative stabilisation même si le secteur des locations et des groupes est en légère baisse. Le CA estival connaît une baisse de 4 % par rapport à 2021 (+ 2% par rapport à 2020 et +17% par rapport à 2019). Le site de Plougonvelin pèse 58.16% dans le CA global, Ploudalmézeau 37.82%, Plouarzel 2,39 %, Landunvez 1.19% et Lanildut 0,47%.

Évolution du chiffre d'affaires estival 2022 (en k€)



En 2022, et pour faire suite à l'été 2020 et 2021 extrêmement perturbé par le Covid, l'offre des centres nautiques a par ailleurs été intégralement revisitée, et une réflexion sur la complémentarité entre les divers centres a été menée. Ainsi, les centres permanents de Plougonvelin et Ploudalmézeau se recentrent sur l'activité traditionnelle

des stages de voile et des supports innovants (ex : bateau volant, Wing foil...). Les bases saisonnières jouent quant à elles la carte familiale pour Plouarzel et base bien-être et Low carbon pour Landunvez. Des offres hybrides sont désormais proposées (voir zoom ci-dessous).



ZOOM

Hybridation de l'offre dans les centres nautiques

En plus des activités nautiques (stages de Stand up Paddle, location de matériel nautique, randonnée palmée, cours de natation en mer), la base nautique de Landunvez a accueilli cette année des activités bien-être (Yoga, Pilates, Sophrologie et méditation), des activités culinaires (ateliers de cuisine aux algues), des activités sportives Outdoor (location de vélos, aquagym en mer en musique, randonnée palmée), des activités musicales (ateliers de musique verte et archéologique).

L'ensemble de ces activités ont été assurées par des prestataires privés, et coordonnées par NPI.

Les visiteurs et habitants qui ont poussé la porte du centre ont apprécié cette nouvelle offre encore plus proche de la nature et sans bateau à moteur.

Le bilan de la saison 2022 ainsi que la demande de la population locale comme touristique ont incité l'équipe à ajuster l'offre pour la saison 2023 en maintenant l'hybridation mais aussi en proposant de nouveau des stages de voile pour les plus jeunes.

Le centre de Plougonvelin, aidé par sa situation géographique se positionne toujours comme la locomotive de NPI, avec plus de la moitié du chiffre d'affaires estival.

Landunvez rentre un faible chiffre d'affaires pour NPI car les recettes des activités proposées clientèle sont reversées aux prestataires privés qui les assurent (voir Zoom ci-dessus).

Lanildut bénéficie d'un point location de kayak de mer en partenariat avec la boutique du Crapaud, ainsi que de sa traditionnelle balade kayak encadrée sur l'Aber Ildut.

Même si les stages de 5 demi-journées restent l'essentiel des ventes, 2022 est marquée par une légère baisse

de fréquentation des Spots nautiques sur la location de matériel et les cours particuliers.

Les groupes peinent quant à eux à revenir,

- Nombre de stages : 2 065 x 5 demi-journée soit 10 325 sorties
- Nombre de sorties location : 3 900 sorties location et cours particuliers

Les supports à succès restent sensiblement les mêmes que les années passées. L'Optimist est la valeur sûre (à la fois sur les moussaillons et le stage Opti, soit 30% de la clientèle des stages)

Une flotte attractive (inventaire 2022)

91 Kayaks	20 Fun Boat
72 Optimists	1 Dériveur collectif
71 Stand up paddle	1 Bateau collectif
4 Big Sup	39 Bateaux moteurs
66 Planches à voile	10 Wing
36 Catamarans	1 Dériveur à foil

Des matériels en partenariat

Un public très jeune, mais pas que....

Confirmant l'année 2021, les adultes occupent presque 20 % de la clientèle (autour de 14 % avant la pandémie). Néanmoins, l'essentiel de la clientèle « stages » est une clientèle d'enfants (notamment les jeunes enfants en Jardin des Mer et moussaillons), cœurs de cible de Nautisme en Pays d'Iroise.

En 2022, 74% des stagiaires de NPI ont entre 8 et 13 ans ; 34 % ont moins de 8 ans ; 40 % ont entre 8 et 13 ans ; 26 % ont plus de 14 ans.

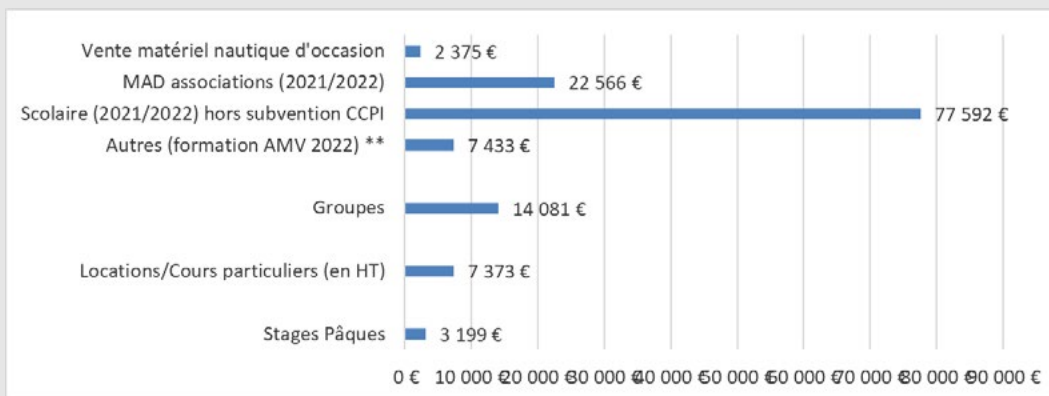
ACTIVITÉ HORS SAISON ET À L'ANNÉE

Les activités des centres nautiques en période hors saison sont diverses et variées. Les structures sont en principe ouvertes 6 à 7 jours/7 jours (selon la structure), de mars à fin novembre.

Le chiffre d'affaires touristique hors saison reste non négligeable. L'activité scolaire y occupe une bonne place (voir plus loin), mais on note un engouement de la population locale pour les activités nautiques.

- Stages de printemps : en baisse par rapport à 2021 dû à la primeur des dates de vacances de la zone B ainsi que la location et cours qui revient aux chiffres des années avant pandémie.
- Prestations pour les entreprises/groupes stables
- La mise à disposition pour les associations partenaires : +45% , signe d'une belle dynamique en 2022

A noter, la très bonne dynamique du centre de formation des moniteurs qui ne semble pas souffrir de vocations.



Soutien des associations partenaires

NPI accompagne les associations partenaires mais également des manifestations organisées sur le territoire. En 2022, ce sont environ 930 h de Brevets d'Etat qui ont été mobilisés pour l'Amath Kakikouka (Plougonvelin), le CNPK (Ploudalmézeau) et l'Estran (Ploudalmézeau). Une subvention de 4000 € est par ailleurs versée à l'Aviron de Mer de Plougonvelin pour les charges de personnel. A noter, l'aboutissement du travail sur le toilettage des conventions qui a été finalisé par la signature des nouvelles conventions de partenariat en 2022.

Des événementiels marquants : le Gliss'N'Zik et la journée « Nautisme et Handicap, Osez ! »

Les événementiels habituels de NPI (journée de lancement de saison Gliss'N'Zik, journée Tous à l'eau en faveur des personnes en situation de handicap) ont pu être de nouveau organisés suite aux deux années d'annulation à cause de la pandémie.

Nautisme et Handicap, Osez ! : le 28 mai 2022, l'évènement, réalisé en partenariat entre Nautisme en Pays d'Iroise, centre de Plougonvelin, la mairie de Ploumoguier et l'association Chant'all together, a renoué avec le succès et accueilli pas moins d'une vingtaine de personnes en situation de handicap ainsi qu'une vingtaine de bénévoles venus prêter main forte pour organiser ce bel évènement. A noter la présence de MIAGGO (société de location et vente de matériels et équipements permettant l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les pratiques outdoor à l'attention des particuliers et des collectivités) venu présenter ses matériels innovants.

Gliss'N'Zik : Le 12 juin 2022, l'évènement phare de Nautisme en Pays d'Iroise en partenariat avec l'école de musique d'Iroise et ses associations partenaires, propose à toute la population locale et venue d'ailleurs, l'accès gratuit, à l'ensemble de ses activités : mise à disposition de ses matériels ainsi que sortie avec skipper ou initiation sur différents supports pour des sorties d'une trentaine de minutes, tout cela rythmé par les concerts des talents du Pays d'Iroise, présentés par l'École de Musique d'Iroise. L'évènement a proposé pas moins de 350 sorties gratuites sur l'édition 2022.

A noter : en 2023, ce sont les 20 ans de Nautisme en Pays d'Iroise et l'équipe porte l'ambition de dérouler le Gliss'N'Zik sur le site de Portsall, dans une version plus ambitieuse et plus festive : sortie gratuite tous supports, repas, concerts et buvettes sont au programme sur le site de l'Ancre An Eor.

Nautisme scolaire : vecteur d'ouverture et d'éducation

De mi-mars à fin juin puis de début septembre à fin novembre 2021, les centres NPI ont assuré 6350 séances pour les classes qui en font la demande (46 classes pour 25 écoles de 13 communes). En 2022, 100 % des demandes ont été acceptées sur des cycles de 7 séances au lieu de 6 l'année passée du fait d'une demande en hausse. Les 1019 élèves concernés ont évolué sur Optimist, Funboat, kayak et Stand-up-Paddle.

A noter : une école s'est désistée après un engagement ferme, ce qui a partiellement désorganisé le service et explique un nombre moindre de séances par rapport à 2021. Une procédure plus formelle a été mise en place pour le cycle 2022/2023 afin d'éviter ces changements de dernière minute.



ZOOM

Livret du Jeune Marin

En partenariat avec les équipes du Parc Marin d'Iroise, NPI a réalisé un livret d'accompagnement des scolaires et de leurs enseignants. Ce livret, dont la conception graphique a été faite par Thierry Le Pouliquen, reprend dans ses pages un ensemble d'informations relatives à l'environnement marin (vents, marées, houle...), aux supports et aux techniques de navigation et à la flore et la faune du Pays d'Iroise...

Ce livret est remis depuis septembre 2022 à chaque enfant suivant un cycle de nautisme scolaire.

Un travail a également été mené sur le parcours nautique de l'élève en Pays d'Iroise : la partie navigation étant totalement maîtrisée, le livret d'accueil permet désormais de préparer, accompagner et baliser le parcours de l'élève, de l'enseignant et de ses parents, il reste à Nautisme en Pays d'Iroise à élaborer une séance terrestre en cas de conditions météo défavorables : l'idée de la création d'un

jeu de plateau est née et d'une nouvelle collaboration avec le Parc Naturel Marin d'Iroise. Suite à la présentation du projet, le PNMI s'est montré très enthousiaste et a validé le projet. NPI et le parc se donne maintenant les années 2023 et 2024 pour aboutir le projet.

RESSOURCES HUMAINES

Le fonctionnement « classique », de l'équipe de permanents de Nautisme en Pays d'Iroise a évolué suite aux départs successifs de l'adjoint et du chef de centre de Ploudalmezeau/Portsall. Bruno Kleiser qui dans un premier temps a pris les fonctions d'adjoint, est passé chef de centre après le départ de son homologue. Corentin Marc a quant à lui pourvu le poste d'adjoint du chef de centre après une expérience de responsable technique qualifié multi site en tant que saisonnier long. Vincent Lelièvre, habituellement RTQ saisonnier long, est passé en CDI temps partiel annualisé sur le même site. L'équipe comprend désormais 7 Brevets d'Etat qui travaillent (5 temps plein & 2 temps partiel) pour la structure. Ils sont épaulés par Emmanuelle Ropars qui a pris la suite de Johanna GARY suite à son départ au courant de l'année 2022. 2 Brevets d'Etat en CDD de 8 mois complètent le dispositif. Sans oublier les 39 moniteurs et 2 hôtesses d'accueil en saison estivale et une vingtaine d'aide-moniteurs en formation, futures recrues du service.

La cheffe de service, Frédérique Mazé a elle aussi rejoint une nouvelle équipe à l'école des beaux-arts de Brest au courant du mois de novembre 2022. Ce ne sont donc pas moins de quatre départs successifs qui ont eu lieu entre 2021 et 2022 qui ont conduits à des mouvements internes et trois nouveaux recrutements. Un nouveau(elle) directeur(trice) de service est attendu pour le mois de mai 2023.

Nombre d'heures sur l'été 2022 : 9 344 (-6% par rapport à 2021)

Formation de moniteurs

Nautisme en Pays d'Iroise est centre de formation pour les jeunes qui souhaitent se professionnaliser, soit pour occuper un poste de moniteur dans l'un de nos centres nautiques l'été, soit pour travailler à l'année pour le compte d'une association de voile.

En 2022, la formation a été fort succès. Six jeunes ont ainsi décroché le monitorat au cours de la formation dispensée par nos brevets d'Etat aux vacances de Toussaint, de printemps et d'été (3 sessions pour valider l'ensemble des UC) et 4 autres sont en cours de validation de leurs diplômes.

LES BÂTIMENTS DES CENTRES NAUTIQUES : RÉFLEXION ET PROJETS EN COURS

Les difficultés rencontrées par Nautisme en Pays d'Iroise (NPI) résident actuellement dans ses bâtiments. Trop exigu en raison de la hausse de fréquentation, ils ne répondent plus aux normes ERP (Etablissement recevant du public) ni Hygiène et Sécurité au travail. Ils ne permettront pas à l'avenir d'envisager le développement de projets, ni même de poursuivre les activités existantes, en très forte augmentation.

Plusieurs pistes ont été évoquées :

- Aménagement d'un hangar d'entretien et de stockage zone de Toul Ibil (Plougonvelin)
- Aménagement du bâtiment l'Hippocampe
- Réflexion de réagencement et redéfinitions des différents espaces NPI sur l'Ancre An Eor





4

Une qualité de vie à préserver

Les enjeux du vieillissement et du handicap

Le vieillissement de la population va s'accélérer dans les prochaines années. D'ici 2040, le nombre d'habitants de 65 ans et plus devrait augmenter de 57 % dans le Pays d'Iroise selon l'INSEE (+ 5 800 habitants). Ces projections démographiques soulèvent de multiples questions comme l'accès aux soins, la prévention de la perte d'autonomie, les mobilités ou l'adaptation des logements. L'information et la coordination des actions en faveur des publics seniors et en situation de handicap sont au cœur des préoccupations de la communauté de communes.

Parole d'habitants / Grande consultation Projet social de territoire

« Cela fait peur de vieillir seule. Je ne voudrai pas me retrouver seule à tricoter chez moi en regardant par la fenêtre »

« Le contexte sanitaire a fait des dégâts sur le milieu associatif notamment chez les personnes âgées même si elles reviennent tout doucement aux activités du Club, certaines restent encore confinées chez elles »

« Cela me préoccupe de savoir ce que l'on va faire de moi si j'ai Alzheimer, est-ce qu'il y a aujourd'hui une liste d'attente ? est-ce qu'il faut que je m'inscrive ? J'ai 2 filles mais je ne voudrai pas être chez elles. Est-ce qu'il y a de la place et surtout le COUT ! est-ce que je pourrai payer ? Vieillir c'est une chose, vieillir avec la maladie, c'est autre chose »

« A Plouarzel, il y a une maison familiale avec 24 résidents, les gens y arrivent de plus en plus dans des situations dégradées. [...] Les gens en EHPAD, ça leur manque les activités ! »

« Il y a beaucoup d'Alzheimer en Bretagne, c'est un des taux les plus élevés »



CLIC /Centre local d'information et de coordination gérontologie

Accompagner les seniors

Le CLIC est un lieu d'accueil qui s'adresse aux personnes de 60 ans et plus, à leur entourage, aux professionnels de santé et aux personnes en situation de handicap.

Il propose un accueil et un accompagnement personnalisé, en toute confidentialité, gratuit et informe sur toutes les questions de la vie quotidienne, en matière de passage à la retraite, d'accès aux droits, de maintien à domicile, d'établissements d'accueil, d'amélioration et d'adaptation de l'habitat.

Le CLIC organise des informations collectives sur des thèmes liés à la prévention du vieillissement et à la dépendance et des groupes d'expression accessibles aux personnes aidées et aux familles.

27 % de la population du Pays d'Iroise était âgée de plus de 60 ans en 2015.

Mission d'accompagnement : les entretiens individuels

531 personnes aidées

1732 entretiens réalisés dont 24 entretiens réalisés à domicile

67.5 % des personnes aidées sont des femmes

66 % ont plus de 75 ans et 7 % ont moins de 60 ans

54 % des demandes concernent la vie à domicile dont :

9.29 % concernent les demandes d'hébergements (permanents et temporaires)

10.24 % concernent une recherche de logement (adaptation habitat, accessible, rapprochement du centre du bourg...)

7.72 % concernent la vie sociale, l'écoute, l'aide aux aidants

Amélioration/adaptation de l'habitat/ logement	13.64%
Aide à domicile/ soins / EHPAD	28.89 %
Prestation de compensation du Handicap (PCH)	6.62%
Accès aux droits/ retraite/ fiscalité / juridique	44.5 %
- Allocation Personnalisée d'Autonomie	
- Services du maintien à domicile	
Divers (écoute, vie familiale, sociale...)	6.35 %

Le CLIC en action

- Poursuite d'une démarche d'amélioration de la qualité du service
- Un accompagnement global des personnes âgées en intégrant la dimension de prévention



Les journées du Numérique du 8 au 20 Octobre 2022

Public : 525 personnes (séniors, familles, collégiens, élus, primaires...)

Objectifs :

- Accompagner les usagers dans leurs démarches administratives des personnes fragilisées, favoriser l'accès aux droits, à la santé, mobilité et l'accès aux services publics
- Sensibiliser les jeunes, enfants, familles aux principaux facteurs de risque des réseaux sociaux et autres usages au numérique
- Favoriser des actions intergénérationnelles

Partenaires et intervenants :

Le Service Cohésion Sociale et Santé de Pays d'Iroise Communauté, les conseillers numériques du territoire, le Cyber Espace de Plourin, la Ligue de l'enseignement en Finistère, Clément Coudereau (Rétro-gaming), SoliHA, Fablab Iroise, le Repair Café Plougonvelin, l'association Don Bosco, la Gendarmerie Nationale, la compagnie Impro Infini, la Ligue contre le cancer

Financement : Avec le soutien financier de la MSA, du Conseil Départemental, du programme C-Care



Ateliers initiation à l'utilisation du smartphone

5 Ateliers : 31 participants

Objectifs : Favoriser l'inclusion numérique, l'autonomie, la santé et le lien social.

Financement : Conférence des financeurs



Campagne d'information « Mars Bleu » pour promouvoir le dépistage du cancer colorectal

En Partenariat avec la ligue contre le cancer et la CPAM

Les enjeux de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse

Accompagner et faciliter la vie quotidienne des familles, des enfants et des jeunes est une ambition du Pays d'Iroise afin d'accueillir de nouvelles populations et de favoriser la mixité générationnelle.

Le Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM)

Lieu d'écoute, d'informations, de rencontres et d'échanges sur la petite enfance à destination des parents, futurs-parents, enfants, Assistantes Maternelles, gardes à domicile et candidats à l'agrément. Trois animatrices permettent une action au plus proche des habitants grâce à leur présence dans les maisons de l'enfance de Locmaria-Plouzané, Saint Renan et Ploudalmézeau. Elles sont implantées et reconnues sur leur secteur ce qui leur confère une connaissance fine des problématiques locales. Parallèlement, elles travaillent de concert sur les dossiers de fond pour garantir une équité de service sur tout le Territoire.

Les modes d'accueil du territoire 2022

L'accueil individuel : les assistant.es maternel.les

Secteur	Nombre d'Assistantes Maternelles	Nombre de places d'accueil théoriques
NORD	89	324
CENTRE	99	353
SUD	88	335
TOTAL	276	1012

L'accueil collectif : Le Pays d'Iroise compte **7 Etablissements** d'Accueil du Jeune Enfant (Ploudalmézeau, Porspoder, Saint Renan, Lanrivoaré, Locmaria-Plouzané, Plougonvelin, Plouarzel) avec **190 places**.

Depuis plusieurs années, le nombre d'Assistant.es Maternel.les diminue. Il y a très peu d'Assistantes Maternelles de moins de 30 ans et la majorité des Assistant.es Maternel.les du territoire sont âgées de plus de 50 ans.

Le solde total de professionnels de la garde individuel a encore diminué en 2022 car il y a eu plusieurs départs en retraite, mais nous avons également accueilli de nouvelles professionnelles.

L'équipe réfléchit activement à des projets visant à promouvoir le métier d'assistant.e maternel.le, afin de créer de nouvelles vocations. Ce sera un des grands enjeux des années à venir pour pouvoir continuer de proposer une offre de garde en adéquation avec les besoins du territoire.

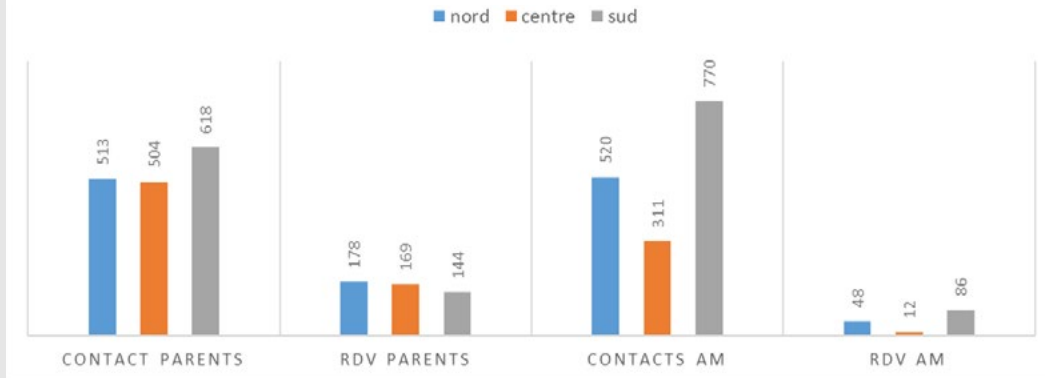
L'activité du RPAM

Les liens avec les professionnels se font essentiellement par téléphone (durant la sieste des enfants) car les assistant.es maternel.les sont accompagnés des enfants durant les heures d'ouverture des relais.

L'information de premier niveau quant au droit du travail est l'objet principal des sollicitations envers le Rpam. Les animatrices apportent un soutien dans la gestion des relations

parents-employeurs / assistant.e maternel.le. Cela contribue à rompre l'isolement des professionnels de l'accueil individuel et à soutenir des parents projetés, souvent bien malgré eux, dans un rôle d'employeur. Le RPAM est aussi un lieu de prévention précoce et de soutien à la parentalité.

Répartition des entretiens et contacts avec le public



AM : assistant.e maternel.le

Contacts : mails, téléphones, contacts physiques, rdv

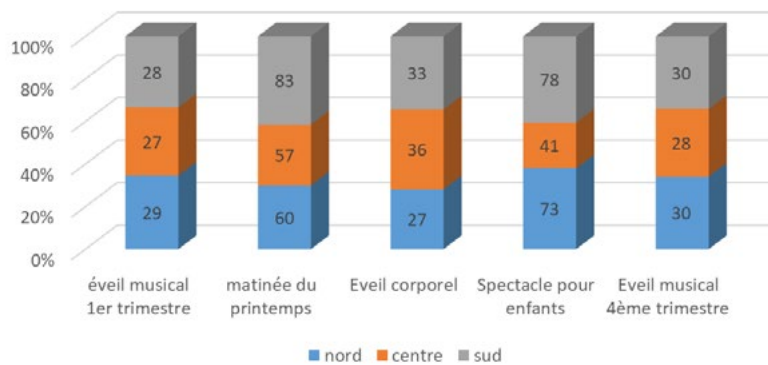
Actions 2022

Suite à la crise sanitaire qui a freiné les animations du RPAM en 2020 et 2021, 2022 a été une année de reprise riche. Les animations étaient attendues et ont reçu un bel accueil. L'équipe a proposé des animations récurrentes, mais aussi de nouveaux concepts pour pouvoir proposer les ateliers à plus d'enfants tout en garantissant de bonnes conditions d'accueil.

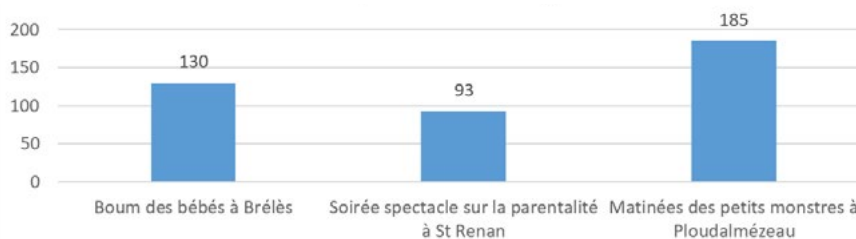
L'attente des assistant.es maternel.les est grande vis-à-vis des animations mais leur exigence de proximité géographique

est forte. L'enjeu pour les animatrices est de trouver un juste équilibre entre des animations suffisamment nombreuses, diversifiées et stimulantes pour répondre aux besoins des enfants ; mais aussi prendre en compte les salles disponibles et leur adaptation aux activités proposées ; les jauges et les éventuelles contraintes sanitaires ; et viser à des manutentions minimisées pour une meilleure rentabilité de l'animation.

Activités proposées de façon identique sur chaque secteur en nombre d'enfants



Animations mutualisées en nombre d'enfants ou adultes pour la soirée spectacle



Répondre aux besoins des personnes fragiles et précaires

Le Pays d'Iroise bénéficie d'une situation sociale et sanitaire globalement préservée et intéressante. Toutefois, un certain nombre de familles enregistre divers types de difficultés que ce soit en termes de ressources, d'alimentation, de logements, d'accès aux droits, d'isolement social. La croissance forte du nombre de familles monoparentales fragilise certaines familles. Face à ces multiples fragilités, la communauté entend proposer avec les communes et ses partenaires des dispositifs pour y répondre.

Etat des lieux

Le taux de pauvreté augmente en France, les chômeurs, les familles monoparentales, des personnes seules sont les plus touchés.

La crise sanitaire a eu un impact sur la pauvreté, l'augmentation des dépenses contraintes (loyers, emprunts, assurances, cantine scolaire...) pénalise plus particulièrement les ménages pauvres.

Le Pays d'Iroise a un taux de pauvreté de 6 % en 2018 quand il est de 10,6 % en Finistère et 14,6 % en France mais 1 habitant sur 3 déclare que sa situation financière s'est dégradée au cours des 3 dernières années.



Aide alimentaire

Période		2019	2020	2021	2022*	Evolution en % 2021/2022	1er trim 2022	2ème trim 2022	3ème trim 2022	4ème trim 2022
Nombre moyen	Bénéficiaires	151	157	175	405	43%	211	254	251	277
	Familles	73	82	96	196	48%	111	128	129	138
	Adultes (15ans et +)	113	118	131	299	43%	159	183	189	209
	Enfants (0 à 14ans)	32	34	38	80	47%	38	54	48	51
	Bébés (0 à 3 ans)	6	5	6	26	23%	14	17	14	17

*Chiffres basés sur le nombre réel de bénéficiaires à l'année via le logiciel passerelle. (Auparavant calculés sur une moyenne mensuelle à l'année)

17.5 tonnes de denrées lors de Collecte nationale de la Banque Alimentaire des 26 et 27 novembre 2022

Rendre la musique accessible à tous

L'École de musique d'Iroise représente un atout en termes d'attractivité, d'apprentissage, d'animation et de rayonnement. Elle contribue au maillage cohérent du territoire en matière d'éveil et d'éducation artistique en développant des projets au service de la population dans une démarche de démocratisation des pratiques artistiques. Elle permet de rendre attractif et d'animer le territoire et de mettre en réseau les acteurs locaux de la culture. Rendre la musique accessible à tous, répondre aux nouvelles attentes du public et inscrire l'École de musique dans une logique territoriale, tels sont les enjeux fixés conjointement par les élus et le projet d'établissement.

Typologie des usagers

778

élèves incluant les conventionnés (OAE, Esat...) / (668 en 2021)

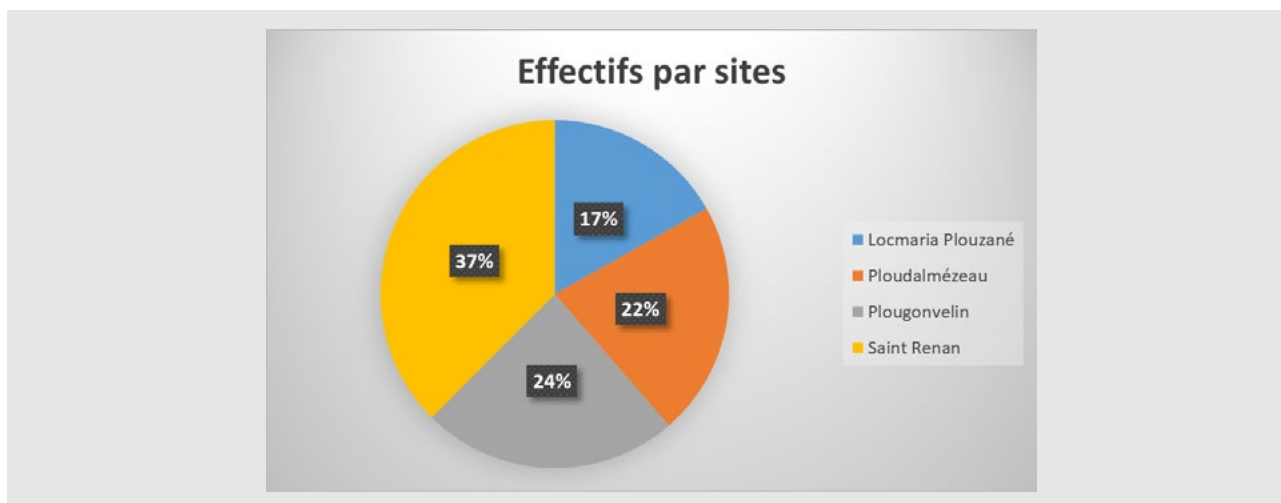
573

inscrits en Parcours (560 en 2021)

198

nouveaux inscrits (221 en 2021)

Origine géographique des élèves



Répartition par âge

76,2 %

des élèves sont des enfants :
42,1% ont moins de 9 ans,
57,9% plus de 9 ans.

16

élèves sont âgés de 20 à 40 ans,
4 d'entre eux
ont entre 20 et 30 ans.

23,8 %

sont des adultes

4 ans

l'âge du plus jeune élève

80 ans

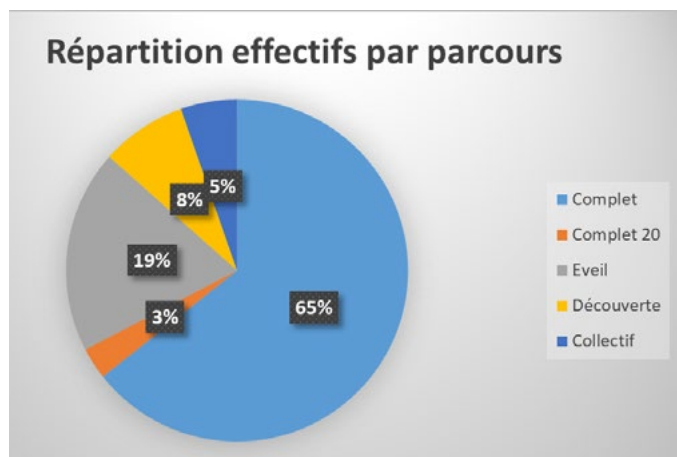
l'âge du moins jeune élève

Pratiques et parcours

Le Parcours complet mis en place dès la création de l'Ecole de musique communautaire (2017) concerne pour l'année 2022 plus de 297 élèves.

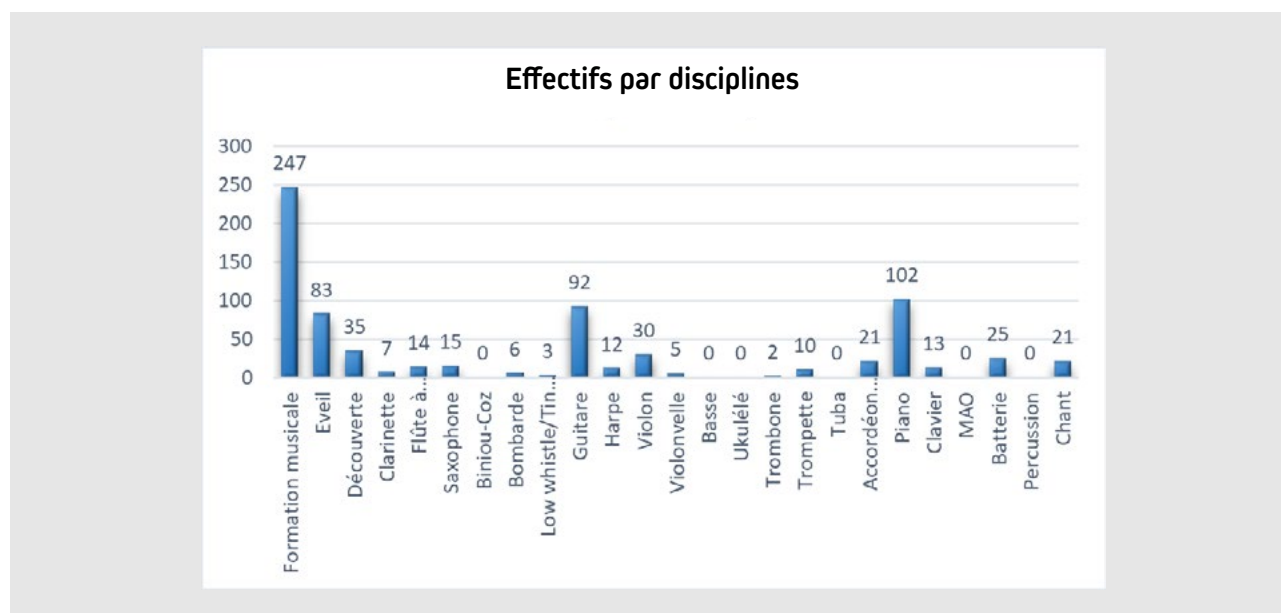
Ce parcours comprend la formation musicale, la pratique de l'instrument et une pratique collective.

L'éveil musical quant à lui reste stable. Le Parcours complet "20 minutes" quant à lui se transfère progressivement vers le Parcours complet.



Répartition des élèves par discipline

35 instruments sont proposés aux usagers de l'Ecole. La famille des instruments polyphoniques (piano, accordéon, claviers) est toujours celle ayant le plus grand nombre d'élèves.



Public et partenariat

A la rentrée 2022, et pour la première fois depuis 2018, les effectifs des élèves inscrits en Parcours ont augmenté. Toutefois, une extension de l'offre de l'école de musique permet de toucher de plus en plus de public en dehors des cours : ateliers ou interventions en crèches, avec le RPAM, dans les institutions médico-sociales (ESAT, MD3L), avec des associations de danse (Étoile de mer, Amicale laïque de Locmaria-Plouzané) ou les interventions scolaires. Depuis 2019, l'école développe la formation par l'orchestre

sur le temps scolaire en proposant une formation musicale complète et une expérience formidable au sein des Orchestres à l'École. La part du public extérieur à l'école de musique (hors scolaire) augmente de 78 % en 2021 pour atteindre 12 % des effectifs de l'école de musique. Des actions sont mises en place pour toucher les tranches d'âges absentes, à savoir les étudiants et les jeunes actifs comme l'accompagnement de groupes amateurs avec un événementiel comme le Tremplin musical Nouvelle Scène.

Stage vacances scolaires

Des stages de pratiques collectives sont proposés pendant les vacances scolaires. L'offre a été étoffée grâce au succès des stages de la saison précédente : stages de chant choral pour adultes et enfants, stage de musique verte, stage pop rock. Ainsi, stage musique et danse orientale,

jazz-cabaret viennent compléter l'offre et toucher un public extérieur à l'école de musique. L'intérêt est triple : animer le territoire pendant les vacances, attirer un public extérieur et fidéliser des enseignants grâce à une rémunération supplémentaire. Tous les stages sont bénéficiaires.

Animations et dynamique de territoire

L'École de musique d'Iroise répartit ses animations et temps forts sur l'ensemble du territoire, 10 communes et 23 lieux. En 2021-2022 l'école proposait un programme riche de 39 animations.

Animations en milieu scolaire

En 2021-2022, deux musiciennes intervenantes (pour un équivalent temps plein) ont accompagné 25 projets pédagogiques liés à la musique (un projet pour 3 classes) dans les établissements scolaires du territoire sur les 39 dossiers déposés. Pays d'Iroise Communauté porte le coût des interventions à hauteur de 32 000 euros.

Depuis 2019, l'offre a été ajustée pour permettre d'étendre le dispositif aux classes de maternelles qui en étaient jusqu'ici exclues et d'accueillir plus de classes. La durée du cycle proposé est ainsi passée de 15 à 10 séances afin de répondre à la demande et de diversifier les publics bénéficiaires.

Tableau récapitulatif sur 8 ans :

Année	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Nombre de séances
2015	38	927	570 séances
2016	39	951	585 séances
2017	39	944	585 séances
2018	39	949	585 séances
2019	61	1 403	610 séances
2020	72	1 728	720 séances
2021	72	1 656	720 séances
2022	74	1850	740 séances



ZOOM

Tremplin musical nouvelle scène

L'Ecole de musique d'Iroise organise avec la commune de Ploudalmézeau le 1er tremplin musical dédié aux musiques actuelles le 7 mai 2022. Il permet à tous les groupes amateurs de jouer devant un jury professionnel (avec des invités surprise) et dans des conditions de festival sur une belle scène, en public et avec buvette et restauration. Les groupes sont motivés par les lots à gagner : enregistrement de leur 1er titre, tournée estivale sur le Pays d'Iroise, première partie de Wak, tête d'affiche et groupe montant brestois composé de plusieurs enseignants de l'EMI.

Le tremplin a vocation à être organisé dans des communes différentes à chaque édition. Convivialité assurée et musique à volonté. Le jury a été présidé par Paul'O de Brind'zinc (et The Voice), Gilles Kérébel, président des Petites Folies, Valérie Damoy, élue à la culture de Ploudalmézeau, Fabienne Leca, présidente du Hot Club Jazz Iroise et Gery Baldenwek, journaliste et musicien.

Un artiste reconnu, un organisateur de festival, une élue, une programmatrice et un journaliste, un beau panel pour une première édition. Le but est d'être constructif avec les candidats, l'esprit de Nouvelle Scène est familial et convivial.

Les groupes non retenus dans la pré sélection ainsi que tous les musiciens qui se produiront auront droit à des commentaires et des retours qui permettent de progresser dans leur pratique musicale et dans leur parcours de groupe. Les buts : animer le territoire avec un événementiel fédérateur et familial, dynamiser la scène locale, faire émerger les groupes, identifier l'EMI comme pôle ressource avec une offre d'accompagnement dédiée aux amateurs.



Favoriser l'accès à la culture

L'art et la pratique culturelle sont des enjeux d'avenir en tant que facteur d'intégration sociale et d'épanouissement personnel au service du mieux vivre ensemble.

Aide aux déplacements des scolaires vers les manifestations culturelles et sportives

Afin que la question de la mobilité ne soit pas un frein à l'accès des scolaires aux activités sportives et culturelles, Pays d'Iroise Communauté a poursuivi en 2022 la prise en charge des déplacements pour les sorties culturelles (2 455 € contre 1 262 € en 2021) mais aussi pour les séances de voile (32 840 € contre 29 523 € en 2021 et de natation (41 566 € contre 20 805 en 2021).



Soutien financier aux manifestations culturelles et animations de portée communautaire

Dans le cadre de sa politique de soutien au tissu associatif local, Pays d'Iroise Communauté a voté en 2022 une enveloppe de 32 300 €.

11 500 € au titre de l'animation culturelle du territoire pour 13 dossiers reçus et 11 éligibles.

20 800 € au titre de l'animation et de la promotion du territoire en lien avec le sport et les loisirs. Sur 19 dossiers reçus, 18 étaient éligibles. Le montant réellement dépensé a été de 16 800 €.

Soutien logistique aux communes et associations du territoire

Pays d'Iroise Communauté compte parmi ses services une équipe dédiée à la logistique : entretien et maintenance du siège communautaire et des aires d'accueil des gens du voyage, mise en œuvre de l'aide alimentaire... La présence d'un service logistique au sein de la Communauté de communes du Pays d'Iroise permet également de mettre à disposition des communes et des associations un éventail de matériels pour les manifestations locales. Cette activité a chuté en raison de la pandémie.

2^e PARTIE

Inscrire le Pays d'Iroise à la pointe des changements





1

**Développer une politique
d'aménagement et une stratégie
foncière ménageant les espaces
nécessaires aux évolutions
de l'habitat, de l'activité
économique et de l'agriculture**

Une politique intercommunale d'aménagement

La planification urbaine est un élément essentiel pour traduire les orientations politiques émanant du projet de territoire, du plan climat, de la politique habitat, notamment. La création du premier PLUi valant PLH représente un enjeu important pour le mandat 2020-2026. Il aura vocation à associer les communes et acteurs du territoire afin d'en faire un document fédérateur... Il aura aussi pour ambition de favoriser le développement harmonieux du Pays d'Iroise.

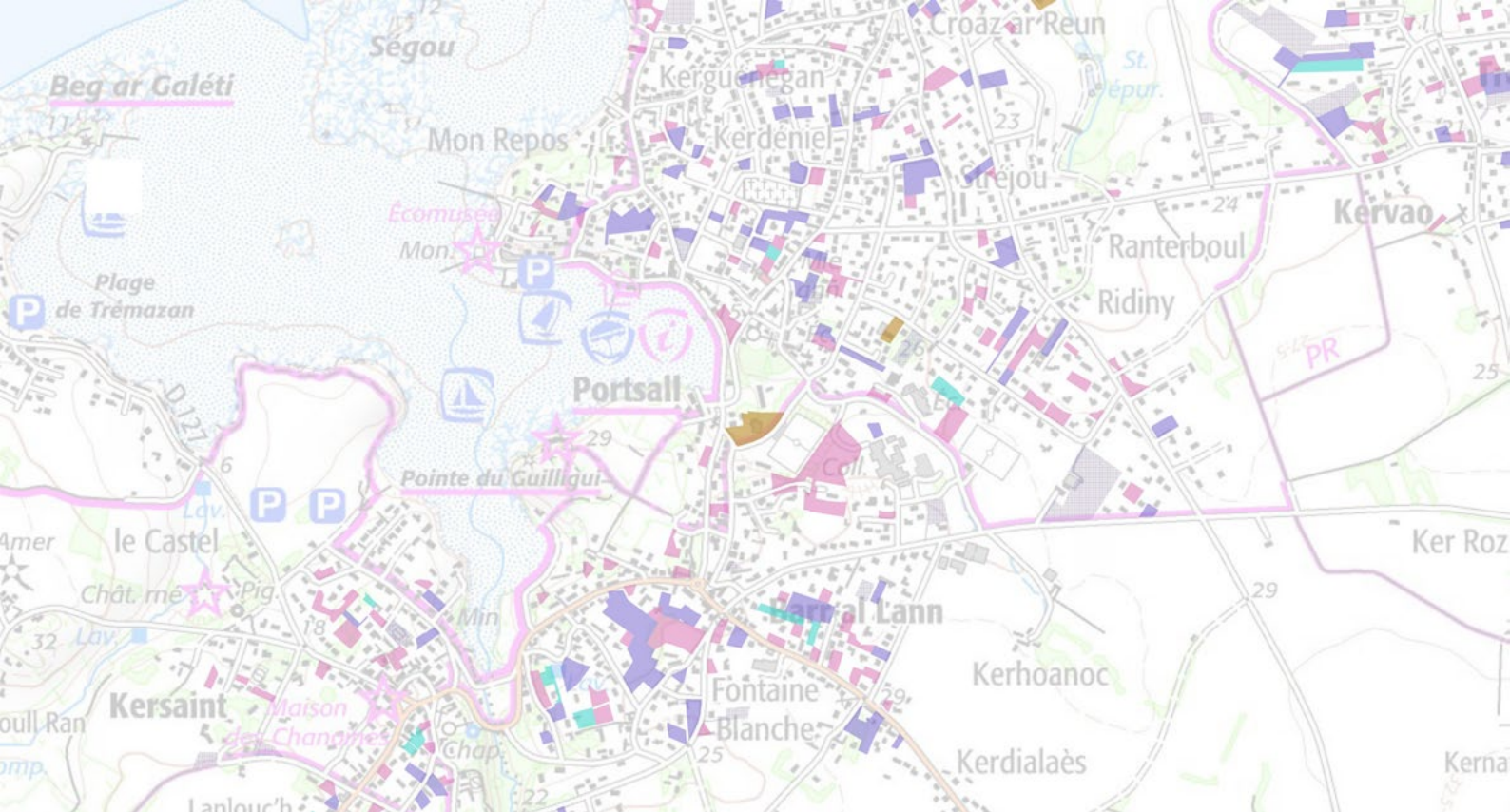
Le Plan Local d'urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H), avance en prenant le temps nécessaire aux études de diagnostics et d'enjeux. Ce travail a été réalisé entre 2018 et 2019.

Afin de poursuivre le travail d'élaboration du PLUi-H, le Comité de Pilotage s'est réunis à 7 reprises durant cette année 2022 afin de valider la synthèse du diagnostic et de travailler sur les orientations d'aménagement. Parallèlement, des ateliers associant élus et partenaires se sont déroulés pour affiner les réflexions en cours sur le PADD. Ce travail minutieux et précis est nécessaire pour définir les grandes orientations qui seront établies dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), base de la politique d'aménagement du Pays d'Iroise dans les 15-20 ans à venir.

En attendant qu'il n'y ait qu'un seul document d'urbanisme remplaçant les 16 Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) communaux, les 2 Cartes Communes et le Programme Local de l'Habitat, Pays d'Iroise Communauté a accompagné les communes dans les besoins d'évolution de leur PLU.

Ainsi, la révision générale du PLU de Porspoder s'est poursuivie. Plusieurs modifications de PLU ont été lancées, sont en cours de réalisation ou ont été approuvées en 2022 (Brèles, Lampaul-Plouarzel, Landunvez, Lanrivoaré, Le Conquet, Locmaria-Plouzané, Milizac-Guipronvel, Plouarzel, Ploudalmézeau, Plougonevelin, Ploumoguer, Saint-Renan). Enfin, plusieurs mises à jour de PLU sont également intervenues pour adapter ou ajouter des Annexes (Servitudes d'Utilité Publique, Droit de Prémption...) aux différents dossiers de PLU.





Conforter les centralités communales

Les centralités communales constituent les lieux où de multiples fonctions coexistent (habitat, commerce, équipements, mobilité...) et sont des lieux propices aux interactions sociales. Elles méritent d'être confortées et requalifiées pour dynamiser le territoire et son attractivité.

Plusieurs communes ont, avec l'évolution de leur document d'urbanisme, intégré des nouvelles règles permettant de renforcer les centralités communales et notamment commerciales.

La commune de Ploumoguier, s'est par exemple engagée dans cette démarche, avec en parallèle la réalisation d'une étude pour mettre en place un Droit de Préemption Commercial qui sera annexé au PLU lors d'une modification.

Le repérage des espaces mutables a également permis de faire émerger des secteurs avec du potentiel de réinvestissement urbain parfois accompagné d'un label « éco-quartier » (Brélès, Ploudalmézeau...) ou d'un aménagement sous forme de Zones d'Aménagement Concerté (ZAC de Saint-Renan).

Renforcer la densité en veillant à la qualité urbaine

Tendre vers l'objectif de zéro artificialisation nette, tout en conciliant le développement démographique et économique du Pays d'Iroise, nécessite de mettre en œuvre des opérations d'aménagement plus compactes. Cette augmentation de la densité devra s'accompagner d'une recherche de qualité urbaine : caractéristiques architecturales, préservation du patrimoine bâti et des singularités locales, place de la nature en ville, etc.

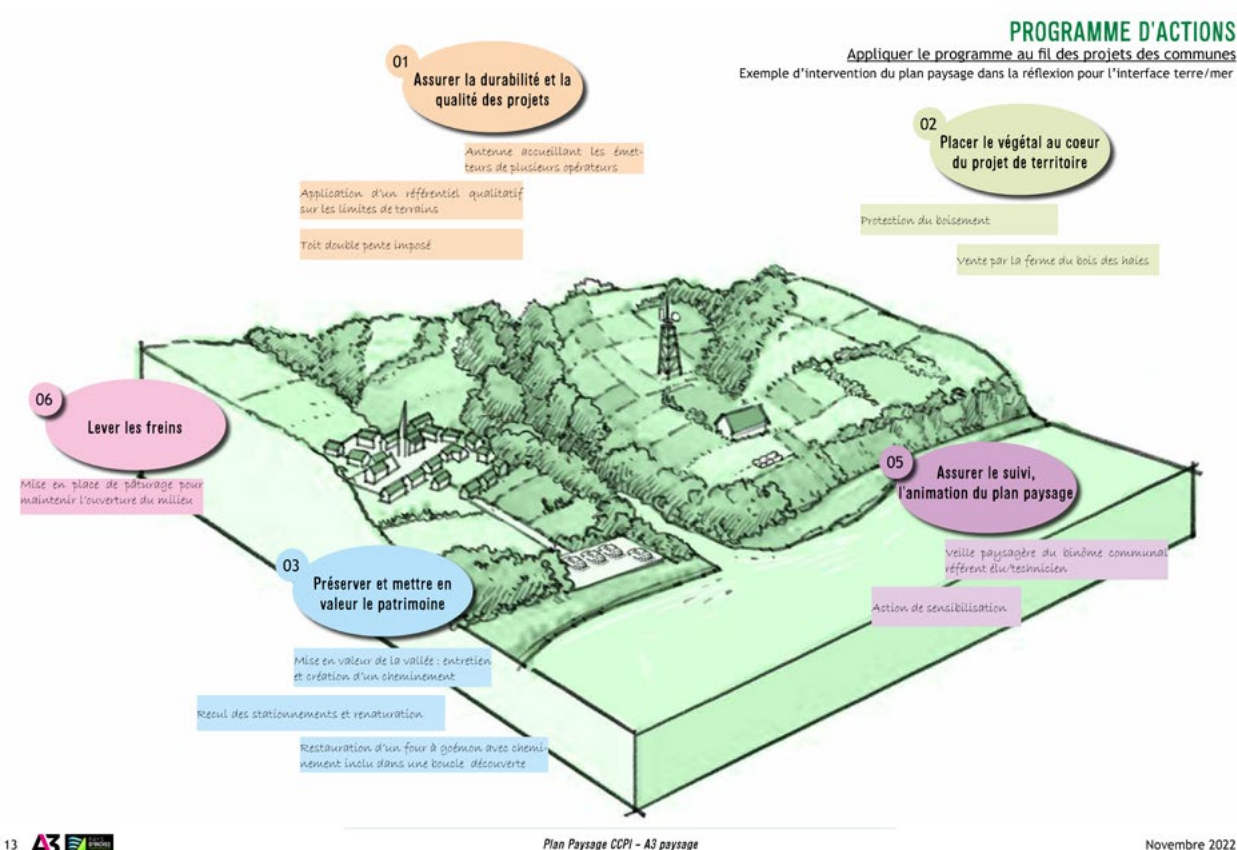
Le paysage placé au cœur des politiques d'aménagement

La qualité paysagère du Pays d'Iroise a conduit la collectivité à répondre à l'appel à projet du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires de 2017 qui a abouti à la signature d'une convention financière et technique avec l'État signée le 17/04/2018.

Diverses réunions et temps forts de concertation ont permis de construire un diagnostic partagé (phase1) sur lequel

s'est appuyée l'écriture des Objectifs de Qualité Paysagère, priorisés par les acteurs locaux, et le Programme d'Actions afin de les mettre en oeuvre.

L'ensemble de ce travail a abouti à l'approbation du Plan Paysage d'Iroise lors du Conseil Communautaire du 14 décembre 2022.





2

**Promouvoir l'autonomie
énergétique
et l'économie circulaire**

Gestion des déchets

L'activité du service

Quantités collectées

Tonnages de déchets collectés	Tonnages 2022	kg/hab/an (DGF 2021)	Evolution /2021
Recyclables (hors verre)	3 050 t	56	
Verre	2 948 t	54	↘
OMr	10 141 t	185	↘
Déchets apportés en déchèterie	27 945 t	511	↘
Total	44 084 t	806 kg	↘

185 kg/habitants, c'est la production d'Ordures Ménagères résiduelles (OMr) en 2022 contre 189 kg en 2021, soit une baisse de 2 %

16 %, c'est la proportion des OMr collectées dans les points d'apport volontaire sur la totalité des tonnages totaux. Cette part importante témoigne d'un recours fréquent des usagers à ce type de gestion de leurs déchets.

Le verre diminue en 2022, avec -4.7 %. Cette diminution peut s'expliquer par un retour des consommations hors domicile (restaurants, bars) après la crise sanitaire.

Les recyclables diminuent de 2.63%. Cette baisse peut s'expliquer par une baisse de la consommation des ménages particulièrement en fin d'année (inflation).

Les déchets apportés en déchèteries diminuent fortement en 2022 (-13%), notamment les déchets verts (-15 %). Les déchets végétaux ont enregistré une baisse de 2335 tonnes (effet probable de la sécheresse et d'un report sur 2023, puisqu'il n'y a pas eu d'évacuation au mois de décembre).

Il y a aussi eu l'arrêt des dépôts d'amiante au 1er avril 2022. Les déchets d'ameublement ont diminué de 20% par rapport à l'année 2021.

La qualité du tri, s'est améliorée en 2022 (20% de refus), preuve qu'une communication continue auprès des usagers est nécessaire. Une commune a fait l'objet d'un suivi de tournée en 2022 et une reprise des contrôles de bacs par les équipes de collecte s'est déroulée en fin d'année.

309 usagers et 29 structures (professionnels, associations, établissements publics) ont été sensibilisés à travers des visites à domicile et l'animation d'ateliers sur le tri.

Le service n'a pas pu programmer des visites au centre de tri pour le grand public par rapport à la situation sanitaire. La visite virtuelle du centre de tri est disponible en ligne. Le service a continué à développer des outils de communication (info tri bac jaune) et à déployer la mise à jour des consignes de tri dans tous les campings et gîtes du territoire.

Des coûts

Coût* en euro HT par habitant		
Flux collectés	Votre collectivité	France** - Milieu Mixte à dominante urbaine
OMR	48.7 €	53.0 €
RSOM hors verre	14.2 €	7.0 €
Verre	0.6 €	1.0 €
Déchets des déchetteries	44.4 €	22.0 €
Autres flux	- €	6.0 €
Tous flux	107.9 €	89.0 €

* données 2021 à partir du CA établi en 2022

** Référentiel de 2014

NB : Les indicateurs financiers sont réalisés avec une année n-1 car ils dépendent des comptes administratifs consolidés en mai de l'année n+1.

La prévention pour réduire les déchets

Obligation réglementaire depuis 2012, Pays d'Iroise Communauté mène ses actions de prévention des déchets dans le cadre d'un Programme local de prévention 2020- 2025.

L'année 2022 a été marquée par la réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'une recyclerie en Pays d'Iroise. Jusqu'à présent, la collecte d'objets en bon état destinés à être réemployés (et revendus) s'effectue par la recyclerie mobile de l'association « Un peu d'R », partenaire de Pays d'Iroise Communauté. L'implantation de locaux de stockage d'objets réemployables en déchèterie est prévue en 2023. Une nouvelle recyclerie associative « Iroise Tri-but s'est installée à Plourin en décembre. Ces deux structures vont contribuer à éviter l'incinération, la mise en décharge ou le recyclage de 100 tonnes d'objets en 2023, soit deux fois plus qu'en 2022. L'objectif est de permettre le réemploi de 500 tonnes d'objets à l'échéance de 5 ans.

Chaque année, la semaine européenne de réduction des déchets constitue un temps fort de sensibilisation des usagers. Dénommée, ma semaine presque zéro déchet, 12 animations ont été organisées pendant deux semaines et ont touché 750 personnes dont 600 sur la zone de gratuité « Ça coûte pas un radis » organisée cette année à Locmaria-Plouzané. 3.5 tonnes d'objets ont trouvé un nouveau foyer.

Au total 2125 personnes ont été touchés par des messages de prévention des déchets, grâce aux différents outils mobilisés (aides aux couches lavables et au broyage, recyclerie mobile, prêt de gobelets pour les manifestations, ateliers zéro déchet, ateliers de compostage et jardinage au naturel, stands sur des manifestations...).



Stand "Jardinage au naturel"

Le dispositif d'éveil à l'environnement

La collectivité est une des rares à proposer aux écoles du territoire un programme d'éducation à l'environnement depuis 20 ans. 112 classes et 2732 élèves ont bénéficié de cette sensibilisation sur les milieux naturels et la biodiversité, l'eau, l'énergie, les déchets et la philosophie. Elles ont été accompagnées par 7 structures partenaires. Une enquête bilan réalisée en janvier 2022 témoigne du fort engagement des écoles dans des démarches d'éco-exemplarité de type éco-école (45% des répondants). 80% déclarent aussi avoir fait évoluer leurs démarches pédagogiques grâce à ce programme.

Le G4DEC : un service mutualisé tourné vers l'économie circulaire

Pays d'Iroise Communauté s'est engagé dans un travail mutualisé avec 3 autres intercommunalités (Abers, Landerneau-Daoulas et Lesneven-Côte des légendes) sur l'économie circulaire et la réduction des déchets des professionnels. Depuis avril 2019, une équipe composée de trois personnes, basée à la Communauté de communes du Pays des Abers intervient auprès des entreprises et des collectivités de l'ensemble du territoire pour une durée prévisionnelle de 3 ans.

Les communes et professionnels du territoire sont accompagnés selon plusieurs dispositifs :

Volet bio ressources : ateliers sur les ressources végétales et accompagnement à la réduction des déchets verts
Accompagnement à l'auto-diagnostic gaspillage alimentaire pour la restauration collective

Cycles d'ateliers BTP

Des actions collectives (ateliers thématiques, petits déjeuners de l'économie circulaire) et des temps forts (forum et défis de l'économie circulaire) sont organisés chaque année et contribuent aussi à animer la dynamique de territoire.

34 établissements ont été accompagnés sur le Pays d'Iroise en 2022.

Opération « ramène ta coquille », en expérimentation du le Pays d'Iroise : collecte des coquillages en déchèterie pendant les fêtes de Noël et valorisation en compost. Cette action a permis de collecter 1,6 tonnes sur les 5 déchèteries du territoire et une commune.



Les travaux



Les investissements majeurs sur 2022 ont porté sur :

- Le renouvellement d'un camion benne à ordures ménagères,
- Quelques travaux complémentaires de mise aux normes en déchèterie
- Les caissons déchèteries et bacs ordures ménagères et recyclable

Des équipements ont été également installés notamment un nouveau système de GPS embarqué

Les marchés pour les travaux d'équipements de mesure de fréquentation et d'accès en déchèteries ont été formalisés pour un démarrage de chantier 2023.

Une étude a été lancée pour définir la stratégie et plan d'actions visant à proposer des moyens de tri à la source des bio-déchets en effet les ménages devront disposer d'une solution leur permettant de trier leurs déchets biodégradables à partir du 1er janvier 2024.

Le Plan Climat Air Energie Territorial pour agir en faveur des transitions

Le PCAET est un document cadre de la politique énergétique et climatique de la collectivité. C'est un projet territorial de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire. Le PCAET du Pays d'Iroise a été adopté définitivement par le Conseil Communautaire du 7 juillet 2021.

Les actions

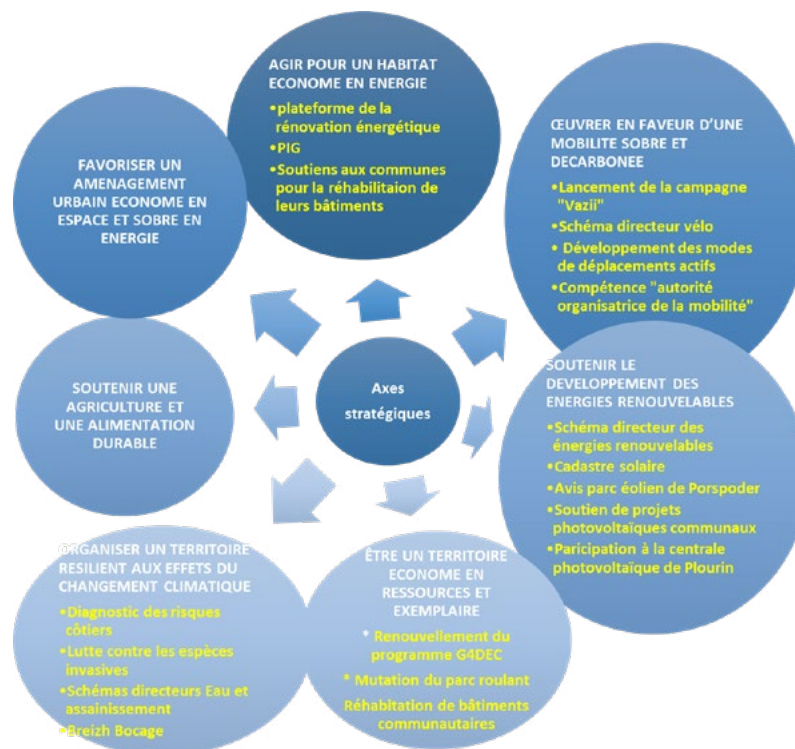
Les orientations transversales du PCAET ont vocation à irriguer les différentes politiques du projet de territoire par la mobilisation et la sensibilisation des citoyens et des acteurs économiques, une action pour un habitat économe en énergie et en faveur d'une mobilité sobre et décarbonée.

Cela passe aussi par un soutien au développement des énergies renouvelables, une volonté d'être un territoire économe en ressources et exemplaire et d'œuvrer à l'organisation d'un territoire résilient aux effets du changement climatique. Les actions du PCAET sont donc présentées dans les différentes rubriques sectorielles du rapport.

Concernant la stratégie de développement des énergies renouvelables, Pays d'Iroise Communauté a participé à l'étude de planification énergétique portée par le pôle métropolitain du pays de Brest qui vise à :

- Quantifier et qualifier le potentiel de développement de toutes les filières d'énergies renouvelables sur le territoire et le cartographier
- Définir les objectifs, les orientations et les priorités du développement sur le territoire à l'horizon 2030
- Construire un plan d'action commun pour permettre le développement de ces filières
- Initier des projets concrets dans les territoires et bénéficier d'exemples illustrant les potentiels

Les actions seront à prioriser et décliner sur notre territoire.



En parallèle des axes stratégiques, la mobilisation citoyenne est un axe transversal à toutes les actions :

- Le réseau des citoyens du climat a pris de l'ampleur avec une trentaine de membres dont une vingtaine d'actifs, ils ont participé à différents ateliers leur permettant de sensibiliser les habitantes par une fresque du climat, des visites de maison ou participation à l'animation de la « balance carbone » lors d'événements

- Le spectacle « ça va être chaud » avec Impro Infini a rassemblé 105 personnes à Ploudalmézeau le 26 novembre. « Mission Zurb1 », spectacle pour enfants a sensibilisé 87 personnes à Saint Renan lors de la fête du vélo.
- Le Camion Climat a fait 2 animations sur le territoire avec échanges avec une centaine de personnes.



3

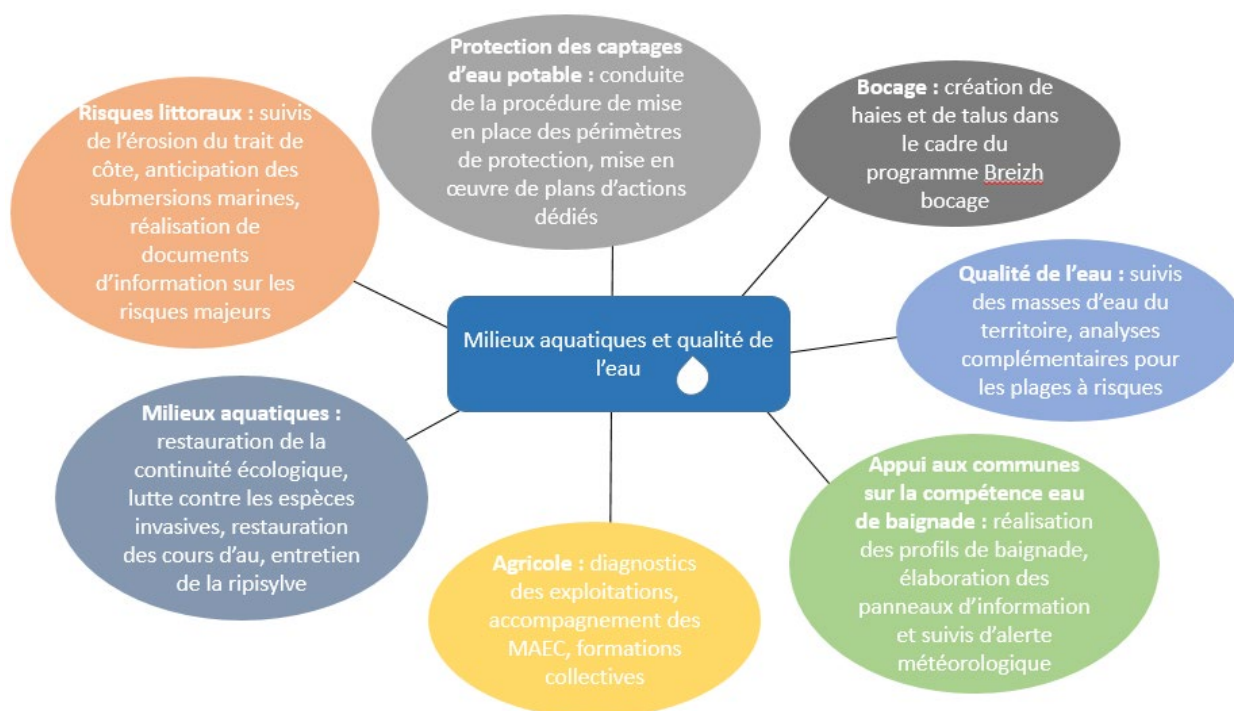
**Nous prémunir des menaces
environnementales**

Eau : préserver les ressources et la qualité

Dans un contexte d'urbanisation croissante et de changements climatiques, disposer d'une ressource en eau de qualité et suffisante est un enjeu fort pour le mandat et les décennies à venir. Une action résolue pour y répondre se doit d'être menée, tant sur le petit que sur le grand cycle de l'eau. Celle-ci passe par la définition et la mise en œuvre d'un schéma directeur de l'eau potable et de l'assainissement, mais également par un programme d'actions coordonné à l'échelle du Sage du Bas Léon.

Milieux aquatiques et qualité des eaux

Depuis 2018, Pays d'Iroise Communauté est compétente en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Cette prise de compétence a permis la mise en place d'actions globales et concertées sur l'ensemble du territoire. En 2022, le service a assuré l'ensemble des missions en faveur de l'amélioration de la qualité de l'eau sur les volets chimiques, morphologiques et biologiques, la protection de la ressource en eau potable et la prévention contre les risques littoraux.



Un service, des agents

Le service milieux aquatiques et qualité des eaux compte, un technicien milieu aquatique, une chargée de mission agricole et bocage et une chargée de mission risques littoraux (voir page X). La responsable assure, en plus de la gestion du service, l'assistance aux communes pour la gestion des eaux de baignade, la gestion des Périmètres de protection de captages d'eau potable et la coordination avec les structures partenaires. Une activité conjointe avec le service "espaces naturels" est assurée sur les aspects biodiversité et gestion des invasives et plantation et entretien du Bocage.

Gestion des milieux aquatiques

Le territoire possède un programme d'intervention spécifique à cette thématique, cadré par le contrat unique du Schéma Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Bas-Léon. Il a comme fonction de définir les actions pour restaurer : l'hydromorphologie, la continuité écologique et la qualité de l'eau. Ce contrat bénéficie d'un soutien technico-financier de l'Agence de l'Eau, de la Région Bretagne et du Conseil départemental du Finistère et a été signé en juin 2020, par l'ensemble des Établissements Public de Coopération Intercommunale (EPCI), membres du SAGE Bas-Léon.

En 2022, Pays d'Iroise Communauté a poursuivi la mise en œuvre du programme sur les bassins versants du territoire :

Les bassins versants du Landunvez, du Ploudalmézeau et du Kouer ar Frouit (LPK)

Représentés par une quinzaine de cours d'eau côtiers répartis sur 8 740 ha, au nord du territoire.

Réalisations 2022 :

- Pilotage concerté du programme 2022 par la réalisation de différente instance (comité de pilotage, commission, milieux aquatique et biodiversité...);
- Suivis spécifiques des exploitations : diagnostics bactériologiques, conseils fertilisation ;
- Actions mutualisées avec le Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) ;
- Suivi d'une étude sur l'aménagement de trois ouvrages sur le Foul (Landunvez) ;
- Suivi de la réalisation d'une étude sur le cours d'eau du Kouer ar Frouit.
- Le bassin versant de l'Aber Ildut

Principal cours d'eau du Pays d'Iroise. Il fait l'objet, depuis 2009, de programmes d'actions afin de réduire les sources de dégradations physiques des cours d'eau et des étangs.

Réalisations 2022 :

- Gestion de la ripisylve sur 6 km de cours d'eau
- Suivi d'un réseau de 25 piègeurs bénévoles de ragondins et rats musqués (358 captures)
- Arrachage de 61 m³ de Jussie sur un tronçon de l'Aber Ildut (Saint-Renan)



La communication étant essentielle pour assurer un lien avec les usagers et sensibiliser sur les actions de pays d'Iroise Communauté en faveur de gestion de l'environnement, le service milieux aquatiques et qualité des eaux a animé plusieurs rencontres avec le public durant l'année 2022 :

- Rencontre du public avec le « Stand eau » co-animé avec le Syndicat des Eaux du Bas-Léon lors de la fête de fleurs de Ploudalmézeau en juin
- Sensibilisation des élèves de la MFR de Saint Renan à l'occasion de cours thématiques sur la gestion et protection des milieux aquatiques
- Animation de sorties découvertes sur la renaturation de l'Ildut à Saint Renan avec les élèves du collège Saint Vincent de Brest

Breizh Bocage 2016-2022

Le Programme Breizh Bocage vise la création et la reconstitution de nouvelles haies bocagères, talus ou talus boisés, dans le cadre d'opérations collectives. Il s'agit principalement de réduire les transferts de polluants d'origines agricoles vers les eaux superficielles. Le but est d'améliorer la qualité de l'eau. Mais la reconstruction du maillage bocager présente également un intérêt pour la fourniture de bois-énergie, la préservation de la biodiversité, la protection des cultures des aléas climatiques, la lutte contre l'érosion des sols cultivés et la restauration des paysages.

Le programme bénéficie de subvention à hauteur de 80 % de la part de l'Europe (fond FEADER) et du Conseil Régional de Bretagne. Les 20 % restant sont allouées par Pays d'Iroise Communauté.

La stratégie Breizh Bocage 2 (2016-2022) est remplacée par la stratégie 3 (2023-2027). L'engagement de la Communauté de communes dans la stratégie territoriale du programme Breizh Bocage 2 a permis de réaliser environ 41 800 km de linéaires bocagers.

Sur la programmation de l'année 2022, 8 066 ml de bocage implantés (6 640 ml de haies à plat, 773 ml de talus plantés et 653 ml de talus enherbés).



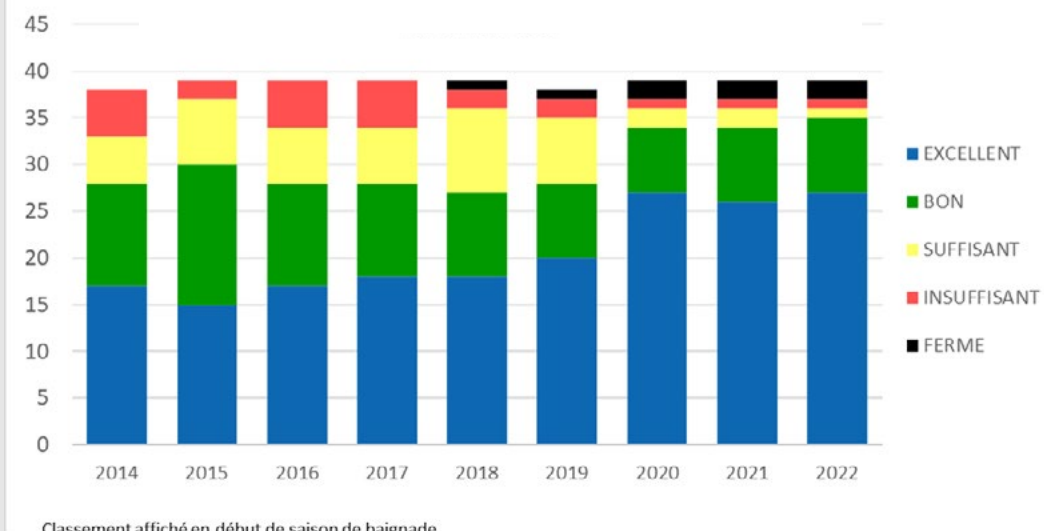
Appui technique auprès des communes sur les eaux de baignade

Pays d'Iroise Communauté compte 15% des sites de baignades déclarés et suivis par l'Agence Régionale de Santé (ARS) dans le Finistère. La Qualité des eaux de baignade, régie par la Directive Européenne 2006/7/CE du 15/02/2006 constitue une compétence communale. Sur le territoire, la communauté de communes intervient en qualité d'assistance technique et financière pour les communes notamment en lien avec ses compétences communautaires propres : Eau et assainissement, gestion des milieux aquatiques et qualité de la ressource et tourisme.

En 2022 :

- 39 sites de baignades déclarées (15% du département)
- 27 sites de baignades classés en qualité d'eau « Excellente » durant la saison (70%)
- 1 ouverture d'un nouveau site de baignade : Pors An Eis Vinis (Lanildut) avec profil de baignade initial
- 4 Révisions de Profils de baignade : Château (Landunvez), Mazou et Bourg (Porspoder), Illien (Ploumoguer)
- 460 analyses réalisés par le suivi ARS durant la saison de baignade (juin-septembre)
- 79% d'analyses « Bonne Qualité » durant la saison
- 6 plages ayant fait l'objet d'un contrôle renforcé par double-flaconnage pour recherche des pollutions en période de baignade (Château, Bourg, Mazou, Pormoguer-Kerhornou, Illien, Porsmilin)
- 7 analyses de marqueurs pour recherche de pollution durant la saison
- Reconduction d'un marché d'alerte couplant la météorologie et les conditions océanologiques et réalisation de la fiche d'utilisation à destination des élus.
- 3 diagnostics bactériologiques effectués sur les bassins versants plage des communes de Ploudalmézeau et Landunvez
- Suivi de la procédure de gestion des assainissements individuels non-conformes

Classement ARS des plages par saison de baignade*



Protection de captage

Pays d'Iroise Communauté travaille à la préservation de la ressource en eau notamment en lien avec la production d'eau potable. Elle assure le suivi agricole et réglementaire des périmètres de captages avec pour objectif d'améliorer en amont, la qualité de l'eau captée. L'ensemble des périmètres de captages en gestion font l'objet de prescription d'usage particulières en matière de pratiques agricoles.



En 2022 :

- 3 périmètres de protection de captage définis par un arrêté (Langoat/Pont Cléau, Kermorvan, Molène)
- 1 révision en cours de l'arrêté de « Zone soumise à contrainte environnementale » (Kermorvan)
- 1 périmètre de protection de captage avec une procédure de déclaration d'utilité publique en cours de mise en place avec la réalisation d'une étude préalable environnementale (Traon/Kerennour)
- 1623 ha de périmètres en gestion
- 1 programme expérimental de réduction des phytosanitaires mis en place sur Langoat avec 1 démonstration de désherbage mécanique et 12 agriculteurs participants

Eau potable et assainissement

Depuis 2018, la compétence eau potable et assainissement collectif est exercée sur l'ensemble du Pays d'Iroise. Le service est exercé soit en régie, soit en délégation de service public. Le service public d'assainissement non collectif est exercé par Pays d'Iroise Communauté depuis 2004.

Chiffres clés

Eau potable

- 26 667 abonnés (6085 sur la régie et 20 582 sur les DSP)
- 4 unités de production d'eau
- 961 km de réseau - 17 réservoirs
- 2,27 millions de m³/an d'eau potable facturée
- 81,39 % de rendement du réseau de distribution
- 3,04 € TTC/m³ moyen sur la base d'une facture de 120 m³

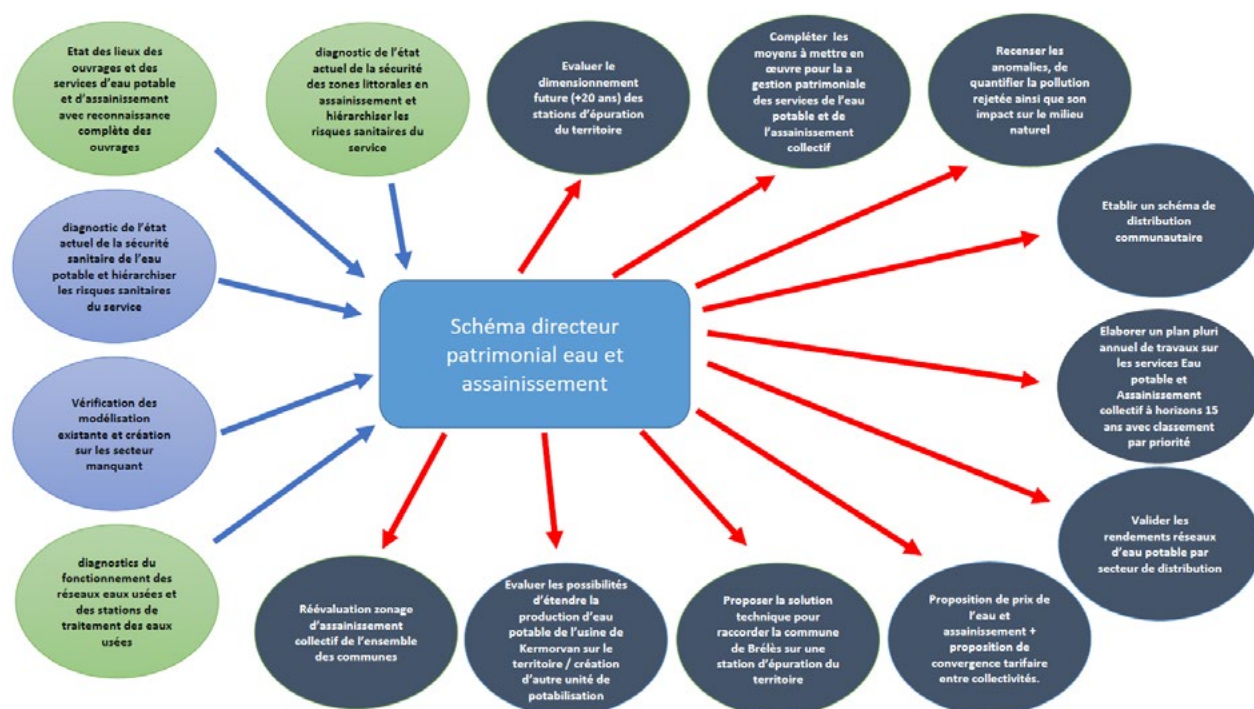
Assainissement collectif

- 19 014 abonnés (16 264 sur la régie et 2 750 sur la DSP)
- 8 stations d'épuration - 126 postes de refoulement 388 km de réseau
- 1,4 millions de m³/an d'eaux usées traitées facturées.
- 3,00 € TTC/m³ moyen sur la base d'une facture de 120 m³

Assainissement non-collectif

- 8 077 installations d'ANC
- 294 contrôles de conception/réalisation
- 662 contrôles sur installations existantes
- une périodicité des contrôles de fonctionnement fixée à 6 ans
- une redevance de 96 € facturée à l'utilisateur pour un contrôle de fonctionnement

Conclusions des schémas directeurs patrimoniaux eau et assainissement



Historiquement, la gestion de l'eau et l'assainissement collectif sur le territoire était organisée sous différentes structures : syndicats intercommunaux, régies communales. Du fait du transfert de la compétence eau et assainissement collectif, une harmonisation des modes de gestion a été engagée.

Le 1^{er} janvier 2018, la communauté a hérité d'un patrimoine très important et très hétérogène, en lien avec l'organisation territoriale antérieure. En raison de cet historique, il en résulte des disparités de gestion, de tarification, de fonctionnement et d'équipements de suivi. Au cours de ces dernières années, des schémas directeurs communaux ou syndicaux ont été réalisés visant à maîtriser la pérennité des installations.

Afin de poursuivre ses actions pour améliorer le service aux abonnés, Pays d'Iroise Communauté a souhaité engager à l'échelle de son territoire une étude patrimoniale avec établissement d'un schéma directeur d'eau potable et d'un schéma directeur d'assainissement.

Les études débutées en 2019 avaient ainsi pour objectif final, de définir une stratégie globale permettant une gestion

optimale des réseaux et de ses infrastructures associées et à venir et ce en prenant en compte les évolutions urbanistiques et démographiques du territoire.

La réalisation d'un plan pluri annuel d'investissement fait partie de l'étude de schéma directeur, ce plan répond aux objectifs fixés de concilier notamment les impératifs d'amélioration de la collecte et de l'épuration des eaux usées ainsi que la production, stockage et distribution d'eau potable.

Au regard du vieillissement des réseaux et des problématiques rencontrées (eaux parasites dans les réseaux d'eaux usées, fuite sur les réseaux de distribution d'eau potable...) l'investissement majeur devra s'articuler autour d'une démarche de renouvellement / réhabilitation des réseaux afin d'atteindre un taux de renouvellement de 1,1 % au lieu de 0,1 % environ ces dernières années.

En conséquence, plus de 4 km de réseaux d'eaux usées et 11 km de réseaux d'eau potable seront à renouveler / réhabiliter chaque année.

En synthèse, les axes majeurs de la feuille de route sur 20 ans sont déclinés ci-dessous :

Assainissement collectif

- 40 Millions d'euros dans le cadre du renouvellement / réhabilitation des réseaux d'eaux usées
- 24 Millions d'euros dans le cadre de l'agrandissement des stations d'épuration
- 16 Millions d'euros dans le cadre de la sécurisation et renouvellement des postes de relevage
- 12 Millions d'euros dans le cadre des extensions du réseau de collecte des eaux usées
- 4 Millions d'euros dans le cadre d'investigations complémentaires
- 4 Millions d'euros dans le cadre du développement du service eau et assainissement
- 1 Million d'euros dans le cadre de la mise en place d'un diagnostic permanent
- 1 Million d'euros dans le cadre de la mise en place de panneaux solaires sur les stations d'épuration

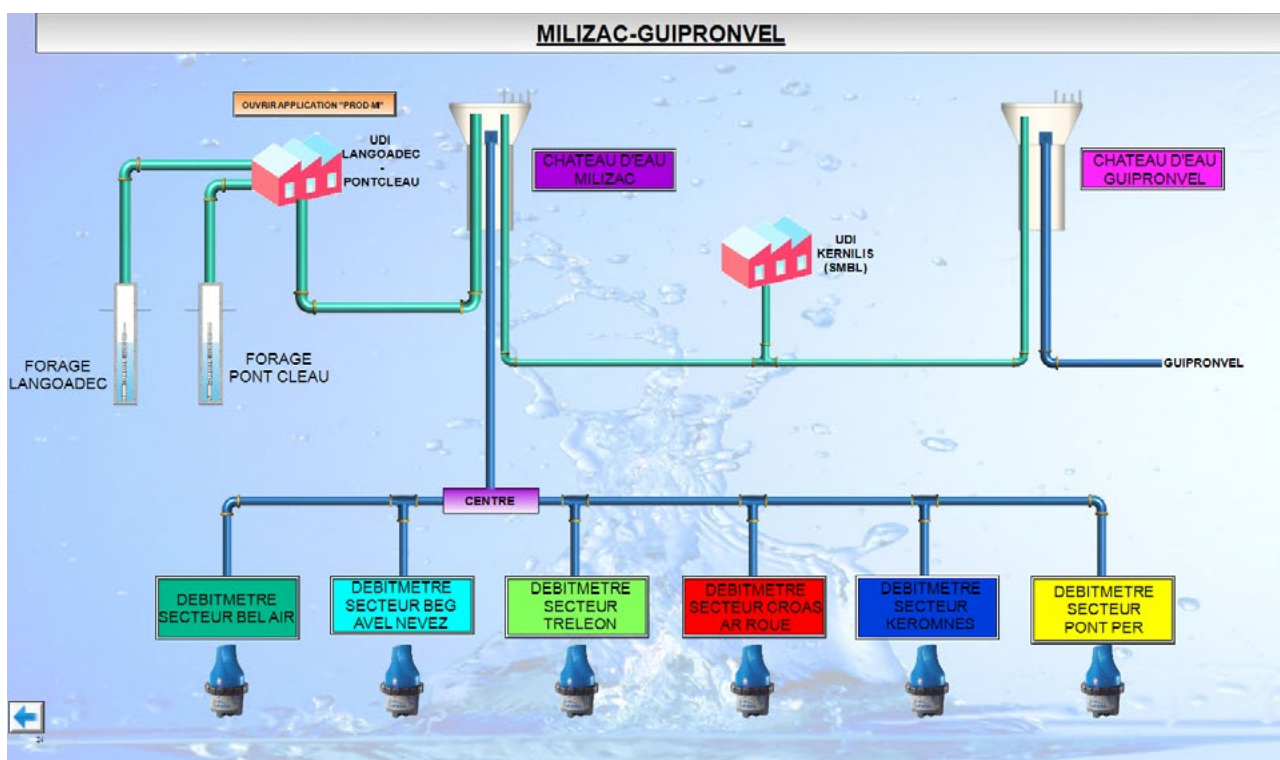
Eau potable

- 60 Millions d'euros dans le cadre du renouvellement des réseaux d'eau potable
- 12 Millions d'euros dans le cadre de la réhabilitation / renouvellement des ouvrages (Usines de production, réservoirs, châteaux d'eau etc...)
- 8 Millions d'euros dans le cadre du renouvellement des compteurs d'eau potable
- 6 Millions d'euros dans le cadre de la sécurisation de la distribution d'eau potable
- 5 Millions d'euros dans le cadre de la construction d'ouvrages supplémentaires
- 4 Millions d'euros dans le cadre des extensions du réseau de distribution d'eau potable
- 3 Millions d'euros dans le cadre de l'amélioration du fonctionnement du réseau de distribution d'eau potable

Poursuite du développement du service eau et assainissement

L'hypervision eau et assainissement est un outil majeur dans le fonctionnement du service eau et assainissement, celle-ci permet de centraliser l'ensemble des informations de fonctionnement des chacun des ouvrages de l'eau et de l'assainissement collectif.

En 2022 le développement de l'hypervision s'est poursuivi avec l'intégration des travaux réalisés (ajout de nouveaux postes de relevage sur le réseau de collecte des eaux usées, intégration des compteurs de sectorisation d'eau potable dans le cadre de la lutte contre les fuites, etc.) ...

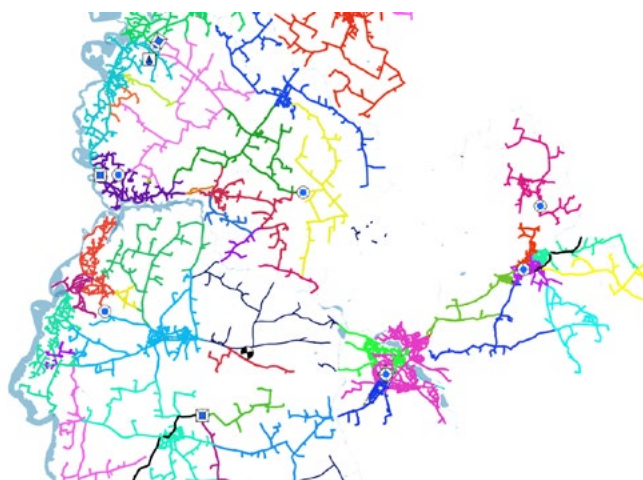


SIG eau et assainissement

Le Système d'information géographique (SIG) eau et assainissement est le second outil majeur du service eau et assainissement de Pays d'Iroise Communauté. Celui-ci a pour objectif de communiquer sur les différentes actions du service eau et assainissement sur les réseaux, ouvrages d'eau et d'assainissement.

Dans le cadre des missions réalisées par le service exploitation de la régie eau et assainissement cet outil est utilisé comme support de travail dans le but de rechercher des fuites d'eau potable, intrusions d'eaux parasites dans les réseaux de collecte des eaux usées etc...

En 2022 le service eau et assainissement a travaillé sur l'identification des différents secteurs de sectorisation d'eau potable.



Plan annuel d'investissement 2022

Plus de 6.5 millions d'euros de travaux réalisés en 2022 sur l'eau et l'assainissement pour un budget de plus de 10 millions d'euros d'investissement voté par les Elus de Pays d'Iroise Communauté

Les grands investissements de 2022 :

- Travaux de mise en place d'une centrifugeuse fixe sur les stations d'épurations de Saint-Renan et Plougonvelin, investissement total : 1 460 k€
- Rejet des eaux traitées de la station d'épuration de Saint Denec à Porspoder, investissement total : 1 459 k€
- Mise en place d'un poste de relevage pour le parc des 3 curés à Milizac-Guipronvel, investissement total : 210 k€
- Extension du réseau de collecte des eaux usées sur la commune de Lanrivoaré, investissement total : 1 703 k€



- Extension réseau d'eaux usées et renouvellement réseau d'eau potable secteur Tréompan tranche 1 à Ploudalezeau, investissement total : 1 270 k€
- Réhabilitation du réseaux d'eaux usées de Locmaria-Plouzané phase 1 et 2, investissement total : 900 k€
- Renouvellement réseaux d'eau potable et eaux usées rue Pont Per, Trégor à Milizac-Guipronvel, investissement total : 300 k€
- Renouvellement réseaux d'eau potable et eaux usées rue St Yves à Plougonvelin, investissement total : 1 100 k€
- Renouvellement et sécurisation des postes de relevage de Porspaul à Lampaul-Plouarzel et Trézien à Plouarzel, investissement total : 650 k€



Risques littoraux

La Communauté de communes du Pays d'Iroise est menacée par le risque d'érosion et de submersion marine du fait de sa grande interface maritime, 177 km, qui l'expose aux aléas marins. Son littoral est aussi très diversifié avec des côtes rocheuses, sédimentaires, marécageuse ou estuarienne et artificialisée (quai, digue, enrochement...), ce qui demande d'étudier les risques côtiers site par site.

Etude de diagnostic des ouvrages

Une étude a été engagée début 2022 pour analyser les ouvrages permettant de protéger la bande côtière des aléas d'érosion et de submersions marines. Au total, 200 ouvrages ont été diagnostiqués : digues, cale, épis, enrochements... L'analyse s'est basée sur différents critères : état général, matériaux utilisés, substrat du terrain ou encore hauteur de protection. L'étude a identifié 16 ensembles d'ouvrages qui pourraient être classés en « système d'endigements », soit environ 4 000 m linéaire d'ouvrages, pour assurer la protection d'un certain nombre de population en arrière. Le choix des systèmes d'endiguement sera fait au cours de l'année 2023 et s'inscrit dans une démarche globale de gestion du trait de côte.



*Système d'endiguement possible à Melon (Porspoder), il faudrait alors fermer les accès avec des batardeaux.
Photo : Casagec Ingénierie.*

Finalisation du diagnostic et développement d'une stratégie de gestion des risques littoraux



L'entretien régulier des joints permet d'assurer la protection de la côte Photo : Louisa Le Rouzic

La communauté de communes a finalisé son diagnostic des risques côtiers afin d'identifier l'ensemble des enjeux concernés sur les 14 communes littorales : bâtiments, routes, réseaux, zones naturelles... Le travail de diagnostic a été rendu possible grâce aux connaissances scientifiques mais aussi aux connaissances locales des élus.

A partir de la connaissance des sites à risques d'érosion et/ou de submersion, l'étude s'est poursuivie sur l'élaboration des stratégies de gestion possibles sur chaque site :

- Gestion lourde : entretien des ouvrages existants
- Gestion souple : rechargement de sable, ganivelles...
- Laisser-faire : sur les sites où aucune gestion n'est nécessaire
- Recomposition spatiale : déplacement des bâtiments et infrastructures sur une zone non menacée
- Adaptation des enjeux : adaptation des matériaux des bâtiments, pose de batardeaux...

L'objectif sera de choisir l'une d'entre elles sur chacun des 30 sites, d'intégrer ces éléments dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) et de développer un programme d'actions.

Suivi du trait de côte

L'érosion côtière est suivie sur le littoral du Pays d'Iroise afin de connaître les sites les plus sensibles et d'anticiper le recul du trait de côte. Pour ce faire, la Communauté reçoit le soutien du partenariat Litto'Risques. Depuis 2022, des mesures sont réalisées sur le littoral 2 fois par an. L'objectif est d'accumuler des données pour mesurer quantitativement la mobilité du trait de côte pour pouvoir agir en conséquence. Pour le moment, 7 sites sont suivis, mais d'autres vont entrer dans le dispositif. D'ici plusieurs années, nous pourrons connaître les grandes tendances d'érosion et d'accrétion sur nos côtes.

*Mesure de la hauteur de sable sur la plage grâce au GPS Centipède.
Photo : Pauline Richard*



Préserver, restaurer et valoriser la biodiversité

La gestion des espaces naturels littoraux

Les espaces naturels littoraux constituent des zones de patrimoine faunistique et floristique qu'il convient de préserver. Dans cette perspective, la Communauté de communes qui dispose d'une équipe dédiée entreprend tout au long de l'année des actions de protection et restauration de milieux naturels.

Terrains du Conservatoire du littoral et du Département

Pays d'Iroise Communauté est gestionnaire des terrains du Conservatoire du Littoral et du Conseil Départemental ainsi que des terrains communaux situés dans les périmètres de préemption au titre des espaces naturels sensibles.

La surface en gestion s'élève pour l'année 2021 à **600 hectares**, dont **47 hectares situés sur l'île de Molène**, sont confiés à l'entretien courant par les services de la mairie de l'île Molène.

Les principaux travaux réalisés en 2022 sont les suivants :

- La gestion des espèces végétales invasives et rudérales sur **31 hectares**
- L'entretien par fauche ou débroussaillage des dunes et landes pour une surface totale de **13 hectares**
- La pose ou la repose de clôtures, ganivelles, monofils, chicanes et plots pour un linéaire de **3,7 km**
- La pose de barrières, de signalétiques et l'entretien de l'ensemble des aménagements représentant un linéaire de plus de **26 kilomètres** de ganivelles, clôtures, plots, monofils...

Ces travaux ont été réalisés en majorité en régie ou ponctuellement par l'intervention de prestataires pour le compte de la Communauté, du Conservatoire du Littoral ou du Conseil Départemental. Les suivis de l'exécution de ces chantiers par les prestataires sont assurés par les services communautaires.

La gestion des sites est aussi réalisée par des bénéficiaires de conventions pour un entretien par pâturage des sites. 134 hectares sont mis à disposition de 24 bénéficiaires avec un suivi du respect des clauses des conventions réalisées par le service.

Pour mener à bien ce travail de préservation, le suivi de 4 espèces animales ou végétales d'intérêt patrimonial a été effectué ainsi que l'évaluation scientifique des résultats des actions de gestion.



Plantation forestière au bois de Lanfeust – Le Conquet

L'animation de la démarche Natura 2000

Pays d'Iroise Communauté est structure animatrice Natura 2000 pour le site « Pointe de Corsen - Le Conquet ». Le travail d'animation a principalement porté en 2022 sur le suivi de la mise en œuvre des actions de gestion et restauration des habitats naturels d'intérêt Européens et l'accompagnement des porteurs de projet sur la réalisation de leurs évaluations incidences Natura 2000.

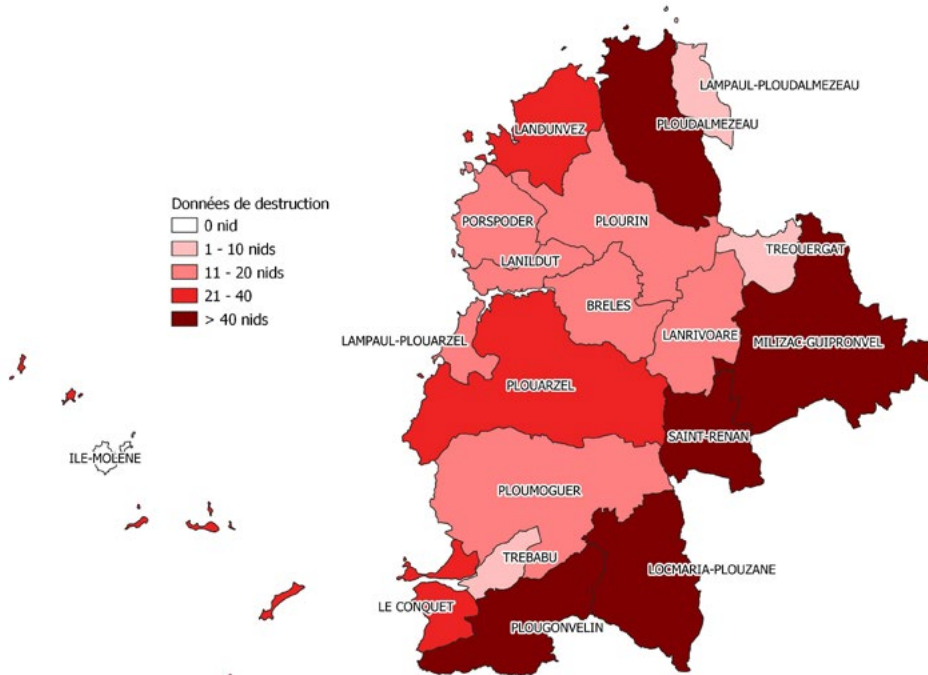
La lutte contre le frelon asiatique

La campagne de traitement des nids a débuté en avril 2022 et s'est terminée le 22 novembre 2022.

573 nids ont été signalés et détruits sur le Pays d'Iroise contre 243 en 2021 soit une augmentation de 235 %. Après quelques années de baisse régulière, le nombre de nid détruits présente un pic encore jamais atteint sur le territoire. Cette forte augmentation est probablement à mettre au compte de conditions météorologique (hiver doux, ...) qui ont été favorable à l'espèce. Cette situation a entraîné une forte pression de prédation par l'espèce sur les ruchers.

On observe toujours une disparité dans la répartition des nids détruits sur le territoire.

Les communes les plus touchées sont : Locmaria-Plouzané, Milizac-Guipronvel, Plougonvelin, Ploudalmézeau et Saint Renan. (> 40 nids).



Cette disparité peut s'expliquer par l'observation et la découverte plus facile des nids en milieux urbains par rapport aux nids situés dans des zones peu visitées ou peu accessibles (fond de vallée, bois ...).

- Les nids traités se trouvent du sol jusqu'à 30m de haut avec une taille de nid maximale de 90 cm de diamètre.
- Peu de nids sont signalés au-delà de 15 m.
- 90 % des nids repérés sont traités sous la barre des 15 m dont 45 % des nids entre 0 et 3 m.

LOCALISATION DES NIDS		
Nids sur bâti	36 %	Les supports sont les abris de jardin/cabanon, les hangars et granges, les carports, les coffrets de volets roulants, ...
Nids sur support végétal	52 %	Les arbres sont le principal support végétal. Quelques nids sont trouvés dans les haies ou arbustes
Talus/Sol	8 %	Les talus et souche d'arbres accueillent principalement les nids
Divers	4 %	Supports très variés : épave bateau, fût plastique, voiture, nichoirs à oiseaux

On note une localisation des nids majoritaire sur des supports végétaux et sur le bâti.

Coûts pris en charge par la Communauté pour la destruction des nids

- 2016 : 26 557 €
- 2017 : 43 357 €
- 2018 : 21 852 €
- 2019 : 22 776 €
- 2020 : 18 162 €
- 2021 : 17 922 €
- 2022 : 49 190 €

3^e PARTIE

Des moyens techniques et humains au service du projet de territoire





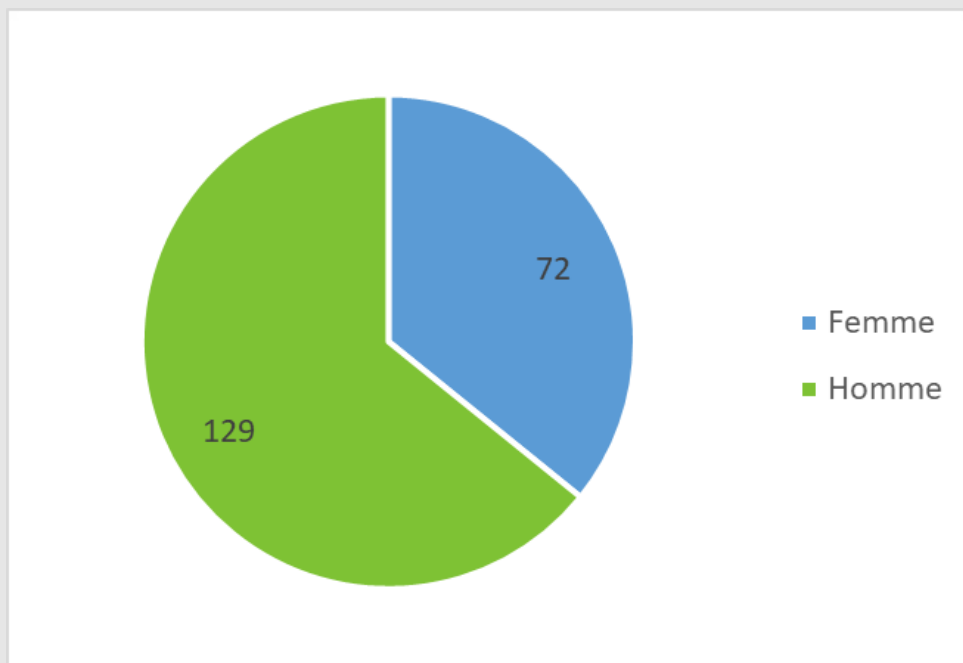
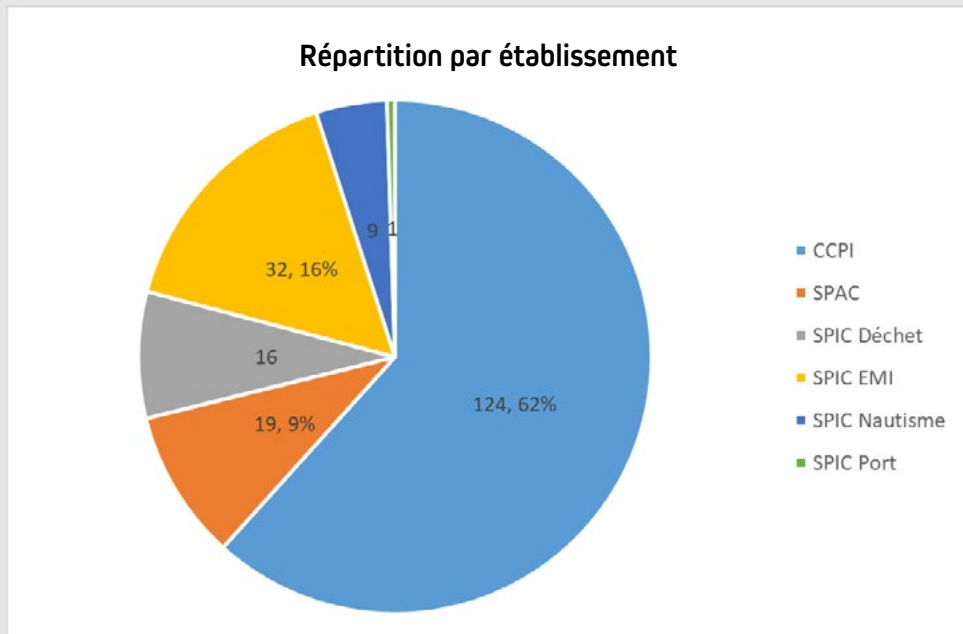
1

Des moyens mutualisés

Ressources humaines

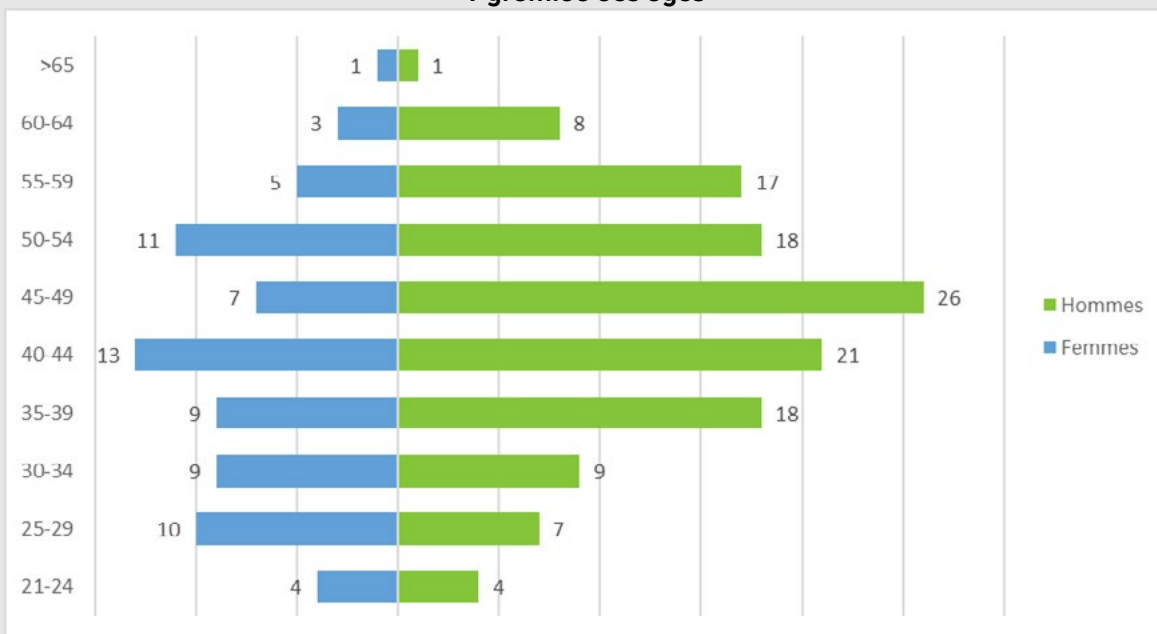
Les effectifs communautaires

Au 31 décembre 2022, Pays d'Iroise Communauté comptait 201 collaborateurs répartis sur les différents établissements communautaires (CDD saisonniers et élus non pris en compte).



35.8 % des agent.e.s sont des femmes (privé et public)

Pyramide des âges



Moyenne d'âge



43.6 ans

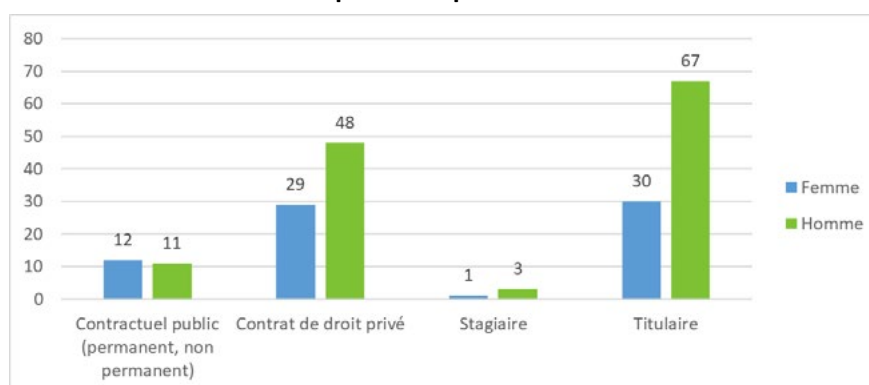


41.3 ans



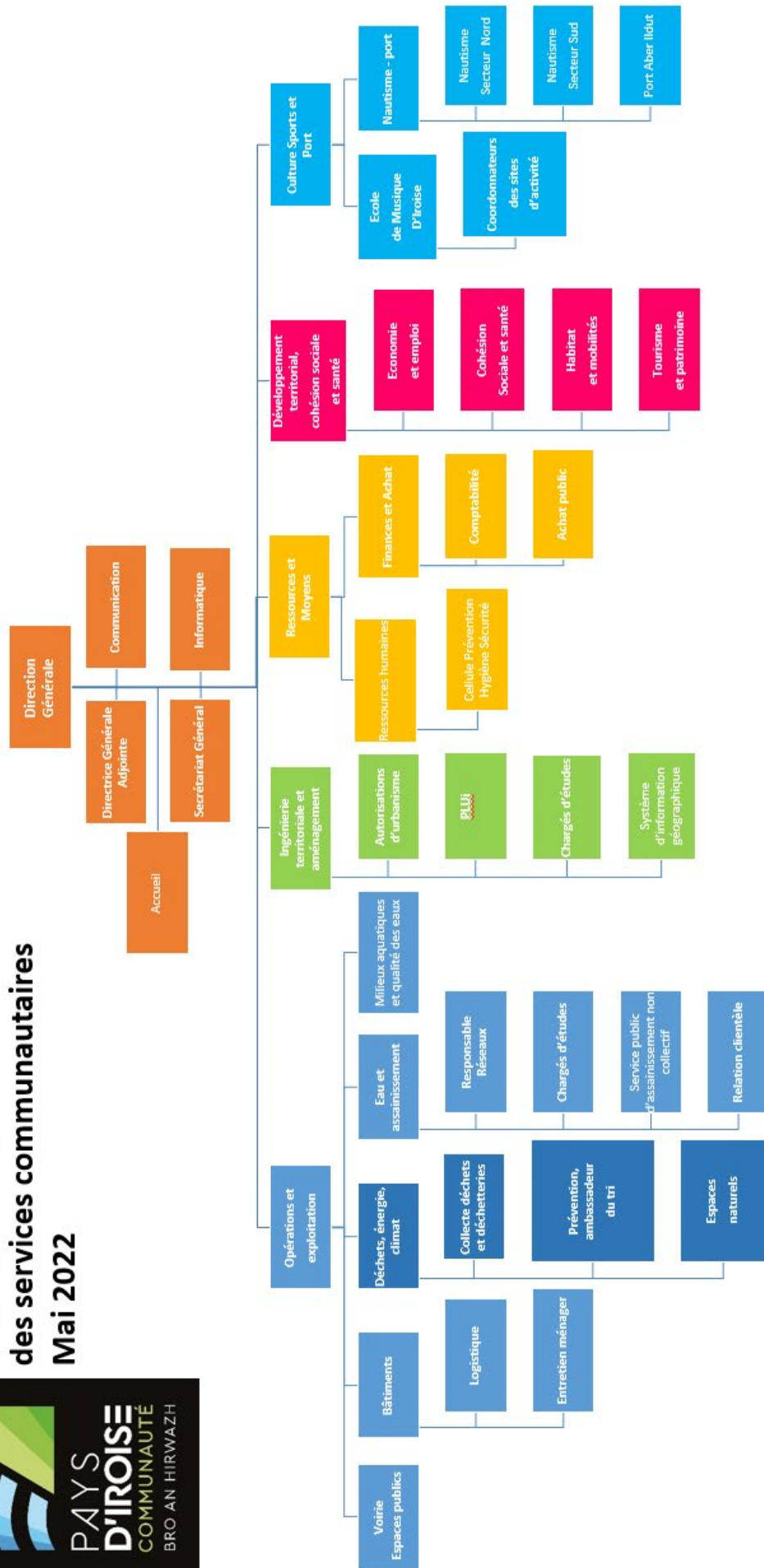
44.9 ans

Répartition par statut



358 contrats de travail et avenants privés et publics ont été établis en 2022 (saisonniers inclus – hors EPIC). La part des salariés de droit privé représente plus d'un tiers des effectifs et croît régulièrement depuis plusieurs années.

Organigramme général des services communautaires Mai 2022



Mutualisation : le service commun ressources humaines

Le 1^{er} janvier 2016, le service des ressources humaines de la Communauté de communes devenait un « service commun RH ». Outre ses missions pour le personnel communautaires (près de 200 collaborateurs), il intervenait pour les communes de Locmaria-Plouzané et de Plougonvelin.

Le 1^{er} janvier 2017, il s'élargit suite à l'intégration de la commune de Lanrivoaré et de l'EPIC Tourisme.

Le 1^{er} janvier 2021, le périmètre du service commun RH a été modifié par la sortie de la commune de Locmaria-Plouzané. Depuis fin 2021, les services RH et Prévention ont mis en place un service mutualisé, avec 18 communes du territoire, sur la formation prévention.

Le 1^{er} janvier 2022, La commune de Plougonvelin est sortie du service commun.

Ces évolutions ont amené la direction à repenser son organisation et son format avec une mise en œuvre d'un nouveau format au 1^{er} janvier 2022. Elle s'est appuyée sur l'aide d'un cabinet de consultants.

Auparavant, le service comptait un.e Directeur.trice des Ressources Humaines, un.e adjoint.e et quatre gestionnaires RH.

Désormais, l'effectif est composé d'un responsable RH et de 3 gestionnaires RH. Le service a vu en 2022 le départ en retraite d'une gestionnaire, l'arrivée de son remplaçant (nomination stagiaire) et la titularisation d'une gestionnaire recrutée en 2021. Le service a fait appel à une intérimaire du CDG29 pour renforcer l'équipe, optimiser le Système d'information sur les ressources humaines (SIRH) et aider à la mise en œuvre de cette réorganisation.

Ce nouveau format a engendré des transferts de compétences entre gestionnaires, la mise en place de formations pour l'acquisition des compétences. Des ajustements dans les missions ont eu lieu en cours d'année.

Les prestations du service à la loupe

Les rémunérations	Paie publique et privée
	Arrêtés individuels et des avenants aux contrats en lien avec la rémunération
Carrières	Suivi des carrières, arrêtés individuels et avenants
	Avancement de grade et d'échelon
	Suivi et application des dispositions de 6 conventions collectives
	Dossiers de retraite
Gestion des absences	Démarches liées aux arrêts de travail
	Demandes de remboursements auprès des assurances et prévoyance
	Gestion de l'invalidité et saisine des instances médicales
Recrutements et contrats	Démarches liées à tout recrutement depuis la parution de l'annonce jusqu'à l'accueil de l'agent
	Contrats et avenants
	Pour la Communauté de communes, mises à jour du tableau des emplois
Formation	Pour les communes, prestation inscrite dans le cadre du service commun hygiène et sécurité
	Pour la Communauté de communes, accompagnement dans les démarches
Temps de travail	Pour la Communauté de communes, suivi du respect du règlement intérieur et des droits en matière d'absence
Bilans annuels	Déclaration d'emploi de personnel ayant une reconnaissance de handicap, déclarations annuelles diverses (FNC...)
	Bilan social et rapport égalité F/H

Les principales actions 2022

Rémunérations

- Passage à la M57 – paramétrage SIRH
- Formation et utilisation de CIRIL finances pour le mandatement de la paie
- Application des dispositions réglementaires liées à la crise sanitaire
- Transfert des paies privées vers le CDG29
- Accompagnement de la commune de Plougouvelin dans le transfert de compétences
- Mise en œuvre du CIA à la commune de Lanrivoaré
- Mise en œuvre des évolutions du SMIC (privé/public) et de la valeur du point (privé), avenants aux CCN
- Régime indemnitaire : adaptation du dispositif et revalorisation

Carrières

- Reclassement et bonification en début d'année
- Evolutions de conventions collectives

Divers :

- Mise en œuvre de l'outil BEETWEEN dédié au recrutement
- Externalisation de la paie privée au CDG29
- Organisation des élections professionnelles
- Changement de prévoyance privée et publique
- Relance d'une consultation pour l'assurance statutaire
- Complétude du SIRH CIRIL, optimisation des outils
- Gestion COVID
- Mise en œuvre de la prime de partage de la valeur
- Transfert des phares et de la muséographie vers l'Office de Tourisme

En 2022, l'équipe était la suivante :

- 1 responsable des ressources humaines
- 1 gestionnaire secteur public (carrière – rémunération – maladie ordinaire – contrat publics)
- 1 gestionnaire secteur privé (rémunération - contrats privés) et secteur privé et public (temps de travail – maladie autre que maladie ordinaire + tps partiel thérapeutique)
- 1 gestionnaire GPEC (recrutement – formation – entretiens professionnels)



L'activité en chiffres

Période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022	Nbre de bulletins de salaire 2021	Nbre de bulletins de salaire 2022	Répartition	Evolution 2022 / 2021
Commune de Lanrivouré	298	282	8.07 %	-5.37 %
Commune de Plougonvelin	867			
EPIC Tourisme Iroise Bretagne privé	144	157	4.49 %	9.03 %
Total communes et EPIC	1309	439		-66.46%
Part sur le global du service commun RH			12.56 %	
Pays d'Iroise communauté				
Budget principal (dont élus)	1729	1752	50.11 %	1.33 %
EPIC Tourisme Iroise Bretagne public	12	12	0.34%	/
SPIC EMI	413	415	11.87 %	0.5 %
SPIC Déchets	396	434	12.41 %	9.6 %
SPIC Nautisme	193	203	5.81 %	5.18 %
SPAC Eau et assainissement	152	225	6.44 %	48.03%
SPIC Port	21	16	0.46 %	-23.81 %
Total Pays d'Iroise Communauté	2916	3057		4.84 %
Part sur le global du service commun RH			87.44 %	
Total service commun RH	4225	3496		-17.25 %

En moyenne, le service établit 291 bulletins de salaire par mois sachant que, de mai à septembre, certains établissements comptent de nombreux emplois saisonniers et donc tout autant de bulletins à traiter (Budget principal, SPIC Déchets, SPIC nautisme en particulier)

15

contrats et avenants pour l'EPIC tourisme établis en 2022

347

contrats (hors avenants) pour Pays d'Iroise Communauté en 2022 (73 contrats publics + 9 EMI + 12 SPAC + 192 DECHETS + 60 NPI + 1 PORT)

525

arrêtés individuels établis pour Pays d'Iroise Communauté (soit + 33.59%)

Actes administratifs établis par le service commun RH au profit des communes adhérentes :

Nombre d'arrêtés	2021	2022	Evolution 2021/2022
Lanrivouré	59	74	+117.65%
Plougonvelin	136		

Nombre de contrats et avenants	2021	2022	Evolution 2021/2022
Lanrivouré	34	12	-64.70 %
Plougonvelin	132		

Prévention hygiène et sécurité

Un service dédié mutualisé

Créé il y a 9 ans, la cellule prévention, hygiène et sécurité exerce ses missions dans 20 entités (18 communes, l'Epic Tourisme et Pays d'Iroise Communauté). Elle soutient l'ensemble de ces collectivités par diverses mesures et de conseils. Elle initie et accompagne toutes les actions visant à prévenir et améliorer la santé au travail, la sécurité des agents et des matériels.

D'août 2022 à mars 2023, deux nouvelles conseillères en prévention se sont réparties les missions de la CCPI et des communes.

Les Conseillères en Prévention assistent et conseillent les élus, la Direction et chefs de services. Ces soutiens, se portent essentiellement sur la mise en place de la démarche d'évaluation, d'une politique de prévention des risques ainsi que dans l'application des règles de sécurité et d'hygiène au travail.

La démarche d'évaluation et de prévention

En 2022, les Conseillères ont poursuivi leurs interventions sur le dossier « Diagnostic travail sur écran », les formations ainsi que sur l'ensemble des Documents Uniques. Des actions mutualisées se sont également déroulées sur

2022 via la vaccination, la prise d'empreinte de protections auditives personnalisée, le contrôle et maintenance obligatoire pour les EPI de catégorie 3 ...

Actions d'accompagnement

- Participation aux Comité Social et Territorial (CST) du Pays d'Iroise Communauté, Saint-Renan et Locmaria-Plouzané
- Participation à l'analyse des besoins en formations faisant suite aux évaluations des risques
- Analyse et conseil en cas d'accident de service, de travail et de maladie professionnelle
- Aide à la définition du besoin lors de l'acquisition de nouveaux équipements : ergonomie, confort, bruit, vibrations...
- Mise à disposition d'un parc de matériels



Animation de réseaux

La cellule Prévention, hygiène et sécurité anime un réseau de 22 assistants de prévention qu'elle réunit 3 fois par an autour d'une thématique réglementaire :

En février sur l'utilisation des harnais et antichute

En juillet sur la veille réglementaire

En octobre sur les montres PTI (Protection des Travailleurs Isolés)

Par ailleurs, la cellule ne manque pas de concerter les agents dans le cadre des marchés publics, de répondre aux besoins de formation, d'assurer une veille réglementaire, technologique, scientifique en santé et sécurité au travail. Enfin, l'échange de bonnes pratiques demeure une constante.

Formations 2022

En 2022,

- **26** thématiques de formation ont été organisées,
- **488** agents formés,
- **162** jours de formation,
- **41 949 €** de budget



Subvention

Début 2019, le Comité de pilotage (Copil) Hygiène Sécurité a jugé l'analyse du travail sur écran comme thème prioritaire. Le diagnostic « travail sur écran » subventionné avec le Fond National de Prévention (FNP) a fait ressortir 3 risques principaux : la fatigue visuelle, les troubles musculo-squelettiques et le risque incendie.

Le 1er dossier « Diagnostic travail sur écran » a été signé en juillet 2020, a été soldé en juillet 2021. Le montant de la contribution a été de 72 970 € pour 19 collectivités.

Le Copil Hygiène Sécurité a fait le choix de déposer un 2e dossier pour continuer la démarche sur les risques liés au travail sur écran. Portant sur le « plan d'actions »,

il prolonge et conforte le projet de prévention des risques liés au travail sur écran réalisé dans le cadre de la démarche intercommunale. La cellule prévention intercommunale accompagne donc les collectivités grâce au pilotage des plans d'actions puis à la mise en œuvre d'actions liées à l'organisation du travail, à l'aménagement des postes, à la sensibilisation des agents et à l'achat d'équipements ergonomiques.

Ce dossier intercommunal concerne 260 agents venant de 92 services différents pour un montant total de 323 210 €.



Budget

En 2022, le montant total des charges d'exploitation s'élève à 84 450 €.

Le montant de participation à la cellule par agent s'élève à 127 €.

L'objectif est aussi de rechercher une participation financière peu fluctuante, à éléments constants, par adhérent.

Le service commun des systèmes d'information

Le service commun des systèmes d'information, en ordre de marche depuis le 1er février 2020, est basé au siège de Pays d'Iroise Communauté. Constitué de 4 agents permanents (1 responsable et 3 techniciens/administrateurs systèmes). Ils assurent pour le compte de 16 communes (Nouveauté 2022 : adhésion de la commune de Ploudalmezeau), la Communauté de communes et l'Epic Tourisme l'accompagnement de l'ensemble des composants du système d'information : téléphonie, sécurité, postes, serveurs, applications métiers.

Le budget du service pour l'année 2022 est de 187 K€. L'adhésion au service est basée sur un coût au poste à 369 €.

Le **périmètre d'intervention** du service informatique comprend notamment :

- L'infogérance préventive et curative des systèmes d'informations
- L'identification et la planification des évolutions
- Le conseil et la mise en concurrence pour les investissements liés au système d'informations
- L'accompagnement de projets individuels ou communs
- Le déploiement des matériels/solutions
- L'accompagnement des structures pour la mise en œuvre du schéma directeur informatique communautaire
- La relation avec les prestataires logiciels
- La préparation budgétaire
- La sécurité des systèmes d'information
- La sensibilisation des agents

Activité 2022 en quelques chiffres

- 1700 demandes d'intervention dont 56% résolu dans les 8h ouvrées (+16 % par rapport à 2021).
- 81 demi-journées d'infogérance préventive (70 points de contrôle)
- 150 jours de prestations d'intégration (déploiement téléphonie IP - migration messagerie - déploiement de serveurs - déménagement - réseau Wifi - installation firewalls – accompagnement pour la refonte câblage réseau bâtiments - déploiement de postes informatiques sur les sites communaux (écoles inclus)).
- 20 jours de formation pour l'ensemble de l'équipe
- Gestion d'un parc de 78 serveurs et 450 postes -
- Arrivée d'un nouveau collaborateur suite à l'adhésion de deux nouvelles communes.

Année	2020	2021	2022
Tickets	1261	1446	1700
Parc	393	434	508

Parcours cyber sécurité France Relance

La communauté de communes du Pays Iroise a été retenue pour bénéficier du parcours cyber sécurité dans le cadre d'un programme France relance. Le niveau retenu est le parcours Intermédiaire.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

C'est un dispositif de sécurisation visant à cofinancer des projets et des parcours de cyber sécurité sur les systèmes d'information existants et à élever le niveau de cyber sécurité de son organisation grâce au dispositif de sécurisation de l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information).

Les deux premières étapes réalisées sur 2022 ont permis d'identifier les packs relais prioritaires pour augmenter le niveau de cyber sécurité du système d'information de la collectivité.

L'objectif est l'application de ces 7 packs relais identifiés, sur l'année 2023.

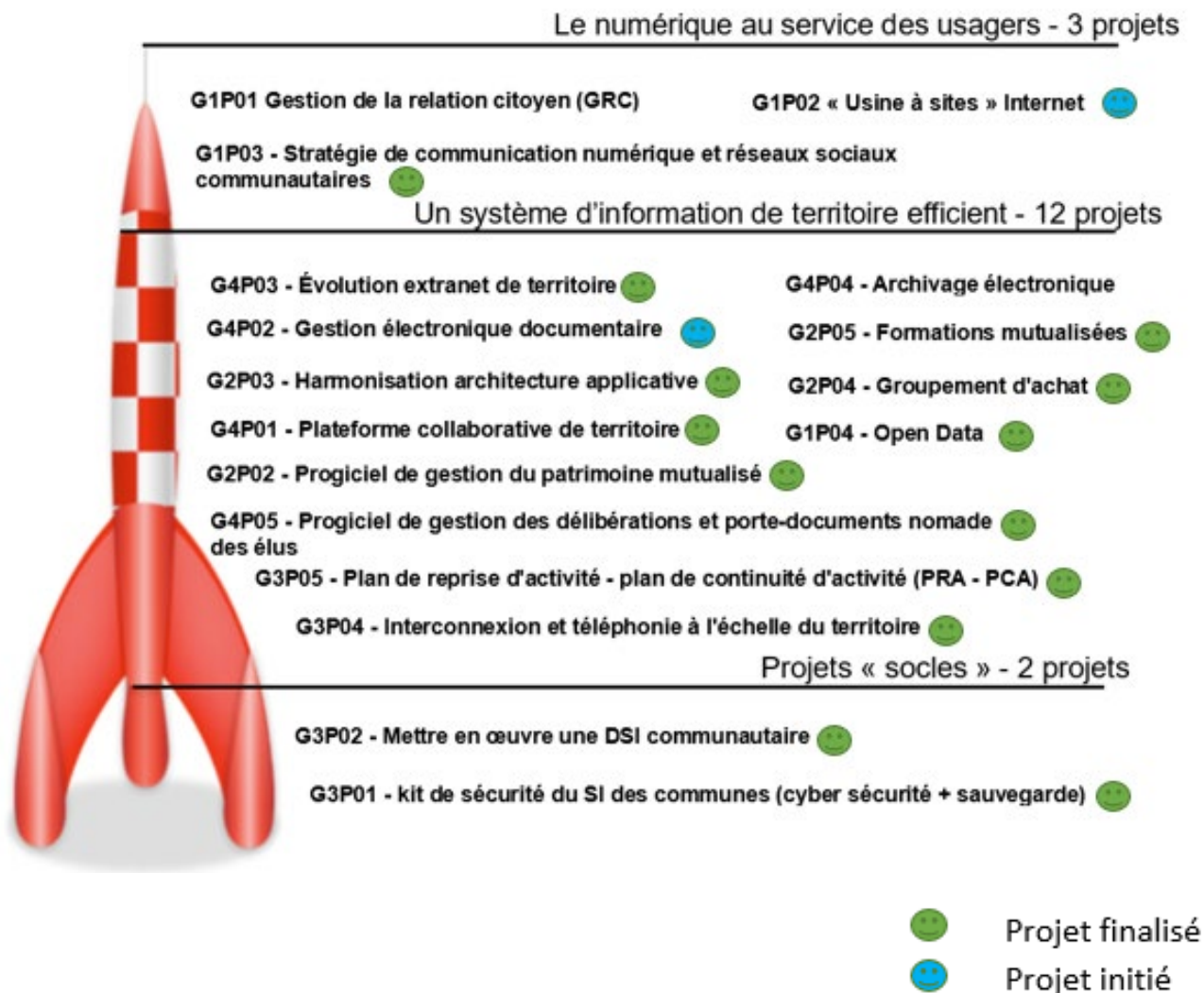
Les communes adhérentes au service des systèmes d'information mutualisé bénéficieront des compétences et expériences acquises par l'équipe. Des actions seront menées en ce sens sur 2023.



Schéma directeur des systèmes d'information 2020-2023

Le planning pour la mise en place des 17 projets identifiés dans le schéma directeur des systèmes d'information 2020-2023 est respecté.

Etat des lieux de réalisation et d'avancement des projets :



Instruction des actes d'urbanisme

En place depuis 2015, suite à la fin de la mise à disposition gratuite au bénéfice des communes des services de l'Etat (DDTM) pour l'instruction des actes d'urbanisme, le service instructeur intercommunautaire à l'échelle du Pays d'Iroise et du Pays des Abers assure pour le compte des communes des deux territoires l'instruction de l'ensemble des autorisations d'urbanisme. Seuls les déclarations préalables sans création de surface et les certificats d'urbanisme de simple information (CUa) sont instruits par les agents municipaux des communes.

La commune reste l'interlocutrice privilégiée du porteur de projet et le point d'entrée pour l'information sur le document d'urbanisme et son application. Enfin, elle est la seule compétente pour prendre la décision finale sur le dossier.

LE ROLE DE LA MAIRIE

ACCUEIL ET RENSEIGNEMENT DU PUBLIC – PROXIMITE AVEC LE CITOYEN

ENREGISTREMENT DU DOSSIER ET TRANSMISSION AU SERVICE INSTRUCTEUR

ENREGISTREMENT DE LA DECISION SIGNEE DU MAIRE ET TRANSMISSION DE LA DECISION AU PETITIONNAIRE ET AU CONTROLE DE LEGALITE

LE ROLE DU SERVICE INSTRUCTEUR

ETROITE COLLABORATION AVEC LE CHARGE D'URBANISME EN MAIRIE

INSTRUCTION DU DOSSIER ET PROPOSITION DE DECISION DANS LE RESPECT DE LA REGLEMENTATION

ETUDE DES PROJETS EN AMONT DE LEUR DEPOT ET ECLARAGE JURIDIQUE

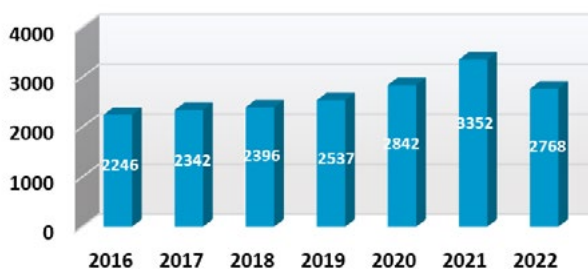
Un nombre de demandes d'urbanisme qui reste élevé

Le bilan de l'année 2022 est de **plus de 2 760 dossiers traités par le service instructeur intercommunautaire**, dont 1 280 permis de construire (près de la moitié des dossiers déposés) et un nombre croissant de permis d'aménager (près de 90 sur l'année 2022).

Après une année 2021 qui était une année record en raison d'un effet de rattrapage des dossiers qui n'ont pas été déposés pendant les périodes de confinement liées au Covid, et en fin d'année, avec une affluence exceptionnelle de permis de construire en raison de l'entrée en vigueur au 1er janvier 2022 de la nouvelle réglementation environnementale 2020, **le rythme s'est légèrement ralenti sur l'année 2022** (-17% de dossiers instruits).

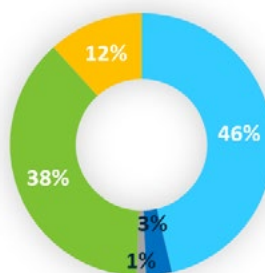
Néanmoins depuis sa création, l'activité du service est en croissance passant de 2246 dossiers instruits en 2016 à 2 768 dossiers instruits en 2022, soit **23 % d'augmentation entre 2016 et 2022**.

Dossiers instruits par le service instructeur CCP/CCPA

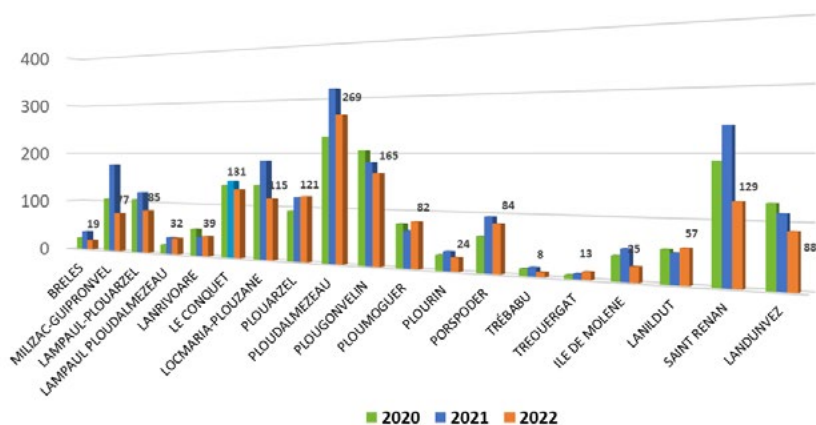


Répartition par type de dossiers en 2022

- Permis de construire (PC)
- Permis d'aménager (PA)
- Permis de démolir (PD)
- Déclarations préalables (DP)
- Certificats d'urbanisme opérationnels (Cub) + Autorisations de travaux (AT)



Évolution du nombre de dossiers déposés depuis 2020 sur les communes de la CCPI



La dématérialisation des autorisations d'urbanisme opérationnelle

L'année 2022 marque un tournant majeur dans l'instruction et la délivrance des autorisations d'urbanisme avec le déploiement de la dématérialisation.

Après une année 2021 consacrée à la mise en place du nouveau guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU), à la formation des instructeurs et des agents en communes, une plateforme en ligne est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2022. Les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent se faire en ligne sur un site dédié : <https://sve.sirap.fr/#/communesList>

Cette vaste opération de dématérialisation a pour objectifs une amélioration du service rendu aux usagers, une simplification des procédures d'instruction et une optimisation de la chaîne de l'instruction.

Une session de formation complémentaire, destinée aux agents en communes, a été organisée au printemps 2022.

Des permanences architecturales du CAUE pour conseiller les pétitionnaires

Des permanences architecturales du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) du Finistère se tiennent chaque mois. Une quarantaine d'entretiens a été réalisée en 2022 avec un architecte-conseil.

Perspectives pour 2023

- Poursuite de la dématérialisation de la chaîne de l'instruction (transmission des actes au contrôle de légalité, consultations d'organismes par le biais de PLAT'AU ...)
- Dans le prolongement de ses missions d'instruction, la poursuite par le service de ses missions de conseil et d'accompagnement des communes en amont des projets comme au cours de l'instruction

Chiffres et date clés

2 760

dossiers traités en 2022 par le service instructeur
Pays d'Iroise et Pays des Abers

23 %

d'augmentation entre 2016 et 2022

1^{er} janvier 2022

la dématérialisation des autorisations d'urbanisme opérationnelle

Ingénierie territoriale

Assistance aux communes

Dans le cadre de sa mission d'AMO-BE (Assistance à maîtrise d'ouvrage et Bureau d'étude), la Direction de l'Ingénierie Territoriale de Pays d'Iroise Communauté pilote les projets structurants du territoire : cheminements doux, assainissement collectif, voirie communautaire, zones d'activités, bâtiments communautaires, port de l'Aber Ildut, aménagement de la Pointe Saint-Mathieu, etc.

Le service accompagne les communes dans les domaines de la voirie et d'infrastructures spécifiques. L'assistance s'exerce du cadrage préalable d'opérations aux suivis terrain en passant par la définition des études techniques et réglementaires à mener et dossiers de demande de financement.

Quelques exemples d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) aux communes en 2022

Commune de Lampaul Pouldalmézeau

Accompagnement de la Maîtrise d'Ouvrage en phase études et travaux, sur la rénovation des sanitaires du camping

Commune de Ploudalmézeau

Accompagnement de la Maitrise d'Ouvrage en phase études et travaux, sur la réparation du môle de Portsall

Commune de Ploumoguer

Le service Ingénierie poursuit son accompagnement sur le projet pluriannuel d'aménagement du hameau d'Illien, avec un travail important avec les services de l'Etat (DDTM, ABF, DREAL) et un lien permanent avec les autres services de la CCPI (Milieux Aquatiques, Assainissement, Espaces Naturels) afin de mener à bien le projet Ploumoguer 2030 sur le hameau. En 2022, la continuité écologique de la partie amont du cours d'eau a été rénovée par la pose d'un pont cadre, suite à un dossier Loi sur l'eau rédigé par les services de la collectivité.

Commune de Le Conquet

Accompagnement de la Maitrise d'Ouvrage en phase pré études, études et travaux en lien avec la desserte poids lourds d'un port régional.

Assistance à la définition d'un programme de travaux, à la passation d'un contrat de maîtrise d'œuvre pour des opérations de génie civil et à l'articulation d'opérations de dévoiements de réseaux.

Mais aussi...

- **1 800 000 €** pour le renouvellement de 3 accords-cadres et 1 marché annuel d'entretien de la voirie.
- **10** communes accompagnées pour la programmation annuelle et le suivi d'entretien de leur voirie.
- **5** assistances pour des consultations de bureaux d'études ou d'entreprises en lien avec des opérations de voirie et d'aménagements de sécurité et/ou de liaisons douces.
- **5** assistances pour des missions de diagnostic routier et d'aménagement de sécurité sur le réseau communal.
- **4** assistances pour l'établissement d'un schéma directeur communal vélo
- **2** assistances à l'établissement d'un dossier de financement au titre des amendes de police 2022
- **1** assistance technique en phase opérationnelle pour la réparation d'un ouvrage portuaire
- **1** assistance à l'élaboration d'un contrat de maîtrise d'œuvre en lien avec la rénovation énergétique d'une école publique

Pointe Saint-Mathieu

En tant qu'à AMO, l'Ingénierie poursuit son accompagnement des projets de la Pointe Saint-Mathieu. Le Comité de Pilotage a pu se pencher sur les projets d'aménagements des abords du Cénotaphe, en désignant une maîtrise d'œuvre pour réfléchir aux meilleures mises en valeur de ce site, tant au niveau paysager qu'au niveau culturel ou architectural. Parallèlement, la mission de programmation en vue de l'aménagement global du site s'est poursuivie, jusqu'à présenter des orientations à valider conjointement.

Pour répondre aux nombreux enjeux la communauté a en effet souhaité déterminer la nature des aménagements qui lui permettront d'atteindre le meilleur équilibre entre :

- le projet politique s'inscrivant dans une démarche de revalorisation patrimoniale du site à une échelle régionale, voire nationale...
- les besoins et attentes exprimés par les utilisateurs, visiteurs et acteurs,
- les possibilités budgétaires (investissement et fonctionnement) de la collectivité et de ses partenaires.

Ces objectifs doivent être atteints en tentant de dépasser les logiques sectorielles et les logiques des différents acteurs pour œuvrer à la définition d'un projet d'ensemble à court, moyen et long terme.

Cheminements piétons et vélo

Passerelle du Croaë

L'année 2022 marque la fin des travaux de réparation de l'ouvrage situé dans la ia du Conquet. Les opérations d'investissement s'élèvent à 1 583 780,62 € HT.

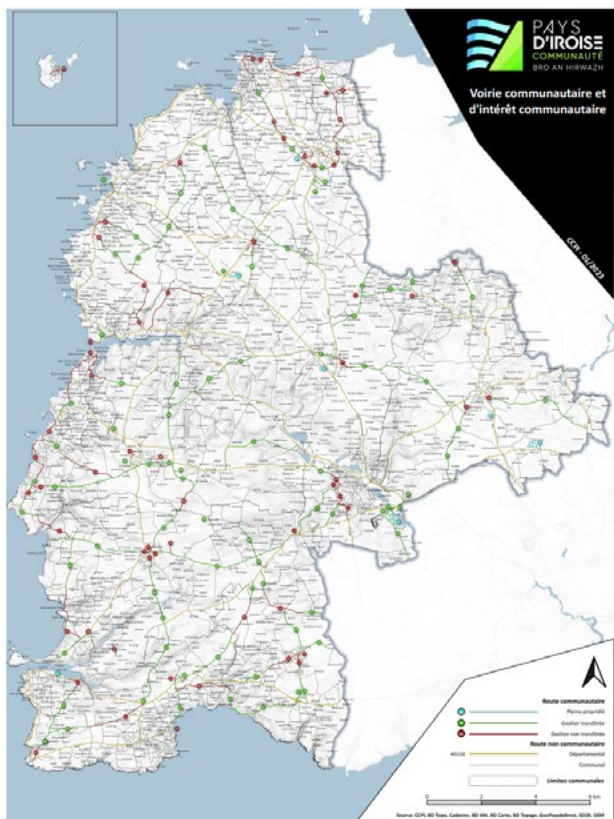
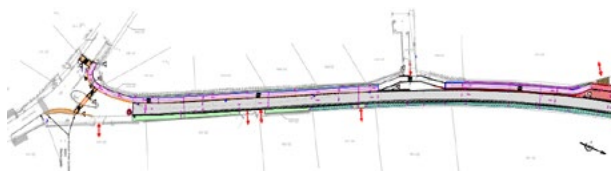
Appel à projets « Fonds de mobilité active - Continuité cyclable »

La collectivité, lauréate a deux reprises de l'appel à projets, a poursuivi les études de conception de l'itinéraire reliant les communes de Saint-Renan et Lanrivouare. Les travaux de résorption de la discontinuité cyclable entre Ploudalmézeau et Portsall ont débuté au second semestre 2022. L'opération porte sur une section d'un kilomètre hors agglomération (voire carte ci-contre)

Opérations hors Appel à projets « Fonds de mobilité active - Continuité cyclable »

En 2022, la communauté a réalisé deux nouvelles liaisons cyclables. A Ploumoguer d'abord pour raccorder la zone d'activité de Cohars à la limite d'agglomération puis entre Plouarzel et Lampaul-Plouarzel afin d'assurer le jalonnement sur voies à faible trafic pour un investissement total de 73193,50 € HT.

Par ailleurs des « sections tests » aménagées en « chaussée à voie centrale banalisée » sont en service depuis le printemps 22 sur le tracé de l'itinéraire Lanrivouare-Milizac-Guipronvel. L'analyse du trafic et des comportements routiers est actuellement en cours d'étude.



Déchèteries

En 2022, les déchèteries de Toul an Ibil et de Saint-Roch ont fait l'objet d'une mise en conformité des ouvrages de régulation et de dépollution des eaux pluviales pour un montant total de 76717,00 € HT. Les opérations de travaux ont été suivies par la direction.

Voirie communautaire

En 2022, deux communes ont transféré 1,8 km de voirie à la communauté de communes ramenant le taux de transfert communautaire à 65 %. Le programme 2022 d'entretien de l'infrastructure s'élevait à 78 817,95 € HT.

Bâtiments

Réaménagement et extension du siège communautaire à Lanrivouaré

Le projet d'extension du siège de Pays d'Iroise Communauté, de son accueil et de la nouvelle Maison de l'emploi, ont été accompagnés par une assistance à maîtrise d'ouvrage de la communauté, qui fait le lien permanent entre les besoins de la Maîtrise d'ouvrage, et donc des services, avec le maître d'œuvre. Après l'étape Projet en 2021, 2022 a vu sortir de terre le bâtiment, en étant attentif à chaque étape et en adaptant le projet aux besoins en permanence.

Systemes d'informations géographiques (SIG)

L'ingénierie communautaire compte parmi ses expertises celle qui consiste à cartographier mais aussi à entretenir et mettre à jour des données géographiques. Le SIG réalise également l'analyse spatiale de toutes ces informations dans le but d'aider à la prise de décision.

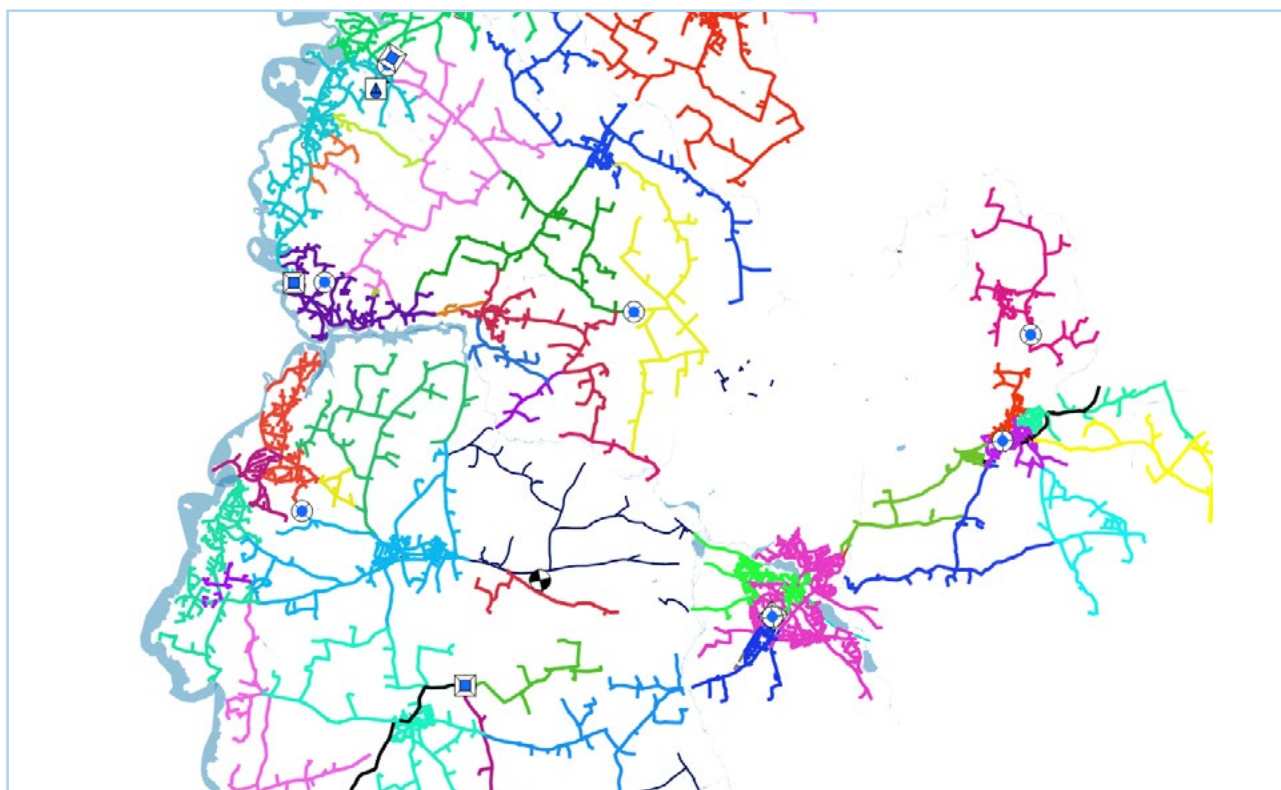
La cellule SIG est transversale, tant au niveau des thématiques (urbanisme, adresse, réseaux, tourisme, patrimoine, voiries, etc.) que de l'échelle d'action. En effet, le service SIG a fonction de support au sein de la Communauté de communes ainsi que pour les communes. Une de ses missions est de faire remonter les informations dans le portail cartographique du Pays de Brest (GéoPaysdeBrest).

Mise à jour importante des réseaux d'eau potable et d'assainissement

Avec l'arrivée d'un deuxième géomaticien, un important travail d'actualisation des plans de récolement a été effectué. En 2022, environ 80% des plans en retard ont ainsi été saisis dans notre base de données. Cela représente plus de 60 km de canalisations ajoutées et presque 3000 branchements !

Un travail de fiabilisation plus conséquent mais moins visible a également été réalisé. En effet, les réseaux d'eaux usées ont été recalés sur le Plan Corps de Rue Simplifié, plus de 80 km de canalisations principales. Au-delà de l'aspect purement statistique, cela renforce l'efficacité des équipes du service Eau et Assainissement sur le terrain. Une information de qualité et disponible lors des interventions est source de gain de temps et permet une meilleure compréhension du réseau.

La transmission d'information vers les équipes de terrain n'est pas à sens unique, les agents font également remonter des informations vers les bases de données. Équipés de perche GPS centimétrique, les agents géolocalisent de nombreux éléments qui viennent fiabiliser la source de donnée. De plus, des interventions de terrain commencent à être saisies sur les smartphones, comme par exemple les réparations des fuites ou le diagnostic des poteaux incendie. C'est un préalable indispensable pour développer des outils de suivi plus efficace afin d'orienter les décisions techniques et politiques.

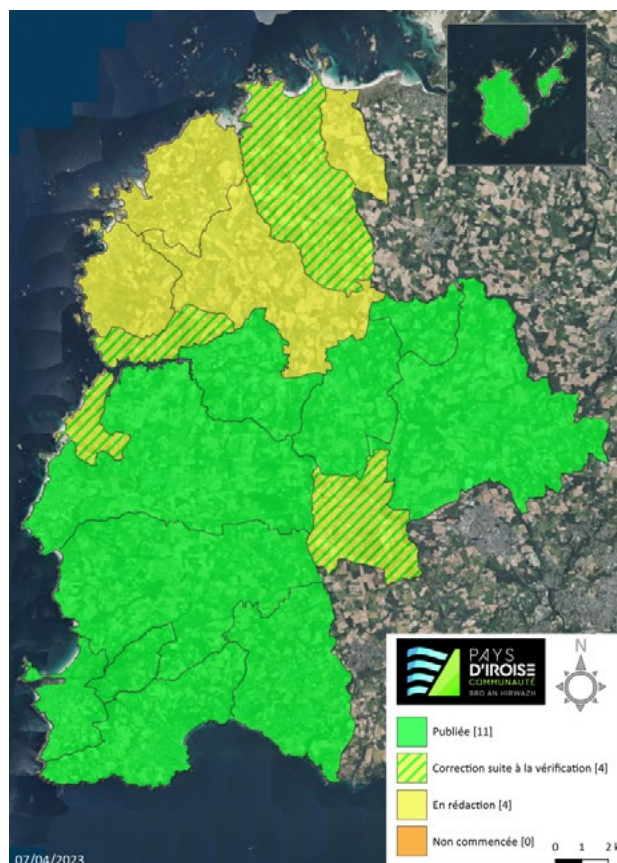


Base Adresses Locale (BAL)

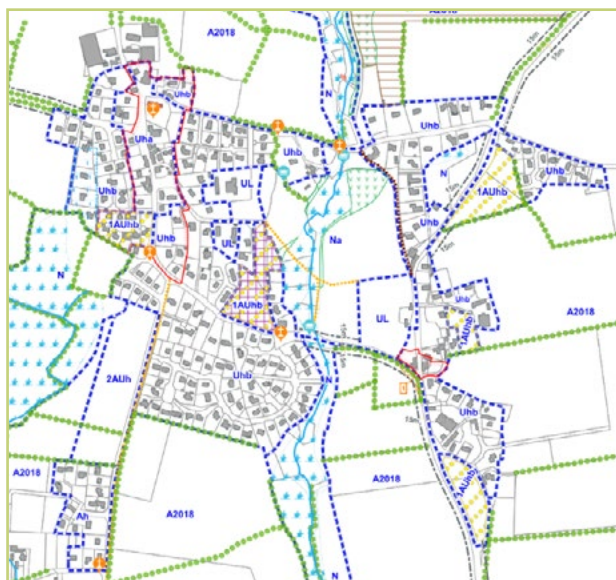
Afin d'être diffusées facilement et au plus grand nombre d'acteurs du territoire, les adresses doivent être normées et être saisies au format BAL.

Dans le but d'aider les communes dans cette démarche, le géomaticien explique l'intérêt de cette initiative nationale puis forme des agents et des élus à l'utilisation de l'application mes-adresses. Tout au long du processus de saisie par la commune, la cellule SIG conseille dans les choix à effectuer puis vérifie la Base Adresses Locale afin de garantir une homogénéité et un résultat qualitatif pour l'ensemble du Pays d'Iroise Communauté. Lorsque la BAL est publiée, l'ensemble des adresses viennent annuler et remplacer les adresses existantes dans la Base Adresse Nationale (BAN) et deviennent ainsi l'unique référence en terme d'adressage.

L'année 2022 a marqué une accélération dans l'avancement des Bases Adresses Locales : Plus de la moitié des communes ont publié, et presque 80% des communes ont publié ou sont prêtes à le faire.



Mise à jour de X'Map et d'autres plateformes



Exemple d'un PLU

Le logiciel X'Map est l'interface cartographique du logiciel d'urbanisme « NextADS ». Ces logiciels constituent un service mutualisé car ils sont accessibles depuis la communauté de communes et les communes.

Les documents d'urbanisme, les servitudes d'utilité publiques, la domanialité des voies, le cadastre 2022, les photos aériennes de différentes années ainsi qu'une quantité importante de données environnementales sont consultables dans cette interface cartographique.

Un effort particulier est mené pour maintenir à jour les documents d'urbanisme en vigueur sur X'Map, mais également sur le Géoportail de l'urbanisme (GPU) et sur GéoPaysdeBrest. Les fichiers numériques de ces documents doivent respecter une norme très précise en termes d'organisation des informations mais également d'exactitude des données géographiques.

Depuis 2022, il est désormais possible de consulter les réseaux d'eaux pluviales directement sur XMAP.

Commande publique

Suite à une année 2021 en pleine reprise, l'année 2022 a été marquée, tout d'abord, par une continuation des achats mais également un ralentissement en fin d'année. Du fait de l'inflation des prix des matières premières et de l'énergie, la dynamique de reprise a été ralentie : certains projets ont été diminués ou reportés.

En chiffres

171

consultations ont été lancées par le service commande publique, selon tous types de procédures (procédures adaptées, formalisées ainsi que négociées), en légère baisse par rapport à l'année 2021 (-12%) tout en étant supérieur à la moyenne des années 2015 à 2021 (+ 18%).

40

marchés publics, parmi ces 171 consultations, ont été lancés au profit des communes, accompagnées lors de toutes les étapes de la passation ou simplement de la publicité.

Maintien de la mutualisation des commandes

La mutualisation des achats a perduré sur l'année 2022 à travers plusieurs groupements de commande.

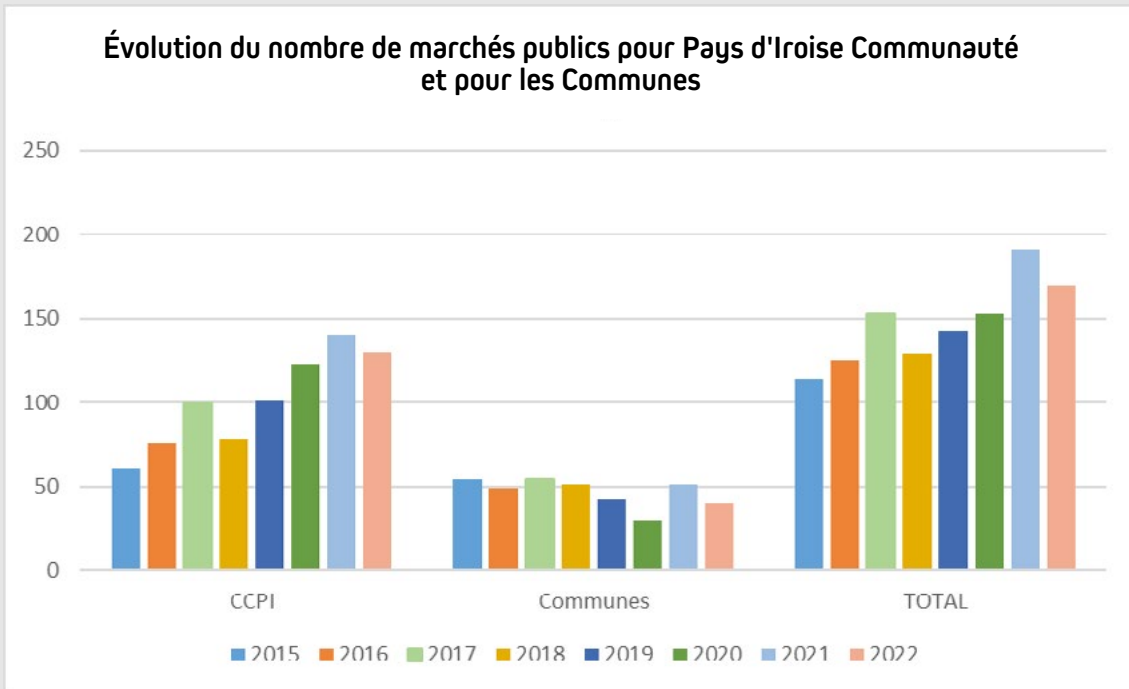
En groupement avec dix communes du territoire et la Communauté de communes du Pays d'Iroise, c'est tout d'abord la réalisation d'un nouveau site internet qui a été commandé. Chaque collectivité reste maîtresse de son site internet mais la consultation sous forme groupée a permis de créer une usine à site, facilitant et harmonisant l'interface numérique. Cette mutualisation a également donné accès à la fabrication de sites internet de plus grande qualité tout en restant d'un prix raisonnable.

Un autre groupement de commande a été lancé, cette fois en matière de travaux de voirie, au niveau de la route de Ridiny à Ploudalmézeau. En mutualisant cette prestation, il a été possible d'avoir une même entreprise pour réaliser les travaux à la charge de la commune et ceux à la charge de la Communauté. En sus d'une optimisation au niveau technique, la possibilité d'un opérateur économique unique a permis de faire gagner du temps dans la réalisation des travaux.

Outre ces groupements au sein du Pays d'Iroise, plusieurs marchés publics liés aux déchets ont été lancés sous une forme mutualisée, mais cette fois avec les communautés de communes limitrophes. C'est en particulier le cas pour les composteurs ou les bacs qui ont regroupés, respectivement, six et sept communautés (Pays des Abers, Communauté Lesneven-Côte des Légendes, Communauté d'agglomération Pays de Landerneau-Daoulas, Communauté de communes de la Presqu'île de Crozon-Aulne maritime, Haut Léon Communauté...). De même, un autre groupement a été lancé concernant la gestion des flux de déchèterie (ferraille, encombrants, bois et déchets dangereux) auquel Pays d'Iroise a pu participer. Enfin, les études lancées en 2021 concernant les contrôles d'accès pour les déchèteries a donné lieu à un marché de travaux et fournitures en 2022.

Accès des entreprises à la commande publique

Depuis plusieurs années, des efforts ont été engagés pour harmoniser les pratiques et les documents administratifs en matière de marchés publics entre Pays d'Iroise communauté et les autres communautés du Finistère. Ceci a continué en 2022.



Bâtiments communautaires

Maintenance des bâtiments

Quelques chiffres

Depuis la création du service bâtiment logistique en 2021, l'équipe a effectué tout au long de l'année

- **552** heures de travail au siège de la communauté
- **430** heures dans les bâtiments à vocation commerciale
- **249** heures dans les centres nautiques, 195 heures dans les phares
- **127** heures dans les logements d'urgence

Le logiciel de demandes de travaux a permis de traiter environ 120 demandes sur l'ensemble du patrimoine communautaire. Elles concernent non seulement le dépannage (électricité, plomberie, serrurerie, etc.) mais aussi des travaux d'amélioration du patrimoine (réagencement de bureaux, amélioration éclairage, peinture, sol, etc....).

Travaux bâtiments

Siège communautaire : construction d'un hangar technique



La construction d'un bâtiment technique a commencé en décembre 2022 et doit d'achever en avril 2023. Une partie du bâtiment technique est destinée pour le service eau et assainissement et l'autre partie pour le stockage de matériel divers (animation, voirie et sentiers). Ce bâtiment sera équipé de panneaux photovoltaïques. Le coût des travaux s'élève à 566 500 euros HT.



ZOOM sur certains travaux effectués en régie



Réfection du sol et des peintures au logement d'urgence de Plouarzel.



Travaux de cloisonnement au centre nautique NPI.



Travaux de peinture du portail au phare de Trézien.

Entretien des infrastructures

Voirie, sentiers et signalétique

Inscrit dans les statuts de la Communauté de communes, l'entretien du patrimoine communautaire concerne

- La voirie communautaire (création, aménagement et entretien)
- Entretien des ouvrages d'arts (Nettoyage, Réfection de joints)
- Les sentiers de randonnée d'intérêt communautaire (aménagement, entretien, sécurité, gestion et balisage)
- Les cheminements doux (pistes cyclables, circuits VTT, équestre)
- La signalétique touristique directionnelle
- Pose de lave maillé sur différents sites touristiques

Les 19 agents titulaires du service ont réalisé en 2022, un certain nombre de travaux en régie mais également pour le compte des communes sous forme de « quotas de travaux » (enrobés, terrassement, assainissement, canalisations, création de talus, curage de fossés, élagage, peinture routière, maçonnerie, entretien de divers patrimoines, VRD...).

368 105,08 €

de travaux de voirie réalisés en compte propre pour le budget général du pays d'Iroise dont 189 365,87 € dédiés aux travaux d'entretien de la voirie d'intérêt communautaire.

133 567,17 €

de travaux divers pour le compte des budgets annexes (Déchets, Nautisme, Eau et Assainissement, port, zones communautaires, immobilier d'entreprises)

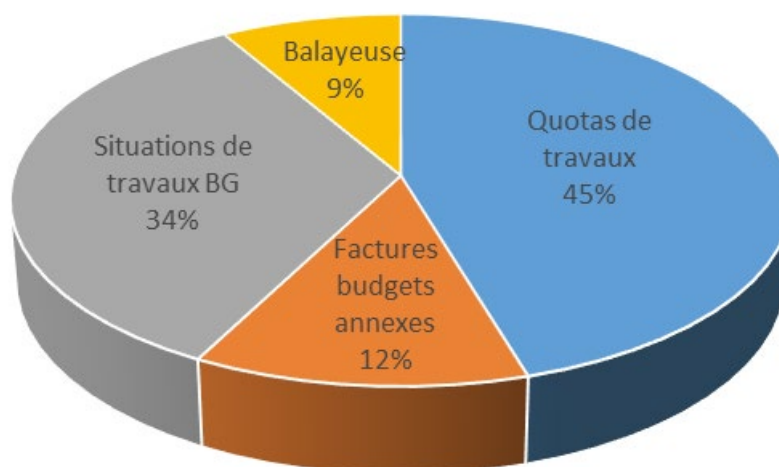
493 277,03 €

de quotas de travaux pour le compte des communes.

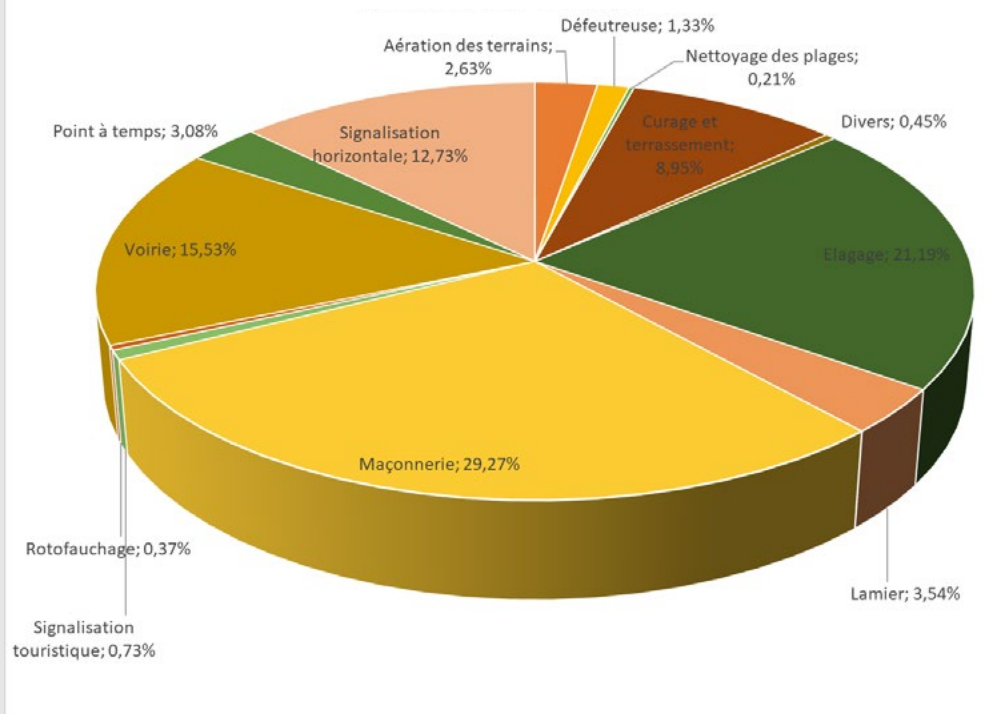
180 km

de voirie d'intérêt communautaire sur l'ensemble du territoire

Répartition des quotas 2022



Typologie 2022 des coûts valorisés pour les communes et CCPI



Les interventions de maçonnerie

- Restauration de deux lavoirs sur la commune du Conquet
- Réalisation de clôture paysagère sur la commune de Plourin
- Installation d'une toilette PMR sur la commune de Lanildut
- Nettoyage et entretien de nos ouvrages d'art sur nos voiries communautaires
- Mur en parpaing de l'entrée de l'aire de stockage
- Portail entrée technique
- Finalisation des travaux d'aménagement du sémaphore de Landunvez
- Installation d'abri à huile dans les 5 déchetteries



Les aménagements spécifiques

- Extension d'une plateforme de stockage diverses matériels et matériaux de 2200 m³.
- Pose d'une bâche a incendie 400 m³ sur la zone d'activités de kerhuel Milizac-Guipronvel
- Aménagement parking phare de Trézien accessibilités handicapés
- Aménagement de déplacements doux et de sécurités : un chaucidou sur la commune de Lanrivoaré et Saint Renan, aménagement de sécurité sur la commune de Milizac-Guipronvel

Les aménagements de sécurité sur voiries communautaires

- Analyse de flux et vitesses sur nos voies communautaires
- Pose d'une écluse au lieu-dit Lervir sur la commune de Milizac-Guipronvel
- Epaulement du revêtement nos chaussées communautaires
- Réalisation de l'entretien de 15 km de curage sur nos voies
- Réalisation d'un guide d'exploitation de nos voiries communautaires

La gestion des sentiers

Le service sentiers poursuit l'intégration de nouveaux circuits. Aujourd'hui, le périmètre global des interventions d'entretien, c'est :

350 km
de sentiers pédestres

230 km
de circuits VTT

140 km
de circuits équestres



Nouveautés 2022

- Réalisation d'adaptation au changement climatique : déplacement avec remplacement de passerelle sur le sentier de Locmaria plouzané et Lampaul Ploudalmézeau (Plan France vue sur mer, CEREMA)
- Démarrage de la numérisation cartographique des circuits PR, report sur SIG communautaire. Objectif : diversifier les supports cartographiques offerts à la population.
- Géolocalisation et numérisations des différentes passerelles se trouvant sur nos différents circuits de randonnées
- Continuité de recueils des conventions de passages en terrain privé
- Acquisition de 2 mini pelles

La propreté de l'espace communautaire

Dans le cadre de la poursuite de l'assistance auprès des communes, Pays d'Iroise Communauté a décidé de renouveler sa balayeuse, (en cours d'acquisition pour une livraison prévue en 2023)

La balayeuse mutualisée en 2022

- Montant du matériel : 214 465 € TTC
- Nombre d'heures d'utilisation en 2022 : 1815 h
- Distances parcourues : 10 257 km
- Carburant : 10 180.63 litres de gas-oil pour 18 378.28 €
- Coût net horaire communes avec subvention de la CCPI : 72,05 €
- Participation horaire de la Communauté de Communes : 31,50 €



L'entretien de nos dépendances vertes et bords de route

Renouvellement du contrat d'entretien des espaces verts sur l'ensemble du territoire au profit d'entreprises de l'économie sociale et solidaire.

Fauchage, élagage de nos accotements

Mise en œuvre d'un dispositif relatif au fauchage tardif

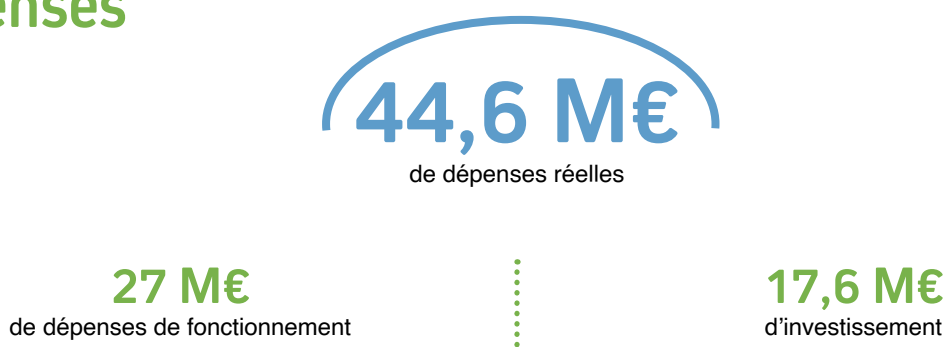


#2 Ressources

Finances

Vision globale des réalisations 2022, tous budgets confondus et avant prise en compte des résultats antérieurs.

Dépenses



Les dépenses de la Communauté de communes par nature

Les pourcentages indiquent la proportion de la nature sur le total des dépenses réelles de Pays d'Iroise Communauté.

- les reversements de fiscalité (attribution de compensation, FNGIR/ Fonds national de garantie individuelle des ressources) pour 4.9 M€ (11%)
- la dette (remboursement du capital et des intérêts des emprunts) pour 3.2 M€ (7 %)
- les charges courantes pour 12.8 M€ (29 %)
- les charges de personnel pour 8.6 M€ (19 %)
- les dépenses exceptionnelles pour 0.1 M€ (0.2%)
- les subventions d'équipement versées aux communes, aux entreprises ou aux usagers dans le cadre des programmes soutenus par Pays d'Iroise Communauté pour 0.8 M€ (1.8 %)
- les opérations d'équipement pour 14.2 M€ (32 %)

Les dépenses par politique communautaire

Étiquettes de lignes	Somme de Liquidé	%
Action économique	3 376 105 €	8%
Action sociale	438 659 €	1%
Administration générale *	10 456 709 €	23%
Aménagement et services urbains, environnement	6 965 492 €	16%
Assistance aux communes et mutualisation	543 460 €	1%
Collecte et traitement des déchets	6 842 039 €	15%
Culture et patrimoine	803 787 €	2%
Eau potable et assainissement	12 355 404 €	28%
Habitat	375 449 €	1%
Nautisme	1 018 859 €	2%
Tourisme	1 457 840 €	3%
Total général	44 633 801 €	100%

* dont 3 990 k€ de reversement de fiscalité à l'Etat

Recettes

45 M€

37 M€

pour la section de fonctionnement

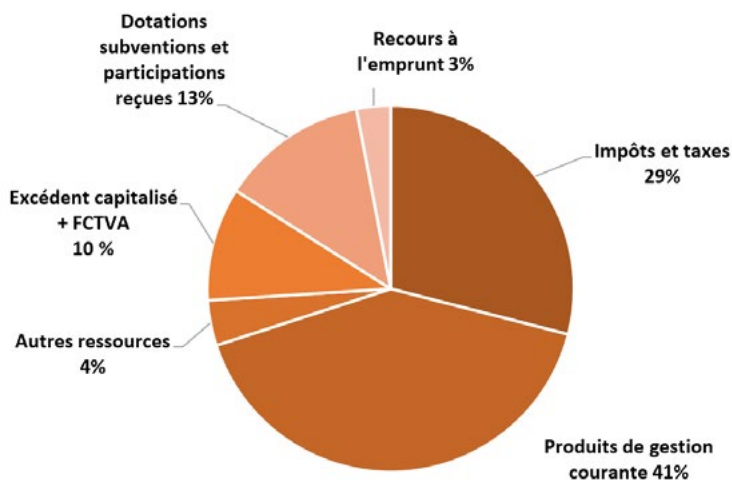
8 M€

pour la section d'investissement

Les recettes de la communauté

- Elles sont principalement constituées :
- des produits de fiscalité : 29 % des recettes de la collectivité
- des produits de gestion courante (redevances, loyers, prestations pour les communes membres, ...) : 41 %
- des dotations, subventions et remboursement du fonds d'intervention foncière : 13 %
- de l'excédent capitalisé et du FCTVA : 10 %
- du recours à l'emprunt, pour 3 % des recettes.
- des autres ressources, pour 4 %

Recettes 2022 par nature



2 812 139 €

d'autofinancement (Budget Principal)



ZOOM Maintien des taux

Le conseil communautaire a décidé en 2021 de maintenir les taux d'imposition, ménages et entreprises.

Ces taux sont inchangés depuis 2011.

- Taxe d'habitation = 10,12 %
- Foncier non bâti = 2,20 %
- Cotisation foncière des entreprises = 24,52 %

Répartition de la dette

26 870 576 €

pour l'encours de la dette de l'ensemble des budgets communaux à la fin de l'exercice 2022.

La dette par habitant est de 540.08 €
Population INSEE 2022 : 49 753

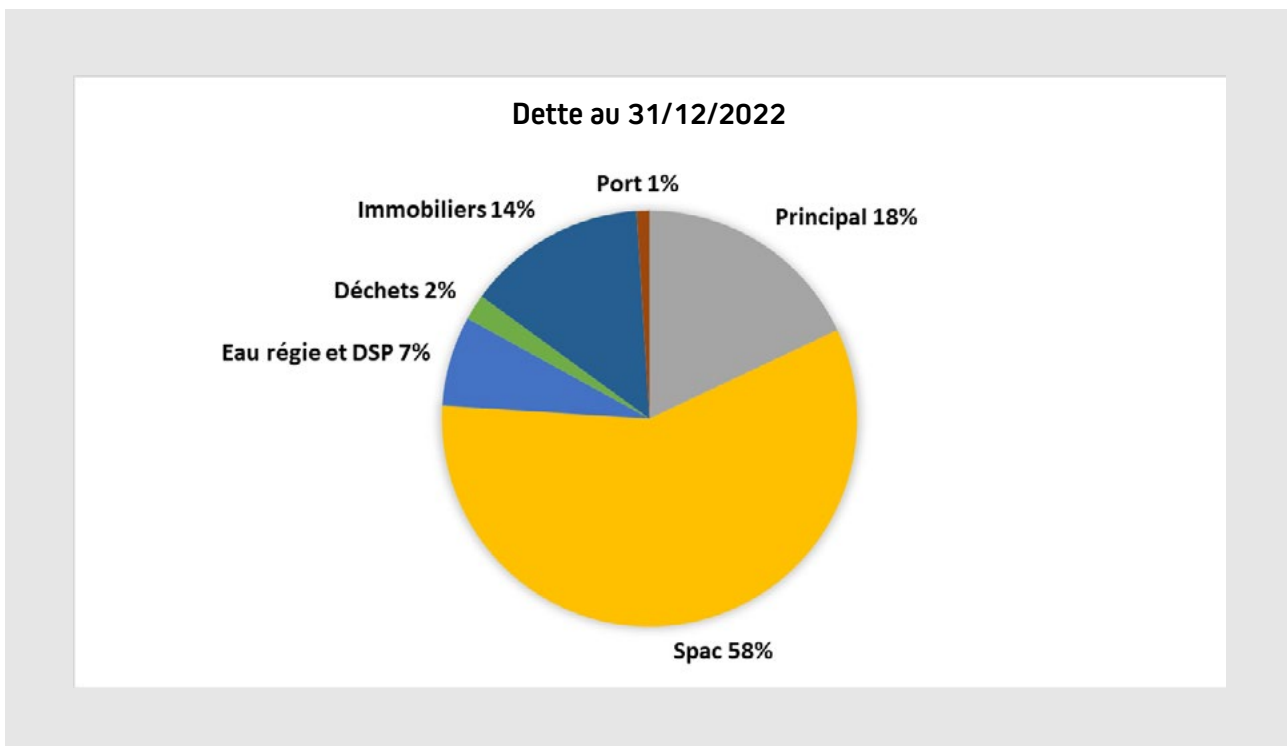
0,7 année

Ratio de désendettement
Budget principal

5.8 M€

Montant emprunté en 2022 :

- Budget Principal et Immobiliers d'entreprises : 4.4 M€
- Budget assainissement : 1.4 M€



Les indicateurs de suivi du service

Le nombre de mandats et de titres émis

Cet indicateur permet de dénombrer le nombre de mandats et de titres transmis par la Communauté de communes au comptable public, et de mesurer l'activité du service. Après une baisse en 2020 qui s'explique par une diminution du nombre de factures traitées pendant la période crise sanitaire, l'activité du service a progressé entre 2021 et 2022 de + 2.8 % pour atteindre en fin d'exercice 17 891 écritures comptables.

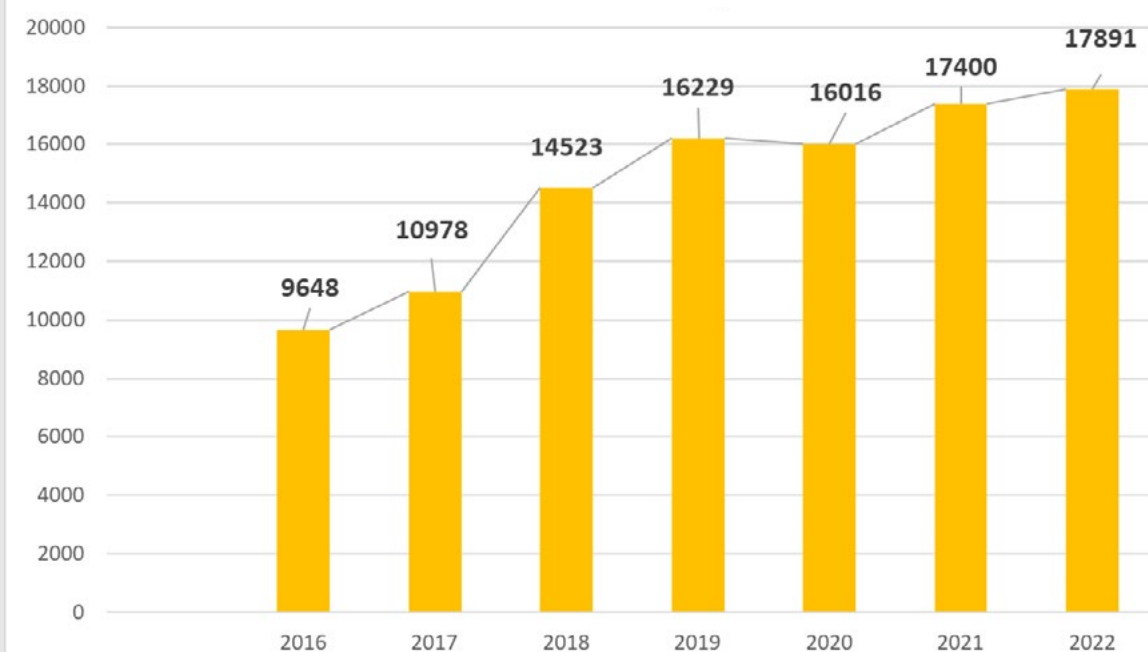
6,10

ETP (équivalent temps plein) en finances-comptabilité
(au 31/12/2022)

28,88

jours de délai global de paiement des factures pour le budget principal (délai légal : 30 jours)

Évolution écritures comptables 2016 - 2022



Aides communautaires 2022

Aides versées aux communes	587 600 €
Aide à la création de cheminements doux articulés avec le réseau communautaire	112 720 €
Aide communautaire à l'effacement des réseaux téléphoniques	40 650 €
Aide communautaire rénovation thermique et photovoltaïque	160 482 €
Aide communautaire Réhabilitation et modernisation bâtiments	226 807 €
Remise à niveau préalable au transfert des voiries d'intérêt communautaire	46 941 €
Aides versées aux partenaires privés (entreprises, particuliers)	213 018 €
Aide à l'installation en agriculture, pêche, aquaculture, algues	6 000 €
Aide communautaire Tinergie et AMO rénovation thermique	25 615 €
Amélioration et adaptation de l'habitat (PIG)	5 202 €
Aide communautaire pour travaux assainissement	18 191 €
Aide communautaire production de logements sociaux	52 000 €
Pass Commerce & Artisanat	106 010 €
Total général	800 618 €

Relations usagers

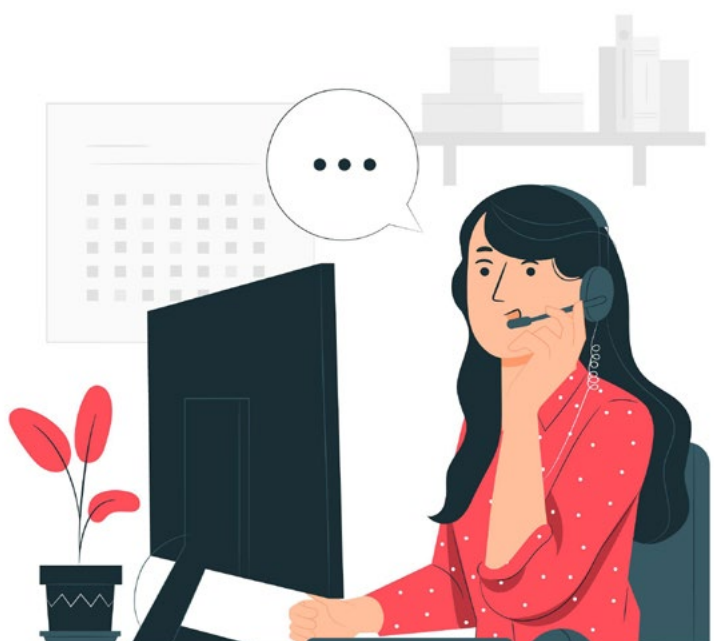
Communication / Accueil

Téléphone

	2019	2020	2021	2022
Janvier	1045	912	1309	647
Février	934	767	1130	622
Mars	1213	594	1483	809
Avril	965	631	1354	1164
Mai	951	835	812	400
Juin	712	1123	976	761
Juillet	846	900	655	539
Août	723	758	595	392
Septembre	995	1147	919	953
Octobre	869	876	770	624
Novembre	881	1222	673	653
Décembre	692	1216	607	553

Accueil du public

	2019	2020	2021	2022
Janvier	209	452	228	209
Février	180	506	203	267
Mars	243	258	363	344
Avril	225	0	278	262
Mai	162	184	167	233
Juin	343	377	249	327
Juillet	451	273	290	220
Août	309	227	244	135
Septembre	426	248	283	288
Octobre	383	297	313	268
Novembre	351	181	377	359
Décembre	259	198	319	297



Communication

En termes de communication, Pays d'Iroise Communauté a poursuivi en 2022 l'objectif de la proximité avec les habitants tout en veillant à œuvrer largement pour la lisibilité de l'action communautaire, en accompagnant les services dans leurs opérations de communication et réalisation de supports.

4 numéros du magazine **Hirwazh** avec une insertion du Guide sur les espèces exotiques envahissantes dans le numéro de janvier 2022



Réalisation de documents cadres

- Projet de territoire
- Rapport d'activités

Accompagnement des services et des communes

- Développement territorial / Enquête sur la mobilité
- Maison de l'emploi / Bus de l'emploi
- Cohésion sociale et santé / Journées du numérique
- Mobilités / Campagne d'incitation et Fête du vélo
- Mobilités / Navette du littoral
- Mobilier affichage dans les communes / Stabilisation du marché communautaire avec Viarama



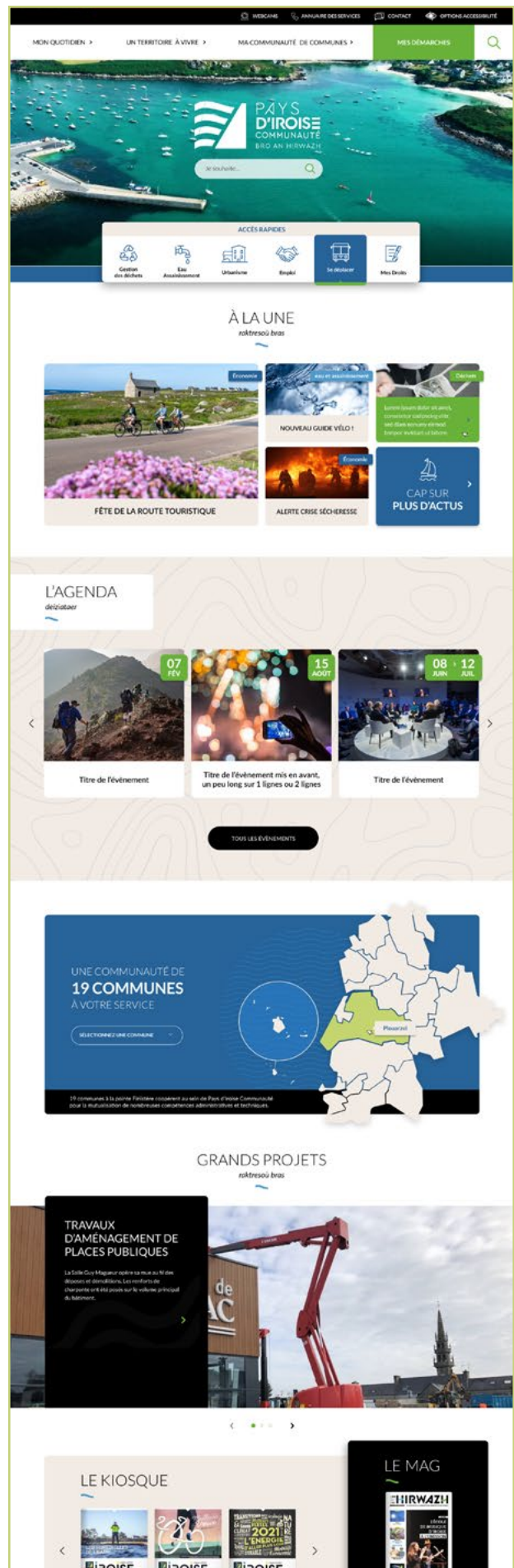
Des espaces plus lisibles

- **Sur internet** avec la poursuite du travail sur la refonte des sites internet et extranet de la Communauté de communes mais également sur les sites de l'Ecole de musique d'Iroise et des centres nautiques, sans compter la création opportune du site des « Phares d'Iroise » : arborescence, gabarits (zoning), maquettes... Un projet mutualisé également avec 10 communes du territoire dans le cadre d'un dispositif d'« usines à sites », projet mutualisé et coordonné à l'échelle du territoire par le service communication communautaire. Mises en ligne prévues à l'été 2023.

- **Au siège même de la Communauté de communes à Lanrivôaré** avec un travail engagé en 2022 sur la signalétique intérieure des locaux.

En effet, les travaux d'extension avec notamment la refonte de l'espace d'accueil ont conduit à réinterroger les circulations dans l'ensemble du bâtiment et les enjeux de signalétique positionnelle et directionnelle ainsi que le balisage des différents espaces : espace public et espace réservé agents et élus, enjeu de la signalétique vers la Maison de l'emploi, problématique d'un bâtiment ayant fait l'objet d'extensions successives depuis 25 ans exigeant une ré-harmonisation, etc.

Ce travail é été engagé en octobre 2022 avec une agence de création graphique en lien avec un fabricant spécialisé. Mise en place prévue pour l'inauguration officielle des nouveaux locaux et les 30 ans de la Communauté en juin 2023.



Pays d'Iroise Communauté
Kumuniezh-kumunioù bro an Hirwazh
Zone de Kerdrioual - CS 10078 - 29290 Lanrivoaré
Takad kerdriwal - CS 10078 - 29290 Lanriware
Tél. 02 98 84 28 65
Email / postel : accueil@ccpi.bzh
www.pays-iroise.bzh

